CLAUDE PAILLAT

DOSSIER SECRET DE L'ALGÉRIE

2ème

1954 — 1958

PRESSES DE LA CITE

CLAUDE PAILLAT

DEUXIÈME
DOSSIER SECRET DE L'ALGÉRIE

CLAUDE PAILLAT

DEUXIÉME DOSSIER SECRET DE L'ALGERIE

LES PRESSES DE LA CITÉ
116, rue du Bac - Paris 7e

2017-11302

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE
100 EXEMPLAIRES DE LUXE,
NUMÉROTÉS DE 1 A 100, CONSTITUANT L'ÉDITION ORIGINALE.

Déjà paru :

LE DOSSIER SECRET DE L'ALGÉRIE

Tome I

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays, y compris l'U.R.S.S.

© *C. Paillat et les Presses de la Cité*
1962 - 116, rue du Bac, Paris 7e

CHAPITRE PREMIER

LE RAPPORT DU 23 OCTOBRE 1954 ET L'AVENTURE D'UN LÉGIONNAIRE

M. Vaujour fait lui-même ses courses. Dans une enveloppe, l'annonce de l'insurrection algérienne. — Chez les Nationalistes, les jeunes Turcs du C.R.U.A. ont décidé de passer à l'action. — Le directeur de la Sécurité Publique a d'excellents informateurs. — Un rapport clairvoyant sur les commandos nord-africains. — Les découvertes de M. Marsal, ex-légionnaire devenu pompiste.

Le 23 octobre 1954, une 15 CV. noire du Gouvernement général de l'Algérie s'arrête devant le bureau d'Air France à l'aéroport de Maison-Blanche près d'Alger. En descend le préfet Jean Vaujour, directeur de la Sécurité Publique pour l'ensemble du pays. Le haut fonctionnaire entre dans les bâtiments et remet une enveloppe au commandant du courrier qui va décoller vers Paris :

« Vous remettrez ce pli urgent au commissaire spécial d'Orly, qui est prévenu et en assurera l'acheminement. »

Le même jour, M. François Mitterrand, ministre de l'Intérieur du Gouvernement Mendès-France, quittait l'Algérie par l'aérodrome de Bône, après un voyage d'inspection qu'il avait commencé par l'Oranie. Dans les bagages du ministre, et parmi d'autres présents, un baromètre mar-

quant assez paradoxalement le « beau fixe » reçu au cours de sa traversée de l'Algérie.

Si M. Vaujour n'hésite pas à se déplacer lui-même et emploie aujourd'hui ce moyen exceptionnel de transmission alors qu'il a rencontré M. Mitterrand les jours précédents, c'est qu'à 7 heures du matin il a reçu des informations inquiétantes dont la Place Beauvau doit avoir connaissance au plus tôt. D'ailleurs à peine le pli remis au pilote, le préfet téléphone de nouveau au ministère de l'Intérieur pour confirmer son envoi. Il insiste sur l'importance et l'urgence du document.

Ce que contenait l'enveloppe, on ne le saura que quelques années plus tard, un certain 13 mai..., grâce à un double retrouvé parmi les archives officielles éparpillées sur le Forum après le sac du Gouvernement général. Deux simples feuillets dactylographiés que le Gouverneur général de l'Algérie, M. Léonard, adresse au ministre de l'Intérieur :

« J'ai l'honneur de vous envoyer, sous ce pli, un rapport établi par la police des Renseignements Généraux d'Alger sur la constitution en Algérie d'un groupe autonome d'action directe par les séparatistes extrémistes. »

Sous sa forme, froidement administrative, le texte constitue la mise en garde la plus pressante sur la situation réelle des départements algériens, qui soit encore jamais parvenue à Paris.

M. Léonard rappelle au ministre qu'il a déjà évoqué l'éventualité de troubles dans des synthèses précédentes. Mais cette fois il attire « tout particulièrement l'attention sur le danger peut-être immédiat »... Il rappelle les activités du Comité de Libération du Maghreb au Caire. Il ne fait pas de doute que celui-ci cherche à engager une action sans délai « dans le but de forcer la main à la masse musulmane algérienne ». Ce plan permettrait d'ailleurs d'étendre l'agitation qui règne déjà en Tunisie et au Maroc, et ceci au moment même où l'O.N.U. s'apprête à discuter des problèmes des deux protectorats. Et le Gouverneur général pose la question :

« Sommes-nous à la veille d'attentats en Algérie ? Il est impossible de l'affirmer de façon absolue, mais à mes yeux il convient de le redouter. »

LA FONDATION DU C.R.U.A.

Les autorités s'inquiètent, en fait, depuis plusieurs semaines et discutent du renforcement des moyens de l'ordre en Algérie.

Que se passe-t-il donc sur le plan politique à Alger ?

Un fait incontestablement nouveau : ce qui sera, dans quelques semaines, l'appareil insurrectionnel du nationalisme algérien est en train de se constituer.

Jusqu'alors deux mouvements politiques s'étaient taillé une clientèle dans les milieux musulmans. Leur but était — au minimum — d'obtenir une participation beaucoup plus large des Algériens de souche dans tous les domaines, politique, économique et social; au maximum, de conduire à l'indépendance pure et simple de l'Algérie. Le premier de ces partis, de tendance bourgeoise et intellectuelle, était l'U.D.M.A. (Union Des Amis du Manifeste) fondé par Ferhat Abbas qui, au gré de ses déceptions, avait évolué vers l'idée de la République algérienne; le second, le M.T.L.D. (Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques) créé et présidé par le père du nationalisme algérien sous sa forme moderne, Messali Hadj, était marqué dès l'origine par l'empreinte marxiste et s'était révélé assez violent pour tolérer que sa faction la plus dure prépare dès 1947, sous le signe de O.S. (Organisation Spéciale), les premières manifestations de l'action terroriste.

Quelques mots sur cette organisation : son importance fut capitale. Elle fut le noyau originel de l'insurrection. Les hommes qui y seront affiliés, Ben Bella, Boussouf, Ben Tobbal, Khider, Aït Ahmed, nous les retrouverons tout au long de cette histoire et la plupart ont occupé des postes clés au sein du G.P.R.A.

C'est Aït Ahmed qui la créa, après avoir pris — par commodité politique — ses distances avec Messali. Son objectif : passer à l'action directe. Ce caractère violent se confirmera lorsque Ben Bella en prendra la tête. Arabe d'Oranie — il est né à Marnia — le nouveau venu a rapporté de la campagne d'Italie un galon d'adjudant de l'armée française, quatre citations, la médaille militaire et, avec le retour au foyer, de nombreuses déceptions. Son premier acte révolutionnaire sera l'attaque, en 1950, de la poste d'Oran qui rapportera à l'O.S. 3 070 000 francs, mais qui lui vaudra d'être arrêté avec son complice Mashas.

A l'époque, l'O.S. a déjà sa section d'artificiers, installée dans l'Orléansvillois et qui fournira, quelques années plus tard, ses meilleurs spécialistes au F.L.N. Dès 1949, on y apprenait à fabriquer des grenades en tronçonnant des tuyaux de fonte. Une antenne était installée à Alger, car le but était évidemment d'étendre le réseau à l'Algérie tout entière. Les transmissions étaient aussi l'objet de tous les soins de l'organisation qui dispensait à ses membres l'enseignement du morse et avait construit un poste émetteur-récepteur radio fonctionnant sur moteur.

A ces stages techniques s'ajoutait la création d'une « Section de Complicité », qui devait permettre d'assister et de nourrir les militants. Bref l'O.S., fortement hiérarchisée et structurée, était en tout point la préfiguration de ce qu'allait être la fameuse Organisation Politico-Administrative du F.L.N.

La police mit fin à cette extraordinaire entreprise. Elle y perdit aussi l'un des siens, l'inspecteur Cullet, tué au moment où il procédait à une arrestation de terroristes.

Après un moment d'inquiétude, Messali et ses amis réagiront en provoquant une violente campagne contre les services de la Sécurité Publique en Algérie. Nous sommes en 1950 et déjà apparaît l'un des nombreux aspects du drame algérien : la guerre sans la guerre. En 1954, la Sûreté se souviendra des « coups sur les doigts » que lui valut sa destruction de l'O.S.

L'Organisation Spéciale liquidée, les principes qui avaient été à la base de sa création n'en continueront pas moins à germer. Et en 1954, c'est la fondation du C.R.U.A.

Le Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action est l'héritier direct des méthodes de l'O.S. Peu de temps auparavant, le parti de Messali Hadj a éclaté sous la pression de sa faction la plus avancée et de nombreux membres du M.T.L.D. ont suivi le chef de ce clan, Lahouel, qui entretient des relations amicales mais néanmoins prudentes avec le C.R.U.A.

La vérité est que les jeunes Turcs du Comité révolutionnaire comprennent que l'heure des Politiques est révolue. Ni le pharmacien de Sétif, ni le prophète barbu de Tlemcen — compromis à leurs yeux par l'inefficacité de leur action — ne leur inspirent confiance. La Révolution sera faite par des hommes de main habitués à manier eux-mêmes le pistolet ou le couteau et bien décidés à ne s'embarrasser

d'aucune contingence qui pourrait nuire au succès de l'entreprise.

OU L'ON PARLE « D'ALLUMER LA MECHE »

A la vérité, les représentants de l'autorité en Algérie ont d'autant plus de raison de s'inquiéter de la tournure prise par les événements qu'ils sont renseignés d'une manière assez exceptionnelle.

M. Vaujour, que nous avons vu poster lui-même à Maison-Blanche le rapport du Gouverneur général, a en effet la chance d'avoir deux informateurs au sein même du C.R.U.A. qui vient de voir le jour.

Il ne les connaît l'un et l'autre que sous le pseudonyme d'« André ». Le premier sera liquidé, quatre ans après, par le F.L.N. au terme de l'une de ces étonnantes aventures qui vont marquer la guerre d'Algérie; le second est toujours vivant. Il assume aujourd'hui de très hautes fonctions au sein du F.L.N. Les collaborateurs du directeur de la Sécurité Publique rencontraient leurs indicateurs dans une église d'Alger, très certainement Notre-Dame d'Afrique. Aussi curieux que cela puisse paraître, l'argent, qui est le nerf du renseignement au moins autant qu'il est celui de la guerre, entrait en l'occurrence fort peu en ligne de compte. Le meilleur des deux informateurs — celui qui est encore en vie — ne se faisait pas payer.

Sans doute le rapport de M. Léonard, que le commandant de bord vient de glisser dans son portefeuille et qui sera quelques heures plus tard sur le bureau du ministre de l'Intérieur, leur doit-il beaucoup... En le lisant, M. Mitterrand va trouver la confirmation inquiétante de certaines informations qu'on lui a fournies au cours de son voyage algérien et du climat parfois menaçant qu'il a lui-même respiré dans le Constantinois. Il y apprend que les choses vont vite. Les membres dirigeants du C.R.U.A. ont pris contact en Suisse avec Ben Bella qui, depuis son évasion de la prison de Blida, s'est placé au Caire sous la coupe de Nasser. L'« Intérieur » a ainsi fait sa jonction avec l'« Extérieur ». Ben Bella a fait savoir qu'il s'intéressait à l'activité autonome du Comité révolutionnaire et qu'il l'aiderait dans son action grâce à des fonds puisés dans la caisse spéciale, créée pour venir en aide aux Nationalistes nord-africains en lutte.

Il lui a demandé de se mettre en mesure d'agir en Algérie, avec ou sans moyens matériels provenant de l'extérieur. « Le groupe », poursuit le rapport, est entré en contact à Alger avec un homme qui a joué un rôle important dans l'O.S. Un nommé Larbi a « tâté » cet homme; il lui a demandé s'il était disposé à reprendre un rôle actif et, en particulier, s'il était prêt à instruire des éléments en leur apprenant à fabriquer sur place des engins explosifs. L'individu sollicité s'est livré, à leur demande, à une démonstration à partir de sels de potasse.

Le groupe autonome a gardé le contact avec l'individu en question, lui indiquant qu'il serait fait appel à ses services et pendant une quinzaine de jours l'a soumis à surveillance.

Le 16 au soir, par l'intermédiaire d'un agent de liaison (système employé par les gens du groupe qui ne prennent jamais directement un contact), l'homme a été prévenu que « les dirigeants » du groupe autonome voulaient le voir.

Rendez-vous a été pris pour le dimanche 17 octobre à 17 heures. L'un des dirigeants a été présenté sous le nom de « Si Kaddour ».

Le document relate ensuite comment Ben Bella a donné son accord à l'intégration dans le groupe de la nouvelle recrue, à laquelle on fait prêter serment sur le Coran. Puis il en vient au but principal de cette réunion :

Si Kaddour a, alors, exposé qu'il venait du Caire où il avait vu Ben Bella et Aït Ahmed. Ces deux hommes lui ont demandé de « pousser » l'activité du groupe pour « *allumer la mèche* » en Algérie.

Ben Bella a commandé de passer à l'action au plus tôt. Ce « démarrage » sera, selon lui, le point de départ d'une véritable « course à l'action » de la part des deux clans du parti de Messali Hadj et de tous ceux qui voleront au secours de la victoire.

Si Kaddour a relaté son voyage du Caire à Alger par voie de terre. Grâce aux lettres d'introduction de Ben Bella, il aurait — en Tripolitaine — visité des camps de matériels et d'instruction des fellagha. Certains des instructeurs seraient d'anciens officiers allemands. Il aurait pris contact avec l'état-major et le chef des fellagha. Ce dernier lui aurait affirmé que son plan opérationnel prévoyait l'extension du combat à l'Algérie, d'abord pour créer un climat nécessaire, ensuite pour absorber tous

les maquis locaux qui se créeront soit spontanément, soit sur directives.

On raconte que le rapport de M. Léonard et la fiche technique qui y était jointe attendront plusieurs jours avant d'être lus.

Et comme quelqu'un s'en étonnait :

« Que voulez-vous, lui répondit-on, il arrive tellement de papiers, de rapports établis par des fonctionnaires pour se couvrir qu'on ne peut pas tout lire... »

SIX MOIS PLUS TOT, VAUJOUR AVAIT PREVENU...

Ce n'est pourtant pas la première fois que M. Vaujour et ses services tirent le signal d'alarme. Au mois d'avril 1954, ils ont établi un long document intitulé « les Commandos nord-africains » qui, dans son prologue, révèle la présence de groupes organisés en Egypte, en Libye, voire au Maroc espagnol et en Espagne.

« Ces organisations terroristes sont patronnées par l'émir Abd el-Krim et son frère M'Hamed El Khattabi. Elles reçoivent l'aide matérielle et morale des gouvernements égyptien, libyen et de la Ligue arabe, qui se chargent de l'instruction militaire et de l'entretien des volontaires. Khider, ancien député, Aït Ahmed et Ben Bella s'intéresseraient à cette question. »

Autre révélation de ce rapport : la création en Tripolitaine d'une « Armée de la Libération » composée de jeunes Nord-Africains. Un camp d'entraînement pour des commandos a également été créé dans une ferme des environs d'Ismaïlia en Egypte; vingt-cinq hommes y ont subi l'entraînement qu'ils ont poursuivi ensuite en Libye. L'émir Abd el-Krim a mis sur pied une organisation pour dispenser une instruction « rudimentaire mais précise » en matière de sabotage.

Salah Abourerik, chef du département de l'Afrique du Nord au sein de la Ligue Arabe, soutient et protège les commandos, car il ne croit plus en l'efficacité des partis politiques. Il a, à ce sujet, la même opinion qu'Abd el-Krim. Les deux hommes estiment que l'action de ces mouvements, tant au Caire qu'à Washington, est inutile et coûteuse. Il leur conseille donc d'affecter tous leurs crédits à l'entretien des commandos. Khider, de son côté, cherche à recruter parmi les pèlerins algériens de La

Mecque des cadres pour une armée de Libération. Le parti de Messali à Alger sait que les Egyptiens utilisent 200 volontaires algériens dans la lutte qu'ils mènent contre les Anglais sur le canal de Suez.

Ces mêmes hommes pourraient-ils servir demain en Algérie ?

On apprend aussi que l'Irak a déjà ouvert les portes de son Ecole militaire à quelques jeunes Algériens.

« Les volontaires nord-africains sont acheminés le plus souvent sur l'Egypte par la Tunisie et la Libye; parfois, par la France et l'Italie. Les volontaires marocains gagnent l'Egypte en partant de Tanger par la voie maritime. Tous les renseignements s'accordent pour signaler que le passage en Tunisie des Algériens ou des Marocains est facilité surtout par l'Association des Etudiants algériens de la Zitouna, d'obédience messaliste. »

Et ces précisions :

« Les étudiants algériens, résidant en Tunisie, prendraient pour gagner Le Caire un autocar des transports Hamoudi Salah, qui effectue chaque vendredi un voyage vers Tripoli. Ceux des passagers qui n'ont pas de passeport descendent à 15 kilomètres du poste-frontière pour être pris en charge par des passeurs chameliers ou muletiers.

» L'instruction dans les camps porterait sur l'emploi et le maniement de toutes les armes et engins de guerre, l'application des divers procédés de sabotage et la pratique de la guérilla. »

Les instructeurs enseignent à leurs élèves la destruction des voies ferrées, des lignes téléphoniques, des ouvrages d'art. Ils précisent bien qu'un sabotage n'est efficace que s'il est difficile à déceler. » Les cours sont donnés par Hachemi et Mohamed, tous deux anciens élèves de l'Ecole militaire syrienne.

Voici, par exemple, l'emploi du temps observé par les 27 étudiants volontaires qui ont suivi un stage en Egypte au début de septembre 1953 :

7 heures				: réveil, petit déjeuner.
8 h	à	10 h		: culture physique.
10 h	à	11 h		: manœuvres à pied.
11 h	à	14 h		: maniement d'armes, instruction technique, conférence.
14 h	à	15 h	30	: déjeuner, sieste.
15 h 30	à	18 h		: exercices de commando. Quartier libre le vendredi.

« Le gouvernement égyptien autorise les étudiants nord-africains à suivre les cours de préparation militaire organisés par le Comité de la Révolution Egyptienne. Ils sont répartis dans les divers camps existants, mais surtout dans celui d'Abassia. »

Un groupe d'une trentaine d'hommes subirait un stage de 6 mois sous la direction d'officiers égyptiens et allemands. Il n'est pas jusqu'en métropole où le M.T.L.D. ne donne une instruction militaire aux travailleurs nord-africains, en chambre ou sur le terrain.

« A leur retour en Afrique du Nord, les volontaires instruits en Egypte doivent chercher à recruter sur place des membres des partis séparatistes pour leur donner, par petits groupes, l'instruction élémentaire nécessaire pour l'accomplissement, le moment venu, de missions de terrorisme et de sabotage. »

Pour M. Vaujour et ses collaborateurs qui ont rédigé le document : « en Algérie, seuls les Messalistes ont envisagé à plusieurs reprises de passer à l'action directe et, seuls, ils seraient susceptibles d'utiliser éventuellement les volontaires instruits en Egypte ou en Libye. Nombreux sont les militants ou les responsables locaux qui n'ont cessé de demander avec insistance au Bureau Politique de déclencher en Algérie des mouvements terroristes semblables à ceux que formaient le Néo-Destour et l'Istiqlal.

» Jusqu'ici leur impatience s'est heurtée à la prudence des dirigeants du Parti — et parmi eux Lahouel — qui estiment qu'une action violente serait dangereuse pour les cadres du Parti et pour les militants, qui tous sont connus des services de police. Mais les choses peuvent évoluer en raison de la crise interne très grave que traverse le M.T.L.D. De violentes rivalités personnelles opposent, en effet, les principaux chefs du Parti, et deux clans se trouvent maintenant en présence, dont Messali et Lahouel sont les chefs de file... Aucun indice sérieux toutefois ne saurait permettre pour le moment d'établir ou même de supposer que les deux leaders ont vraiment l'intention de déclencher pour l'instant la violence sur le territoire algérien. »

Le rapport sur les « Commandos nord-africains » contient en outre un certain nombre de renseignements qui éclairent bien la mise en route de l'organisation subversive qui va devenir, quelques semaines plus tard, le C.R.U.A. A cette époque, la Tunisie est en plein « fella-

ghisme », le Maroc est de plus en plus la proie de l'Istiqlal. Ce qui se prépare en Algérie apparaît comme la suite logique de ces événements. Le Gouvernement général a donc pris le soin de transmettre le rapport Vaujour à nos ambassades, pour qu'elles fassent connaître leurs observations et donnent des compléments d'information... Jamais le directeur de la Sécurité Publique en Algérie ne recevra de réponse !

A l'échelon le plus élevé, les renseignements ne manquent donc pas. M. Vaujour sait et informe, M. Léonard sait et informe, le Gouvernement a donc en main les principales données du problème. Il reçoit aussi des informations souvent fort intéressantes du service des « Liaisons nord-africaines » des colonels Schoen (Alger) et Tercé (Constantine) qui prévint dans des notes datées de février et mars 1954 d'une « tentative de reconstitution de l'O.S. » et avertit le 15 avril de la création du C.R.U.A. Ils racontent que pour cacher la véritable signification de ce sigle, les promoteurs de l'Organisation laissent entendre qu'il s'agit d'un « Comité de réconciliation pour l'unité algérienne ».

Entre ces deux « R », il y avait évidemment toute l'épaisseur d'une révolution, mais l'habileté ne trompe pas longtemps et les colonels apprennent que la Ligue arabe a versé 40 millions « pour organiser le terrorisme ». Aux mois de mai, juin, juillet, les événements se précipitent, les avertissements se suivent; et en août, le colonel Tercé prévient que le C.R.U.A. dispose d'une « organisation convenable dans l'est algérien avec 50 soldats dans les Aurès, et 15 autres dans Constantine même, tous « triés sur le volet ». Les « Liaisons nord-africaines » avaient révélé en janvier 1954 que les vingt « maquisards » repérés en 1949 étaient maintenant beaucoup plus nombreux...

LE C.R.U.A. SE PARTAGE L'ALGERIE

Le 10 juillet 1954, Boudiaf réunit à Alger, dans le plus grand secret, 22 membres du C.R.U.A. Il leur révèle l'aide égyptienne. Il leur apprend le déclenchement prochain d'une action armée.

Deux mois plus tard, on reprend le découpage qui avait été celui du M.T.L.D. pour l'Algérie : on crée ainsi 6 wilayas :

Éléments sous droits d'auteur

— La première est celle des Aurès et Nementchas, et son chef en est Mostefa Ben Boulaïd.

— La deuxième, qui couvre le Nord-Constantinois, est confiée à Batat.

— La troisième englobe la Kabylie avec Krim Belkacem.

— La quatrième s'étend de l'Algérois à l'Orléansvillois avec Diddouche.

— La cinquième représente l'Oranie, dont Ben M'Hidi prend le commandement.

— Enfin la sixième, celle des territoires du Sud, ne reçoit pas de titulaire.

Au mois d'octobre, Boudiaf réunit les cinq responsables des wilayas et, ensemble, ils décident de créer un organisme militaire qui sera « l'Armée de Libération Nationale ».

Après une nouvelle discussion le 25, Boudiaf quitte l'Algérie muni d'un passeport au nom de Dridi, transite par Genève, débarque au Caire le 2 novembre, alors que l'heure « H » est fixée depuis déjà 36 heures.

AVENTURES ET DECOUVERTES DANS LE SUD

Des armes sont déjà là, comme en témoigne l'étonnante histoire d'une compagnie de la Légion étrangère. En manœuvre au sud de Saïda, elle découvre par hasard une centaine de fusils « Statti » en excellent état. Comment ces armes italiennes sont-elles venues échouer à des milliers de kilomètres des anciens champs de bataille de Libye ?

Les services spéciaux de Sidi-Bel-Abbès se mettent en piste et utilisent un légionnaire anglais, ancien agent du M.I.5, dont l'engagement vient à expiration. On décide de l'installer dans la région de Laghouat, comme pompiste. On le munit d'une nouvelle identité. On l'incite enfin à prendre contact avec le consulat général de Grande-Bretagne à Alger. Il y rencontre vite audience auprès du représentant de l'« Intelligence Service ».

Quelque temps après, l'ancien légionnaire fait savoir à ses correspondants français que les armes cheminent de l'est vers l'ouest, cachées dans les camions d'une Société de Transport. Il apprend même qu'au Fezzan existent d'importants dépôts d'armements et réussit à donner un plan permettant de les retrouver. Il révèle, en outre, qu'il

y a des émissions de radio clandestines que les services d'Alger n'ont pas encore repérées.

Munis de ces renseignements, deux officiers partent au Fezzan. On creuse à l'endroit indiqué et on trouve un stock important de « Statti » bien graissés... Une deuxième cache, en revanche, est vide..., ce qu'elle recelait venait d'être transporté ailleurs...

La fin de cette histoire se situe dans le port d'Alger. On y repêchera un jour le corps de Marsal, le légionnaire-pompiste de Laghouat !

CHAPITRE II

LA PREMIÈRE MANIFESTATION DE « L'ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE »

Alger reçoit un nouveau chef militaire : Cherrière. — Constantine assiste à l'arrivée du général Spillmann. — Sur un fond d'optimisme, quelques esprits perspicaces commencent à s'inquiéter. — A la frontière tunisienne, première apparition des maquisards. — L'armée française manque de bâts de mulets. — Une bombe sur le bureau de M. Vaujour. — Le dimanche 31 : « une journée sans emmerdements ».

Le général Paul Cherrière, commandant d'un corps d'armée en Allemagne, fait en août 1954 une cure à Vichy lorsque le téléphone sonne dans sa chambre d'hôtel. Au bout du fil, le général Kœnig, ministre de la Défense nationale :

« Mon général, je viens de vous désigner pour remplacer le général Caillies à la tête de la 10e Région Militaire à Alger. »

C'est un beau commandement, Cherrière accepte.

Le nouveau responsable militaire de l'Algérie est né en Corse, en 1896, d'une famille d'officiers. Il entre à Saint-Cyr en 1914, gagne le front comme sous-lieutenant en janvier 1915, est blessé au genou et a les deux pieds gelés. A l'hôpital, il se défend comme un diable pour éviter une intervention chirurgicale. Il y réussit. On le

mute à l'arrière. Mais cela n'a pas l'heur de lui plaire et, décidé à rejoindre son régiment, il se rend tout simplement à la gare et prend un billet pour le premier train en partance sur le front.

Capitaine en 1918, il use du même stratagème. Plus tard, il claquera la porte des états-majors avec le même nerf, la même impatience qu'il aura mis à regagner le front. Cherrière, c'est d'abord un caractère.

A la fin de la guerre, on le renvoie à Saint-Cyr. Il le quitte pour le Maroc. A son retour en France, quelques années plus tard, il se marie, fait l'Ecole de guerre, entre enfin à l'état-major du général Requin. En 1934 commandant, il est nommé professeur de tactique générale. Peu enthousiasmé par sa nouvelle fonction, il obtient sa mutation pour Alger où il se trouve avec Weygand. Il va faire ensuite un tour en Syrie, devient chef du 3e Bureau à l'état-major et participe en 1942 à la campagne de Tunisie. Colonel, il repart pour la campagne d'Italie; il y est blessé.

La paix le surprend à Vienne. Il y assurait la liaison avec l'armée rouge. On en fait un haut-commissaire adjoint en Autriche. Pendant trois ans, il participe aux multiples conférences internationales où se jouera le sort de ce pays. Son rôle fut sans doute important puisque sur les bords du Danube on parle encore du « Traité Cherrière ». En 1948, il assume le commandement de la Division d'Oran mais le quitte très rapidement pour entrer au cabinet militaire de M. René Mayer, alors ministre de la Défense nationale. Quant M. Pleven arrive rue Saint-Dominique, Cherrière s'en va. Il ne s'entend pas avec le nouveau « patron » de l'armée.

CHERRIERE AUSSI INQUIET QUE LEONARD

Cherrière porte quatre étoiles au moment où, à Coblence, il va faire ses adieux aux troupes qu'il commandait. Avant de gagner Alger, il rend visite aux services du 3e Bureau de l'état-major de l'Armée. Il demande ainsi au colonel Moneglia des supplétifs, des crédits-essence pour pouvoir montrer ses hommes dans toute l'Algérie, des stocks de munitions pour effectuer des tirs qui prouveront à la population que l'armée française est bien présente. Cela « à toutes fins utiles ». Cherrière voit la situation se dégrader en Tunisie et au Maroc. Il sait que l'Algérie

Éléments sous droits d'auteur

risque d'être contaminée. Il se rappelle également — pour avoir fait une partie de sa carrière en Afrique — que la France, pour consolider la conquête, s'est vue contrainte jadis d'intervenir à l'est et à l'ouest avant d'occuper militairement les deux ailes du Maghreb. Au passage, le 2e Bureau de l'E.M.A. le rassure : on ne possède pas d'indices inquiétants à brève échéance.

C'est au cours d'une première prise de contact à Alger, que le nouveau commandant en chef rencontre son prédécesseur le général Caillès. L'optimisme de ce dernier n'arrive pas à le rassurer totalement :

« Je tiens la situation bien en main, malgré la faiblesse des effectifs », lui a déclaré Caillès. « Quant au déclenchement éventuel d'incidents, tu ne pourras pas compter entièrement sur le Gouvernement général pour être renseigné à l'avance. Aussi ai-je organisé mon propre service basé sur l'implantation et le fonctionnement de la gendarmerie. Je pense que tu bénéficieras ainsi d'un préavis de 36 heures sur tous les événements... De plus, Boyer de la Tour contrôle la Tunisie et Duval le Maroc; le plan « Blizzard » apporterait, le cas échéant, un appui sérieux. »

Le contact avec le Gouverneur général Léonard est bon. Les deux hommes tombent rapidement d'accord pour penser que l'Algérie, qui est l'objet de farouches menées nationalistes — et parfois antifrançaises — ne peut manquer de subir le contrecoup des troubles qui se déroulent chez les deux voisins.

Cherrière rencontre aussi le général Pardes qui commande la Division d'Alger. Son optimisme est modéré. A Oran, le général de Wiedespach-Thor se plaint surtout de la propagande mais garde une certaine confiance.

Et les préfets ? Leur opinion diffère peu de celle des généraux. M. Lambert, à Oran, est satisfait de ses bonnes relations avec l'état-major. Il reconnaît que le malaise gagne en profondeur. A Constantine, M. Dupuch, qui est arrivé en juillet et dont le premier acte a été d'accomplir une grande tournée d'inspection à la frontière tunisienne, réclame déjà un renforcement du dispositif militaire sur les confins et la région de Batna. Quant à M. Trémeaud qui, à Alger, semble à Cherrière plus « ligoté » en raison de la proximité immédiate du Gouvernement général, il ne paraît pas d'emblée trop inquiet du tour que prennent les choses. Pourtant, le Gouverneur n'a-t-il pas déclaré au nouveau chef de la 10e R.M. :

« Nous devons être vigilants. Nous suivons les mouvements en cours de très près. Ce qui m'inquiète extrêmement ce sont les événements de Tunisie et la faiblesse de vos moyens, mon général. Or, les menaces s'accentuent. Nous savons qu'il existe des liaisons entre les gens du C.R.U.A. aussi bien en Kabylie que dans les Aurès. Prenez donc contact avec Vaujour qui vous détaillera tout cela... »

Et M. Cuttoli, secrétaire général du Gouvernement, approuve les propos de son chef.

UN NOUVEAU GENERAL A CONSTANTINE

Le 9 octobre en fin de matinée, Cherrière reçoit dans son bureau le général Spillmann qui vient de prendre, à sa demande, la tête de la division de Constantine et qui, pour la circonstance, a revêtu la tenue blanche de rigueur.

Spillmann est ce qu'il convient d'appeler un « vieil Africain ». Il a accompli la majeure partie de sa carrière au Maroc, tour à tour à la Résidence et dans le bled. Il a connu Lyautey et ses successeurs. Labonne l'a beaucoup frappé, c'est assez dire que Spillmann n'est en rien un esprit conventionnel.

Quand le Gouvernement provisoire siégeait encore à Alger, le colonel Spillmann était le secrétaire du Comité des Affaires d'Afrique du Nord, placé sous la présidence directe du général de Gaulle. Au cours de cette mission, il avait rédigé une très longue étude sur les profondes transformations à apporter en Algérie. Ce travail, hélas ! à l'instar de beaucoup d'autres, demeura sans effet.

Pour ne rien cacher, Spillmann est assez inquiet de l'accueil que va lui réserver son chef, car dans le passé les deux hommes ont eu quelques accrochages. Cherrière cite simplement à son invité un proverbe arabe :

— « Hadda elli fat mat (ce qui est passé est mort) ! »

Et l'on enchaîne sur l'actualité. Cherrière se montre préoccupé par les incursions de fellagha tunisiens en Algérie. Le renseignement militaire est pratiquement inexistant. Les populations musulmanes se taisent. C'est une carence grave. Le chef de la 10e R.M. s'étend ensuite, pour le déplorer, sur l'inadaptation des troupes : celles-ci sont démunies de train muletier, privées de supplétifs et de cavalerie, partout, inexorablement liées aux routes et aux

pistes. Or dans le Constantinois ces voies sont peu nombreuses, ce qui rend le bled inaccessible.

Tout au plus peut-on faire des reconnaissances pendant quelques heures. Bien vite les hommes reviennent à leurs camions, soit pour se ravitailler, soit pour repartir. Cherrière soutient qu'il ne dispose d'aucune troupe capable de passer plusieurs jours en montagne ou en forêt. Il prescrit immédiatement à Spillmann d'étudier au plus tôt les problèmes du renseignement, ceux de la vie des troupes dans le bled et la réorganisation du dispositif militaire le long de la frontière algéro-tunisienne.

En dépit de cette conversation, Spillmann — lorsqu'il reprend le train de nuit pour Constantine — trouve que l'atmosphère d'Alger est à l'optimisme. Il a eu d'autres contacts et, comme chacun, la nouvelle de la récente scission du M.T.L.D. de Messali Hadj l'a rassuré. Il pense aussi que le problème ne se limite pas à la simple fermeture de la frontière tunisienne, encore que pour la réaliser il faudrait des effectifs adaptés et en nombre suffisant. Mais là encore, qu'attendait-on pour les mettre sur pied ?

Six jours plus tard, le général Cherrière accompagne le Gouverneur général qui se rend à Constantine pour y tenir une conférence avec le général Boyer de la Tour, venu spécialement de Tunis. Les notes prises à ce propos par le général Spillmann, sur son carnet personnel, sont assez significatives des lourdeurs administratives qui — à cette époque — entravent l'action des forces de l'ordre : « La réunion conclut à la nécessité de conjuguer les efforts, d'échanger des informations, voire des officiers de liaison. Le droit réciproque de suite, suprême générosité, était même accordé à l'une et à l'autre des deux Hautes Parties contractantes, jusqu'à quelques kilomètres de part et d'autre de la frontière ! On aurait cru vraiment que deux pays étrangers, récemment alliés, deux armées nationales distinctes établissaient, dans la plénitude de leur souveraineté propre, les modalités de leur coopération politique et militaire. La montagne accouchant d'une souris ! J'étais à la fois amusé et scandalisé. Le général Cherrière, plus expérimenté, plus philosophe, voyait là une occasion agréable de s'évader de son bureau d'Alger et de prendre des contacts personnels toujours instructifs... »

Mission est pourtant donnée à Spillmann d'aller prendre contact dès le lendemain avec les généraux responsables

de la Tunisie occidentale. Boyer de la Tour a bien proposé l'institution d'un commandement mixte des confins algéro-tunisiens... dont il consent à assumer la responsabilité. Mais M. Léonard écarte cette suggestion en arguant du fait que les deux pays ont des statuts différents, trop de difficultés en perspective et donc aucune chance d'obtenir l'accord de Paris. Boyer de la Tour n'insiste pas.

LA MESAVENTURE D'UN CAÏD...

Et puis c'est le coup de théâtre. Le 17 octobre, le général Cherrière, rentré à Alger, fait porter une lettre à M. Léonard qui se trouve à Orléansville aux côtés de M. François Mitterrand :

— « J'ai pu confronter aujourd'hui, à 12 h. 30 et à 19 h. 30, avec le préfet Vaujour, les renseignements reçus ou obtenus de Constantine par la voie civile et militaire. Il y aurait une bande de 30 à 50 hommes armés, probablement tunisiens, le long de la voie ferrée dans la région de Souk-Arhas. Nos patrouilles n'ont pas pu les accrocher. Leur présence a ému le personnel des chemins de fer. A l'est et au sud-est de Souk-Arhas, il y aurait 3 bandes de 25 à 50 hommes chacune. Ils seraient armés, porteraient un uniforme et prétendraient constituer « l'Armée Révolutionnaire Algérienne ».

Pour la première fois, on parle — sous un nom différent — de ce qui sera l'A.L.N. Spillmann, qui vient d'informer son chef, constate que, pour le moment, elle ne s'attaque pas aux Européens. Pourtant, l'alarme est sérieuse. Le 14 octobre à 10 heures, le caïd Bediar et le khodja Layachi ont été enlevés par une douzaine de « terroristes ». Ce sont les gendarmes qui les retrouveront. Ils apprendront ainsi qu'après avoir été kidnappés, les deux hommes ont été roués de coups. Leurs ravisseurs les prévinrent ensuite que c'était là un premier avertissement et qu'ils seraient frappés plus sévèrement s'ils continuaient à servir les Français. Avant de les libérer, les « terroristes » avaient ajouté :

« Tout en vous frappant, nous vous avons fait jusqu'ici marcher pieds nus sur les pierres coupantes d'une route empierrée. C'est parce que vous travaillez pour les mécréants de Français contre vos frères musulmans. Nous vous

Éléments sous droits d'auteur

donnons maintenant des chaussures pour rentrer chez vous parce que vous êtes des hommes de notre race et de notre religion et que nous ne vous voudrons point de mal si vous ne trahissez plus notre patrie commune. »

Les gendarmes, dans leur rapport, signalent que ces propos ont vivement frappé la population, que l'attentat n'a pas été commis par des fellagha tunisiens et qu'enfin, à leur avis, « cet incident semble marquer le début d'une action directe à mobile religieux et « patriotique », perpétré par des Algériens révolutionnaires ».

« Le caïd, en racontant sa mésaventure, avait transmis un papier qui portait un cachet de « l'Armée de la Libération Nationale ».

La réaction du commandant Interarmées est immédiate. Dans cette même lettre, Cherrière annonce au Gouverneur général qu'il fait diriger sur Souk-Arhas un escadron de spahis prélevé à Médéa — c'est-à-dire 3 pelotons de 5 automitrailleuses et un peloton porté — ainsi que deux bataillons de parachutistes. Il rend compte également de l'accord qu'il a donné au général Spillmann pour le mouvement d'unités dont ce dernier dispose. « De mon côté, ajoute Cherrière, je ferai partir demain matin des ordres en vue de la constitution de deux compagnies de tirailleurs algériens. Mais ces unités ne pourront guère être utilisées efficacement avant le 10 novembre. » Dans le domaine de la recherche opérationnelle, le lieutenant-colonel Grall « qui, en Indochine, a fait merveille avec ses commandos parachutistes », deviendra à Bône l'adjoint du colonel Chêne.

« A mon avis, conclut Cherrière, il est indispensable que les postes de garde des caïds et les goums prévus soient constitués dès que possible. J'ai prié le général Spillmann d'insister dans ce sens auprès du préfet, dès son retour à Constantine. »

A qui revient l'idée de constituer des goums dans le Constantinois, au commandement militaire d'Alger ou à l'autorité civile locale représentée par M. Dupuch ?

Peut-être le général Cherrière, finalement convaincu de l'intérêt que présente cette mesure en prend-il la paternité, un peu abusivement, à son compte. Quoi qu'il en soit, ce programme de forces supplétives est loin de rallier tous les enthousiasmes. Le chef de la 10e R.M. ne s'entendra-t-il pas répondre par des maires et sous-préfets du Constantinois : « Votre force supplétive, mon général, ne sera composée que de fainéants et de sans-travail !... »

CHERRIERE ALERTE DE NOUVEAU PARIS...

Un mois s'est écoulé depuis la prise de commandement du général Cherrière et ce dernier est maintenant en mesure d'adresser à M. Jacques Chevallier, secrétaire d'État à la Guerre, un plus long rapport sur la situation militaire en Algérie.

Il faut, avant le 25 octobre, estime Cherrière, neutraliser quelques-unes des bandes algériennes qui ont fait leur apparition dans la région de Souk-Arhas, sillonner le pays pour vérifier que de nouvelles ne se forment pas; il faudra aussi ramener le calme dans une population inquiète qui, « cessant de craindre autant les attentats et les représailles, pourra transmettre à temps le renseignement ». Sur l'ensemble du territoire, « il est nécessaire de constituer des réserves susceptibles de maintenir l'ordre ». Et il précise ses vues, déjà exposées en septembre, sur l'organisation de compagnies légères d'intervention d'infanterie dont il vient d'amorcer la création :

— « Pour pouvoir couvrir en terrain moyen 40 à 50 kilomètres par jour, force nous est, écrit-il, de revenir à la vieille formule du mulet soulageant alternativement deux combattants. Pour pouvoir accrocher, déborder, encercler et détruire une bande de 50 hommes, l'unité légère de manœuvre doit aligner 120 combattants utiles. »

Cela implique la mise sur pied, l'envoi de métropole — à moins que l'on ne les crée sur place — de 3 bataillons de combat de tirailleurs avec 40 à 50 mulets par unité, de 8 compagnies légères montées d'infanterie, disposant chacune d'une centaine de mulets, d'une compagnie saharienne portée de Légion, de 4 escadrons de spahis à cheval, de 2 ou 3 escadrons de gardes. « Il faut pouvoir prévenir plutôt que d'avoir à guérir là où le pays est calme, et écraser dans l'œuf les premières velléités d'insurrection là où elles ont apparu », plaide le général. Si les moyens qu'il demande lui sont accordés, il pourra — sauf imprévu — écarter toute menace de troubles en Algérie.

Est-ce prescience ? Le chef de la 10e R.M. conclut : « Je vous serais reconnaissant de m'indiquer les décisions concernant d'une part le plan de rapatriement du Corps Expéditionnaire d'Extrême-Orient et d'autre part le plan de développement d'ensemble prévu pour les forces en A.F.N. »

BATNA N'EST PAS INQUIET...

Pendant que Cherrière dresse comptes rendus et demandes, Spillmann commence à parcourir le Constantinois. Le 11 octobre, après son entrée officielle dans la ville, il fait la connaissance du préfet, M. Pierre Dupuch, un homme jeune, intelligent, actif et autoritaire, qui fut directeur adjoint du cabinet du président René Mayer à l'Hôtel Matignon.

Le préfet estime que la situation est sérieuse dans les communes mixtes de Souk-Arhas et de Morsott.

De son côté, Spillmann ne peut que constater combien les moyens militaires sont « peu nombreux pour un pays d'une telle étendue et d'une telle difficulté ». Terriblement disparates aussi, le tout représentant — gendarmerie comprise — environ 12 000 hommes. A l'état-major, le 2e Bureau « ne reçoit aucun renseignement de nulle part, et ignore à peu près tout de la situation ». Il ne peut qu'enregistrer les faits, c'est-à-dire présenter un bilan, mais il est incapable de le commenter. « Quant à la préfecture, note le général, elle n'est pas mieux renseignée. »

Conclusion de son carnet personnel :

« Nous sommes dans le bleu. »

A Batna, le 12 octobre par exemple, Spillmann discute avec le colonel Blanche qui commande la subdivision, le jeune et très dynamique sous-préfet Deleplanque, le maire Malpel qui est une puissance locale et aussi un des grands électeurs de M. René Mayer.

« A tous », écrit-il, « je pose séparément la même question : Que se passe-t-il dans l'Aurès ? Ne craignez-vous pas que l'agitation de la frontière algéro-tunisienne ne finisse par gagner cette terre d'élection des dissidences et des rébellions, etc. »

Et les uns et les autres, sans s'être concertés, répondent :

— « Certes les Chaouia de l'Aurès sont des clients difficiles, frustes, secrets, attachés à leurs coutumes. Ils ont le coup de fusil prompt. Il y a toujours chez eux des sortes de bandits d'honneur, condamnés à mort par contumace, qui échappent aux recherches de la gendarmerie grâce à la complicité de tous. C'est un peu comme en Corse. Mais ce sont des gens fort indépendants qui haïssent l'étranger, quel qu'il soit, et n'acceptent aucune consigne

venue de l'extérieur. Nous pensons qu'ils ne bougeront pas. En tout cas, on ne décèle chez eux aucun symptôme inquiétant. Aussi pouvez-vous, mon général, vous consacrer sans inquiétude à la frontière algéro-tunisienne... »

Le colonel Blanche — cependant — interrogé sur l'armement de la population, révélera qu'elle doit posséder clandestinement « une dizaine de milliers de fusils de guerre et d'armes de poing, la plupart relativement récents et principalement d'origine italienne, sans compter les fusils de chasse ». Le chiffre fait sursauter Spillmann, mais il n'est discuté sérieusement par aucun des officiers auxquels il en parle. On se contente de le ramener à 5 000 ou 6 000, « ce qui, bien sûr, est énorme ».

Le général rentre donc à Constantine « peu rassuré sur ce secteur, jugé névralgique en raison de son passé, et inquiet de l'ignorance des autorités. » « A n'en pas douter, note-t-il encore, le contact était perdu entre l'administration et l'administré. Il y avait quelque chose de défectueux dans notre système. »

A Souk-Arhas où il apprend la mésaventure du caïd, le spectacle n'est pas meilleur. Les circonscriptions civiles ne se découpent pas sur l'organisation militaire et vice versa. Comment, dans ces conditions, mettre en œuvre une unité d'action « face à des gens qui se moquent éperdument de nos chinoiseries administratives ? »

« NOUS SOMMES DES BOUTIQUIERS TIMORES... »

A Constantine, Spillmann trouve, en la personne de son « patron », M. Dupuch, un allié de poids qui partage entièrement ses vues. Mais le préfet est conscient des lenteurs administratives et de l'insuffisance des crédits. Le général n'en réclame pas moins la levée de 620 supplétifs qui seront affectés à la police des communes mixtes, à la sécurité des exploitations agricoles. Il en coûtera environ 12 millions par mois, mais cela permettra d'engager de notre côté un nombre appréciable de musulmans jeunes et actifs qui pourraient être tentés de passer à la rébellion... Demi-mesure : Alger est d'accord sur le principe, mais le projet de garde des fermes par des assès est repoussé. Il ne plaît pas davantage aux colons qu'il n'a plu aux maires et aux sous-préfets.

Spillmann est déçu. Il écrit : « Nous allons une fois

Éléments sous droits d'auteur

encore agir en petits boutiquiers timorés, procéder par petits paquets et, je le crains, laisser passer l'occasion favorable. »

Le 19 octobre, il accueille le général Cherrière à Tébessa. On discute de nouveau longuement de la création d'unités légères d'infanterie et de compagnies muletières. Le moindre problème paraît d'une complexité effroyable. Il faut donc des mulets, mais qui dit mulets dit aussi bâts. Or ceux-ci, stockés depuis 8 ans, ne sont pas en bon état; on a licencié les selliers spécialisés et la seule entreprise capable d'en fabriquer se trouve en France : or, elle ne peut en livrer plus de 500 par an. Et cela ne règle pas la question des crédits...

Pendant ce temps, la situation ne s'améliore pas :

Touggourt a signalé l'existence d'une bande de 50 fellagha algériens, armés de fusils italiens et agissant en relation avec des éléments suspects de Biskra. Quelques jours auparavant, la Résidence à Tunis avait fait savoir qu'un nommé Azzedine Azouz avait reçu des instructions du Caire pour infiltrer des terroristes dans le Sud-Constantinois. De son côté, Tébessa s'inquiète de la présence de bandes armées au sud de la ville. Le 23 octobre, trois gendarmes sont attaqués par une vingtaine d'individus, dans la région de Guentis.

Spillmann envoya le colonel Blanche inspecter la région : « Ce que j'ai vu », rend compte cet officier, « est pleinement satisfaisant. »

UNE CARENCE GRAVE : LE RENSEIGNEMENT

Les moyens militaires ne sont pas seuls à faire défaut. Le 27 octobre, Cherrière, qui est à Alger, adresse une nouvelle synthèse « sur l'évolution de la situation en Algérie ». Il traite longuement du renseignement « nécessaire à toute action préventive ou répressive », et déplore que les officiers des Affaires militaires musulmanes et la gendarmerie ne disposent « d'aucune ressource financière pour s'attacher des informateurs ou des indicateurs ». Il constate que l'autorité n'a pas été prévenue de la formation des bandes sur la frontière tunisienne et il regrette que les brigades de gendarmerie ne comportent pas de musulmans. Sur ce, « l'autorité civile a compris la situation. Aussi a-t-elle multiplié ses équipes volantes de P.J. »

Et il manifeste ainsi son inquiétude :

« Je ne dispose pas de troupes, suffisantes en quantité et surtout en qualité, pour rétablir rapidement une situation délicate. Je ne puis écarter l'hypothèse où, avant de déclencher la grosse affaire, l'adversaire attirerait mes disponibilités sur des abcès de fixation. Je ne possède pas les moyens de rechercher efficacement le renseignement opérationnel permettant une exploitation rapide. En résumé, en dehors des villes, notre système civil et militaire de recherche de renseignements a fait faillite. Comment y remédier ? » Dans un premier temps, Cherrière propose d'utiliser « quelques gradés et tirailleurs musulmans » qu'il compte envoyer dans les tribus !...

Devant la montée du péril, on aurait tort de croire que les autorités d'Alger restent murées dans un optimisme béat. Sans doute M. Léonard en est-il le premier conscient puisque le général Cherrière ajoute : « Une situation nouvelle se présente depuis le 26 octobre. A cette date, un renseignement de source qualifiée indique qu'un mot d'ordre est parvenu du Caire ordonnant de généraliser les incidents sur l'ensemble de l'Algérie, en vue de les exploiter à la tribune de l'O.N.U. lors de sa prochaine session. CETTE ÉVOLUTION A AMENÉ LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE A ME CONFIER, A PARTIR DU 27 OCTOBRE ZÉRO HEURE, LE COMMANDEMENT INTERARMÉES EN ALGÉRIE. »

Des mesures particulières de protection civiles et militaires sont en voie d'exécution. Dans le secteur de Tébessa, des parachutistes sont immobilisés « pour un éventuel coup dur »... Le nouveau commandant Interarmées estime qu'il pourra progressivement parer à une évolution brutale de la situation, à condition que les incidents « ne mettent en œuvre que des effectifs adverses réduits ». « Bien entendu, précise-t-il, je ne pourrai rien faire contre le terrorisme individuel ou collectif; ce sera surtout l'affaire de la police, que la gendarmerie aidera de son mieux... »

Pour la première fois, une inquiétude réelle transparaît dans les propos du chef militaire. Le ton se fait singulièrement pressant.

Avant d'écrire le long rapport que l'on vient de citer, Cherrière a rencontré M. Léonard :

— « Il faut prendre ses responsabilités, Monsieur le Gouverneur général. Il faut me couvrir... »

— « Marchez, mon général. »

L'entente reste parfaite entre les deux hommes, ainsi qu'avec le préfet Vaujour. Le commandant Interarmées se félicite aussi de ses excellentes relations avec le secrétaire d'Etat à la guerre Jacques Chevallier, qui lui paraît avoir bien compris qu'il se développe en Algérie une situation de plus en plus explosive. Un membre du cabinet de M. Léonard est d'ailleurs dépêché auprès du ministre. Il faut obtenir au plus tôt un renforcement de l'armée.

ON N'ECOUTE PAS M. VAUJOUR...

Le 29, Cherrière se rend dans l'Est algérien; il y retrouve M. Vaujour et ensemble ils participent à une conférence à la préfecture. Le général Spillmann, qui y assiste également, écrit :

— « Le directeur de la Sécurité Publique vient de nous aviser de la possibilité imminente d'un mouvement insurrectionnel ou terroriste dans l'Algérois et le Constantinois. Il le sait d'autant mieux que c'est lui-même qui fournit des explosifs (à peu près inoffensifs) aux futurs terroristes, presque tous militants du M.T.L.D. !... Il existe même, à sa connaissance, un ou deux ateliers de fabrication de bombes dans l'Aurès. Je ne sais pourquoi, ces avertissements — pourtant précis — ne furent guère pris en considération par la plupart des responsables... Je suis convaincu, toutefois, que le préfet de Constantine ne les néglige pas, sans peut-être y croire entièrement. Tous les sous-préfets du département ont assisté à cette réunion, ainsi que la totalité des administrateurs des zones sensibles. A l'exception de M. Hirtz, personne ne manifeste d'inquiétude pour un avenir proche. »

Sans doute, en évoquant la fabrication de bombes dans l'Aurès, M. Vaujour se souvient-il d'une explosion qui se produisit à Batna dans la maison appartenant à un meunier de Lambèse, un certain Ben Boulaïd, que l'on dut relâcher faute de preuves. On retrouvera bientôt ce personnage... Quant aux explosifs que les terroristes préparent dans l'Algérois, la Sécurité Publique est fort bien informée de l'affaire puisque ce sont les deux fameux indicateurs de M. Vaujour — dont nous avons parlé plus haut — qui participent à leur préparation. Ils demandent même des conseils aux policiers... lesquels truquent doses et produits, transformant ainsi en gros pétards les engins prévus pour

d'importantes destructions. Mieux même : à la veille de l'insurrection, M. Vaujour aura une de ces bombes sur son bureau.

Le samedi 30 octobre, le quotidien communiste *Alger Républicain* informe ses lecteurs des mesures d'ordre prises dans le Constantinois, des barrages de gendarmerie qui arrêtent les voitures... des voyageurs obligés de descendre des cars pour vérification d'identité, etc. Mais la population n'y prête guère attention.

Le 31 octobre, le ministre de l'Intérieur téléphone à Alger pour s'informer. On lui répond que le calme règne. On en vient même à se demander si l'affaire prévue va se déclencher. Cherrière envoie un télégramme à Paris :

— « Je ne sais si mes demandes sont toujours aussi pressantes... Peut-être pourriez-vous stopper le départ annoncé de la 25e D.I.A.P., tout en la conservant disponible. »

Le général Maurin, grand patron de la gendarmerie, interrogé, répond : « Le bled est tranquille. »

Fort heureusement, le message rédigé par Cherrière arrivera trop tard pour modifier les mouvements de la division parachutiste. Ce jour-là, le général a décidé de s'enfermer, la journée entière, dans son bureau pour travailler en toute tranquillité. C'est un dimanche : « un jour sans visite », dit-il, « donc sans emmerdements ! »

La Toussaint 54 ne commencera effectivement que quelques heures plus tard...

CHAPITRE III

DE LA RÉVOLTE DES AURÈS EN 1916 ET DE QUELQUES AUTRES INSURRECTIONS...

Un mot d'ordre pendant la Grande Guerre. — La conscription, voilà l'ennemi. — Où certains musulmans réclament déjà la plénitude des droits politiques. — Premiers fellagha, premiers centurions. — Les leçons de l'histoire. Plus de dix soulèvements depuis 1830.

L'humeur tranquille que viennent de manifester — à soixante heures du déclenchement de l'insurrection — un grand nombre d'administrateurs et de maires du Constantinois ne rassure pas le général Spillmann. L'Aurès est bien connu pour le caractère difficile, particulariste et farouchement indépendant de sa population.

Les archives de la division de Constantine en disent, sur ce chapitre, suffisamment long.

La dernière grande révolte remonte à la Première Guerre mondiale: 1916. Sa cause immédiate: la mobilisation de la classe 17. Depuis la sanglante bataille de Charleroi, les familles algériennes commencent à s'émouvoir lorsqu'on vient chercher leurs enfants. Le soir, à la veillée, les parents, les femmes surtout, écoutent le récit terrifiant des derniers combats. On exalte le courage des soldats musulmans. On affirme qu'ils furent « presque seuls » à supporter le poids

du choc allemand. On sait aussi que, depuis quelques mois, certains conscrits de la tribu — ou des tribus environnantes — refusent de se laisser enrôler et rejoignent les bandes qui circulent dans le djebel. Les effectifs de ces « Grandes Compagnies » ne cessent d'ailleurs de croître car, aux insoumis, se joignent des déserteurs en armes et les travailleurs réfractaires au Service du travail en métropole pour le compte de la Défense nationale. Pour vivre, ces bandes pillent, brigandent, attaquent même les agents de l'autorité.

En cet automne de 1916, les Aurès ne sont pas la seule région à connaître de tels troubles. Aux portes de Ténès, des « révoltés » s'attaquent aux voyageurs, aux voitures. Ils ont même tué deux gendarmes. Le mouvement n'a été stoppé qu'au prix de quelques rudes opérations de police.

Les spécialistes des soulèvements en Algérie savent bien, à l'époque, comment débutent les insurrections : bruits de guerre, excitations venues de la propagande étrangère, exactions de chefs indigènes, irrespect de l'autorité, retard dans les paiements d'impôts, précipitation insolite dans les rentrées de récoltes, désertion des enceintes judiciaires et des bureaux administratifs, paniques subites sur les marchés, émissaires sillonnant le pays et semant sur leurs pas des nouvelles fantastiques... Des feux s'allument alors dans la montagne... Le téléphone est coupé... On assassine. On pille. On incendie...

Or, ce 17 octobre 1916, l'arrondissement de Barika connaît un certain nombre de ces symptômes. Plusieurs douars tiennent tête au chef de la commune, voire au sous-préfet; l'autorité est ouvertement bafouée et, à des centaines de kilomètres, la localité devient le point de mire de la population. Les chefs musulmans, qui sont les auxiliaires du pouvoir, vacillent devant l'incertitude officielle. A Mac-Mahon se tiennent d'étranges conciliabules, suivis de redoutables serments. On jure de ne livrer à aucun prix les conscrits.

Les marabouts tentent timidement de s'opposer au mouvement, mais ils comprennent qu'il n'est guère habile de lutter à contre-courant. Ils évitent toutefois de se compromettre ouvertement, quitte à encourager la subversion en sous-main, comme le fait notamment la Confrérie des Rahmania. De même qu'en 1871, une autre révolte où la religion joue un rôle capital, on assiste à l'alliance du marabout et du bandit.

A la fin octobre, les signes d'une insurrection deviennent plus nets. En 12 jours, le parquet de Batna, débordé, relève 18 assassinats ou tentatives d'assassinats. Cinq Européens en sont victimes et les autorités signalent l'activité grandissante du chef de bande Benali, célèbre pour ses attaques de voitures. Benali tient la montagne et terrorise la région.

Le 8 novembre, à Medina, toujours dans les Aurès, on parle d'une attaque générale contre les fermes. Les autorités discutent longtemps entre elles, avant de se décider à faire appel aux zouaves que l'on transportera de nuit en automobiles.

A Barika, la situation empire. La montagne se couronne de feux qui sont autant de messages. Les colporteurs racontent que la France n'a plus de soldats... Ils ajoutent que les autorités n'osent pas tirer sur les « moujahidines » (déjà !), qui galopent dans la plaine où ils font flotter les couleurs du Prophète en prêchant la guerre sainte. Ce ressort, capital, ne s'est pas détendu tout seul. Le Cheik de Seggana a su l'utiliser aussi efficacement que sournoisement. C'est lui qui affirme que l'Algérie tout entière va résister à la conscription, à la levée des travailleurs.

LA MORT DU SOUS-PREFET

Ce genre d'arguments n'est pas sans frapper les notabilités qui ne trouvent plus de remplaçants pour leurs fils. On raconte, en effet, que des « marchands d'hommes » achètent jusqu'à 10 000 francs celui qui accepte de partir à la place d'un autre. Tous ces bruits courent le djebel en s'amplifiant. Et tous conduisent à la même conclusion : « C'est bien la fin de la France. La France n'a plus de soldats. La France est donc impuissante contre les Aurésiens. »

Le 11 novembre, en fin d'après-midi, M. Kellermann, gérant de la ferme Grangier, voit arriver son garde dans un état d'extrême agitation. Il vient le prévenir que l'insurrection est imminente. « La Boublique » (La République) règne déjà de Lambèse à Barika. « Sur mon chemin, précise le musulman, j'ai rencontré des cavaliers qui m'ont crié qu'une révolte générale allait éclater. » A ce moment, un cantonnier surgit tout essoufflé. Lui aussi affirme qu'il a croisé un grand nombre d'hommes, dont quelques-uns ont

eu le temps de dire : « La Boublique sera proclamée ce soir même. » Des cavaliers encombrent toute la plaine de Barika. Ils m'ont dit : « Aïn-Touta est en feu. L'administrateur est tué. Tout est en révolution... »

Au moment où M. Kellermann et son fils — qui sont encore à moitié incrédules — décident de quitter leur ferme, des insurgés sont déjà en train de démolir les ponts pour empêcher les deux hommes de fuir. Par chance, ceux-ci ont coupé à travers champs. Quelques heures plus tard, les gendarmes découvriront la ferme incendiée. C'est le début de la révolte.

Le lendemain, vers 7 heures du matin, le Gouverneur général de l'Algérie apprend par téléphone que M. Cassinelli, sous-préfet de Batna, et M. Marseille, administrateur d'Aïn-Touta, viennent d'être assassinés par des musulmans.

L'affaire s'est passée à Mac-Mahon, un petit centre situé sur les pourtours des Aurès, aussi pauvre que la commune mixte d'Aïn-Touta dont il est le chef-lieu. Le sous-préfet est venu présider le conseil de révision. Bien que des bruits alarmants circulent, M. Cassinelli ne juge pas utile de faire venir les zouaves qui patrouillent dans la région. Tout semble d'ailleurs vouloir se dérouler dans le calme. Un seul douar, celui des Ouled Aouf, ne présente pas ses hommes. Le soir, à 18 heures, le sous-préfet rédige un télégramme :

« Je crois », écrit-il, « que les Ouled Aouf ne céderont pas facilement et que les troupes demandées devront intervenir. »

Le sous-préfet et la commission officielle dînent au bordj. On va se coucher à 22 heures.

Vers 3 heures du matin des bandes, cavaliers et piétons mélangés, femmes et tout jeunes gens, glissent silencieusement de la montagne, enveloppent le poste à distance, puis resserrent leur cercle. Un quart d'heure après, la horde défonce les portes. Des coups de feu retentissent. Le sac commence. Le sous-préfet est blessé au genou.

Les insurgés exigent de l'argent. M^me^ Marseille leur remet 1 800 francs, ainsi que 60 francs de rente provenant du premier emprunt de la Défense nationale. En même temps, armoires, commodes, tiroirs sont vidés de leur contenu. Au rez-de-chaussée, les assiégeants répandent du pétrole et y mettent le feu. La famille Marseille tente une sortie. Mais à peine le sous-préfet a-t-il fait quelques pas en dehors du bordj qu'il tombe, frappé de plusieurs coups

de matraque. On retrouvera son corps dans la cour intérieure.

DES MUSULMANS PROTEGENT LES EUROPEENS

Au milieu de la foule hurlante, se dresse Benali qui porte croisés en bandoulière, deux fusils. A la main il brandit un revolver. Il se dirige vers les femmes et veut les tuer. Un marabout qui tente de s'y opposer se verra assez comiquement traité de « proxénète ». Il n'en sauvera pas moins leur vie. Mais déjà Benali harangue ses troupes qui viennent d'édifier une barricade :

— Allez donc ! Tapez ! Enlevez ! Comment ? Vous auriez peur de 20 zouaves ?

La foule, pourtant, ne suit pas Benali. Elle préfère piller un mozabite et un israélite. Chez les Européens, c'est la terreur. M. Clapier, le boulanger, se cache dans son grenier; M. Ferrandi, le chef cantonnier, se terre dans le fond de son jardin.

Les zouaves, originaires de métropole et commandés par le sergent pied-noir Torregrossa, interviennent. La foule les reçoit par une fusillade. De leur côté, 3 gendarmes tentent de rejoindre les militaires. Mais la meute est trop compacte et ils n'y parviennent pas. Enfin, vers 4 heures du matin, la troupe parvient à nettoyer la place à force de feux de salve.

La station de chemin de fer n'échappe pas à l'émeute. Mais là, le chef de gare et sa famille — déconcertante et éternelle Algérie — doivent la vie sauve à deux auxiliaires musulmans qui les préviennent à temps et les cachent sous des djellabas. Mieux encore, ils refusent d'indiquer la direction dans laquelle se sont enfuis leurs patrons. La femme d'un des garde-ligne paie cher sa fidélité : on l'abat d'une balle dans le ventre.

Une scène similaire se déroule à la maison forestière de Tamarine où les révoltés massacrent le brigadier Terrezano.

Pendant ce temps, à Barika, M. Zannetacci, administrateur de la commune mixte, apprend le sac de la ferme Kellermann. Il tente de téléphoner, mais toutes les lignes sont coupées, sauf celle de M'Sila, ce qui permet de donner l'alerte. Il est temps, car déjà des bandes de cavaliers et de fantassins armés procèdent à l'encerclement du village. Un répartiteur des contributions directes, officier de réserve,

M. Charles, organise la défense du bordj. Quant à l'administrateur, il prend la responsabilité des alentours du petit fortin. Le receveur des P.T.T. refuse d'abandonner son poste.

Au début de la soirée, une forte troupe d'insurgés se dirige vers le village. Aux créneaux, les soldats sont prêts à faire feu, quand brusquement M. Zannetacci leur interdit de tirer. Il s'avance seul vers les rebelles.

Impressionnés, quelques musulmans armés se détachent et viennent se placer aux côtés de l'administrateur. La foule hésite. Ses chefs annoncent qu'ils n'ont aucune mauvaise intention. La population réfugiée dans le bordj respire, et plus encore le courageux receveur des Postes, qui a voulu à toute force rester à son bureau. Une patrouille de spahis survient, suivie d'une colonne militaire. Les insurgés se replient à 5 kilomètres de la ville.

Le surlendemain de ces événements, c'est-à-dire le 14 novembre, l'adjudant Gaa recevait la mission de ramener un convoi sur Barika. Après s'être mis en route avec 50 zouaves, 12 spahis, 4 conducteurs du train des équipages, 12 travailleurs indigènes et 2 déserteurs, il constate qu'il est suivi par de nombreux groupes de cavaliers. Et ceux-ci ont une nette tendance à l'encercler.

Gaa fait mettre ses hommes en colonne par un, de chaque côté de la route, baïonnette au canon. La troupe parcourt ainsi 5 nouveaux kilomètres. Mais au moment de la pause, en fin d'après-midi, les spahis qui servent d'avant-garde se replient sous la pression de la cavalerie ennemie. L'adjudant fait former le carré et charger les armes. Les insurgés tirent. La troupe leur répond.

Par trois fois les rebelles donnent l'assaut aux soldats et, un moment, le carré est menacé sur sa face arrière. On en vient au corps à corps. Mais les militaires restent finalement maîtres du terrain. Il ne reste plus qu'à dresser l'inventaire de ce qui a disparu au cours du combat, comme de ce qui a été pris à l'ennemi. La lune éclaire maintenant la route. La petite troupe reprend sa marche, suivie à 600 mètres par les révoltés qui tirent encore, par rafales, comme dans une fantasia.

Le 17 novembre, les Aurésiens tenteront de détruire la voie ferrée et attaqueront une patrouille de spahis. On confiera au général de Bonneval le commandement des troupes chargées de la répression.

ZOUAVES SKIEURS ET AVIATEURS

Fin novembre, c'est une nouvelle histoire. Des conscrits, qui avaient hésité à se présenter, font leur soumission à Corneille. Seule sanction : on décide de les incorporer sur-le-champ. On les dirige sur Batna, sous escorte de 50 zouaves. Mais le détachement est attaqué en cours de route. Une fois de plus, il y a des blessés. Les recrues fuient dans la montagne et les rebelles, qui sont plusieurs centaines, fêtent leur victoire en coupant un pont. D'autres engagements suivront et le commandement constate que les effectifs dont il dispose sont insuffisants pour rétablir l'ordre.

Des renforts arrivent de Tunisie sous forme de zouaves et d'artillerie. Il en vient aussi de France. On enverra même dans les Aurès une escadrille d'aviation. On va enfin pouvoir constituer plusieurs colonnes mobiles. Mais en attendant que tout le dispositif soit en place, l'insurrection continue. Elle gagne maintenant le nord de Batna. La commune mixte d'Aïn-M'Lila est le théâtre de troubles graves : pillages, bagarres, enlèvement de conscrits.

A partir de la mi-décembre, des opérations massives vont s'engager contre les rebelles. On prévoit même des barrages pour les empêcher de fuir. Dans la plupart des cas, ils se dispersent ou se rendent.

Mais parfois, il faut employer le canon pour détruire une barricade. Il arrive aussi qu'un obus — frappant un gourbi — provoque l'explosion de la réserve de poudre que les révoltés y avaient cachée. Semaines après semaines, les colonnes mobiles rayonnent autour d'un point qui leur est affecté comme cantonnement. Elles visitent les douars suspects et y séjournent jusqu'à la remise des déserteurs ou des insoumis. La population est de plus en plus lasse. Elle livre Ahmed Ben Noui, un bandit important.

La pacification durera jusqu'au mois d'avril 1917.

Pour bien démontrer aux populations que les Français peuvent aller n'importe où, le commandement équipe les zouaves de raquettes de neige et leur fait escalader les sommets des Aurès. C'est déjà la guerre psychologique. On cherche de même à frapper l'imagination des populations en utilisant l'escadrille F. 306, commandée par le capitaine Laurent et composée de Farman. Les avions ne lancent que quelques bombes, mais l'effet produit est incontestable.

Après le survol d'un douar, les habitants sautent à cheval pour trouver l'administrateur d'Arris : « Souviens-toi que nous t'avons tout donné, nos conscrits comme les travailleurs qui nous étaient demandés. Qu'est-ce que l'on nous veut de plus ?... »

UNANIMITE CONTRE LA CONSCRIPTION...

Le but principal des opérations de répression est de récupérer les armes volées. Les troupes ont l'ordre de rester dans les douars jusqu'à la remise totale de l'armement dérobé. Or, sur les 24 fusils et les 2 146 cartouches disparues au bordj de Mac-Mahon, on ne récupéra qu'une seule arme et 56 cartouches. Les musulmans avaient décidé de ne jamais rendre les armes, quoi qu'il advienne...

Nous l'avons vu, la raison essentielle de l'insurrection résidait dans l'opposition de la population à la conscription. Cet état d'esprit n'était pas nouveau. Au cours des années précédentes, les autorités avaient connu de semblables difficultés. Elles avaient jugé plus prudent de les laisser sans solution.

Or la conscription était déjà, à l'époque, un sujet fort discuté en Algérie. Bien avant la guerre de 14, de « jeunes algériens » réclamaient des droits électoraux plus étendus, en échange du service militaire; et un Tlemcénien déclarait que si les musulmans avaient paru s'opposer au service militaire obligatoire, c'est parce qu'on n'avait pas « étudié les concessions à leur faire, voire celle pleine et entière des droits politiques à beaucoup d'entre eux ».

Du côté des Européens — mais pour d'autres raisons — la résistance avait été aussi vive :

« Quand les Arabes seront passés par la caserne », déclare l'un d'eux en 1908 au Congrès des colons d'Algérie, « ils ne feront que de mauvais ouvriers agricoles. On a remarqué que les indigènes, qui ont accompli un certain nombre d'années de service, font des ouvriers déplorables... Quand la conscription aura rendu 10 classes à leurs foyers, il y aura danger permanent pour la sécurité... Etendre le recrutement obligatoire aux musulmans, ce serait — à bref délai — l'expulsion des Français d'Algérie. »

Et ce même Congrès émettait le vœu « que le système de la conscription obligatoire ne soit pas appliqué et que l'on se borne à l'augmentation du contingent indigène, au

Éléments sous droits d'auteur

moyen de l'enrôlement avec primes et de retraites suffisantes. »

Les toutes-puissantes délégations financières observaient la même attitude et la Presse algérienne, suivie à Paris par *Le Temps*, emboîtait unanimement le pas à cette campagne contre le service militaire obligatoire des Algériens de souche nord-africaine.

Voici pour la dernière rébellion des Aurès. Nous allons voir maintenant qu'elle avait de redoutables précédents.

L'ALGERIE SANS CESSE EN REVOLTE...

De longs siècles avant le débarquement de 1830, ce sont les Gétules qui ouvrent la liste des insurrections (30 avant J.-C.). Il faudra 36 ans aux Romains pour réprimer leur révolte. Celle de Tacfarinas (27 après J.-C.) exigera 7 ans d'opérations. En 40, c'est le soulèvement d'Oedemon. De 253 à 260, la Petite et la Grande Kabylie sont à feu et à sang. En 270, c'est la révolte d'Aradion. En 289, la Kabylie entre en dissidence pour quatre ans et il faudra transplanter des tribus entières. De 320 à 330, c'est la rébellion des Donatistes et Circoncellions, dont la ville de Timgad est le centre. Puis c'est le tour de Firmus (373-375), de Gildon (396-398)...

L'occupation des Vandales (427-533) est marquée par les incessantes émeutes des Berbères. A un moment, les Aurès sont pratiquement indépendants.

Sous l'occupation byzantine (533), le chef berbère Yabdas est à la tête d'une formidable insurrection. L'anarchie régnera jusqu'à l'invasion arabe. En 683, les Arabes, à leur tour, sont battus et chassés une première fois d'Afrique du Nord par Koceila, chef de tribu dans les Aurès. Après la mort de leur chef, les Aurésiens continuent la lutte sous le commandement mémorable, légendaire maintenant, d'une femme : Dina, surnommée « la Kahena » (la sorcière). La « Kahena » devient pratiquement la reine d'une grande partie du pays. Elle bat les Arabes à plate couture en 698. Mais en 702 elle est vaincue par des troupes venues d'Égypte.

Jusqu'à la domination turque, en 1512, les soulèvements berbères se reproduisent périodiquement et la situation ne changera guère pendant les trois siècles qui vont marquer la domination nominale du sultan de Constanti-

nople. Les Aurès et la Kabylie sont pratiquement en rébellion constante. En 1805, par exemple, c'est une armée de 80 000 hommes qui marche sur Constantine, sans réussir toutefois à investir la ville.

Les troupes françaises débarquent aux environs d'Alger le 5 juillet 1830. Mais notre présence réelle ne commence vraiment qu'après la reddition de l'émir Abdel-Kader, le 22 décembre 1847. L'ère des insurrections algériennes est-elle close pour autant ?

LES SOULEVEMENTS DEPUIS 1830

En 1845, le marabout Bou-Maza fomente un soulèvement dans la région du Dahra, en Oranie. Cinq cent insurgés, réfugiés dans des grottes, se laisseront enfumer plutôt que de se rendre. Auparavant, les colonnes mobiles avaient systématiquement ravagé la région.

En 1849, c'est un ancien cheik, Bou-Zian, qui — en prêchant la guerre sainte — bouleversera le Sud-Constantinois. Sa capitale Zaatcha ne tombera qu'au terme d'un siège de 50 jours et les forces françaises perdront dans cette affaire un millier de tués et de blessés. Bou-Zian, capturé et fusillé, les montagnards de l'Aurès continuent la lutte. Il faudra donner l'assaut à leur nouvelle capitale, Nara, pour en finir avec cette insurrection (1850).

L'année suivante, la Kabylie entre en révolte sous la conduite de Bou-Bar'Ala. Le gouverneur général Randon vient diriger lui-même la seconde phase des opérations qui nous coûte, de 1852 à 1854, plus de 2 000 soldats. En 1857, la Grande Kabylie n'est pacifiée qu'au prix d'une expédition de grande envergure.

Les Aurès, où la paix française ne règne que depuis 1850, sont soulevés neuf ans plus tard par Si Sadok, tentative vite réprimée.

En 1860 un illuminé, Ben Boukhentache, apporte le trouble dans le Hodna où il rassemble 1 800 fusils. Là encore Alger est contraint d'envoyer un corps expéditionnaire.

En 1864 le bachagha et chef religieux Si Sliman Ben Hamza, désireux d'augmenter son rôle politique, mécontent de l'attitude de certains jeunes officiers des bureaux arabes et inquiet des bruits qui courent sur une prochaine diminution de ses pouvoirs, lance l'appel à la guerre sainte. Le

sud de l'Algérois et une partie de l'Oranie sont en feu. Les insurgés ne se soumettent que parce que les colonnes mobiles les ont acculés à la misère en razziant systématiquement leurs approvisionnements. La paix, cependant, ne reviendra définitivement qu'après la reddition d'un des chefs insurgés, réfugié au Maroc.

En 1864, le Hodna lève encore — pour un temps très court — l'étendard de la révolte.

Mokrani, l'année de Sedan, envoie une véritable déclaration de guerre au général commandant Constantine. Le lendemain de son ultimatum, le chef de l'insurrection, qui est un descendant de grands seigneurs indigènes, met le siège devant Bordj-Bou-Arreridj avec 15 000 hommes. La neutralité de certaines confréries religieuses épargne à l'Algérie un soulèvement général. Pendant 10 mois, 86 000 soldats français vont lutter contre les 200 000 hommes commandés par Mokrani. Plus de 300 combats seront livrés et le bilan de nos pertes se montera à 2 686 combattants.

Cinq ans plus tard, c'est la révolte des Zibans. Trois colonnes mobiles obligent 5 000 rebelles à capituler.

En 1879, un personnage religieux, Mohamed Amziane, soulève de nouveau les Aurès. Mais au premier engagement, il est forcé de se réfugier en Tunisie.

En 1881, le marabout Bou Amama, bien connu pour sa vie ascétique, s'est constitué un petit État dans la région de Moghar. Inquiète des activités de ce personnage, l'armée projette d'établir un poste près de la capitale du marabout. C'est une nouvelle insurrection, qui s'étend à tout le Sud-Oranais. Bou Amama réussit des raids dans les régions de Tiaret, Frenda et Saïda. L'affaire se termine en mai 1883, lorsque les derniers survivants demandent l'aman.

En 1901 un journalier illuminé, Yacoub, provoque une révolte d'un caractère très particulier. Il ne s'agit plus de chasser l'Infidèle, mais de le convertir. Les disciples de Yacoub obligent les Européens de la région de Margueritte à prononcer les paroles sacramentelles de la « Chehada », que l'on fait réciter à toute personne qui embrasse la religion du Prophète. Ceux qui refusent sont massacrés. L'insurrection ne dure qu'une demi-journée, stoppée par l'arrivée de tirailleurs venus de Miliana.

En 1916, c'est la révolte des Aurès.

En 1945, l'émeute dite de Sétif. Elle touche, en réalité, non seulement cette ville mais plusieurs centres du Constantinois. Des dizaines d'Européens sont atrocement massa-

crés. La répression est sévère. Les nationalistes affirment qu'elle a fait 40 000 morts. Pendant de longues années — et pratiquement jusqu'à la veille des événements qui vont nous occuper — ce soulèvement aura creusé un fossé profond entre les musulmans et les Européens du Nord-Constantinois. Ces derniers, notamment, ne cesseront de se référer à la vigueur de la réaction qui, à l'époque, avait permis d'étouffer dans l'œuf la rébellion. Ils en oublieront qu'en l'espace de dix ans la situation à l'extérieur tant qu'à l'intérieur de l'Algérie avait quelque peu évolué.

Éléments sous droits d'auteur

CHAPITRE IV

CHERRIÈRE : « DANS LES AURÈS, C'EST LA GUERRE »

(17-11-1954)

Un coup de téléphone dans la nuit du 1er novembre : l'insurrection est déclenchée. — Arris appelle au secours. — On parle de napalm. — M. Ben Chenouf est bien silencieux, René Mayer pessimiste. — Le F.L.N. aux écoutes de M. Léonard. — Cherrière veut démontrer que « la rébellion ne paie pas ». — Procédure ou efficacité ? — M. Mitterrand regrette de n'avoir pas essuyé des coups de feu. — Mort d'un bandit.

Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954, le téléphone réveille le général Cherrière à 1 h 40 du matin. Au bout du fil, M. Léonard :

— Etes-vous au courant, mon général ?

— De quoi, Monsieur le Gouverneur ?

— Plusieurs attentats viennent d'avoir lieu... Prenez immédiatement les dispositions nécessaires, et tenons-nous en liaison.

Le chef militaire de l'Algérie interloqué se lève et interroge l'officier de service :

— Rien à signaler, mon général.

Cherrière passe une robe de chambre et gagne le central téléphonique du commandement. Il appelle tour à tour Oran, Alger, Constantine. Il téléphone aussi au général

Maurin, grand maître de la gendarmerie. A ses quatre subordonnés, il ordonne de renforcer la surveillance avec tous les moyens disponibles. Puis il gagne son bureau où viennent d'arriver les premiers comptes rendus des événements. Le commandant Piedagniel lui tend les télégrammes.

— Fermez donc la fenêtre, lui dit le chef de la 10e R.M. On pourrait nous tirer dessus de l'immeuble d'en face !

Etonnante prémonition ! Dans 26 mois, 17 jours et 30 minutes, très exactement, dans ce même bureau devenu celui de Raoul Salan, on tirera au bazooka depuis la terrasse de l'immeuble que le général vient de désigner au commandant...

A l'aube du 1er novembre, le général Cherrière se rend au G.G. Il y rencontre le gouverneur, entouré de ses adjoints. On décide de mettre sur pied un bataillon de la Légion. L'opération ne peut être menée très rapidement. Fort heureusement, il y a encore des parachutistes disponibles à Philippeville. Tout le monde téléphone. Un certain nombre de faits précis affluent et l'on conclut un peu prématurément à un embrasement général du Sud-Constantinois. Signe rassurant : en Oranie, près de Casseigne, la population a réagi contre les terroristes et collaboré avec la gendarmerie. De même dans l'Algérois.

Cherrière interroge Léonard :

— Monsieur le Gouverneur, je désire me rendre immédiatement à Constantine et à Oran.

— Que ferez-vous sur place, mon général ?

— Rien de plus, peut-être, Monsieur le Gouverneur, mais j'aurai au moins un contact direct. Cela peut être plus utile...

UN CAÏD MEURT EN PROTEGEANT UN INSTITUTEUR

C'est le téléphone aussi qui, à Constantine, réveillera peu avant 3 heures du matin — et dans cette même nuit du 31 octobre au 1er novembre — le général Spillmann. Le préfet Dupuch, très calme, annonce à son subordonné militaire qu'un mouvement insurrectionnel vient de se déclencher :

— La gendarmerie de Condé-Smendou a été attaquée. Sans succès. Au Kroubs, à 10 kilomètres au sud de Constantine, des sentinelles ont essuyé des coups de feu. A Biskra, des factionnaires sénégalais ont été attaqués. A Batna, la situation est plus grave : 2 sentinelles ont été

tuées. A Kenchela un sous-lieutenant, commandant d'armes, et une sentinelle ont trouvé la mort. Des agents de police sont prisonniers des rebelles. L'administrateur a failli être enlevé ou tué. Un de ses gardes est blessé. Arris, enfin, chef-lieu de la commune mixte des Aurès, est isolé.

Dupuch demande au général d'alerter toutes les troupes de la Division. Il est entendu que les deux hommes se tiendront informés, sans délai, de la moindre nouvelle qui leur parviendrait.

Spillmann note sur son carnet : « Mon premier soin est de réveiller mon aide de camp, le lieutenant Bescond, de m'armer, d'armer le poste de police, les secrétaires et les chauffeurs; de m'assurer personnellement que le quartier général de la Division est à l'abri d'un coup de main. Je fais venir ensuite mes adjoints tandis que le colonel Durif, mon chef d'état-major, alerte Bône, Sétif et Souk-Arhas. Après quoi je téléphone au colonel Blanche, à Batna. Il me confirme les données du préfet et m'indique que tout danger immédiat est écarté à Kenchela, Biskra et Batna. Par contre, il s'inquiète de la situation à Arris et à la gendarmerie de Tkout, tenue seulement par 7 gendarmes perdus en plein bled avec femmes et enfants. »

La machine militaire se met en route. Des chasseurs d'Afrique partent en renfort à la disposition du colonel Blanche. Une compagnie de légionnaires parachutistes quitte Sétif pour renforcer les moyens de la région de Biskra. Enfin Spillmann prescrit à Blanche de faire en sorte qu'Arris soit débloqué avant la nuit.

Toujours sur son précieux bloc-notes, Spillmann consigne : « Les renseignements qui arrivent dans la matinée sont exécrables. L'Aurès paraît acquis tout entier à la rébellion. Le car, qui se rendait de M'Chounech à Arris a été arrêté dans les gorges de Tighanimine. Parmi les passagers, le caïd Hadj Saddock, officier de réserve, a été assassiné ainsi que M. Monnerot, un jeune instituteur. La femme de ce dernier est grièvement blessée. Les crêtes qui environnent Arris sont tenues par des rebelles qui tiraillent de temps à autre. La ville appelle au secours à chacune des vacations de son poste radio. »

Le général hésite sur la voie à suivre : s'il n'intervient pas immédiatement, la population risque d'être massacrée. S'il tente l'opération avec une force insuffisante, il risque

une autre catastrophe, peut-être pire. Finalement Dupuch et Spillmann décident de secourir Arris.

Tandis que l'on monte cette opération de dégagement, le préfet accompagné du général gagne Alger pour réclamer des renforts : quatre bataillons de parachutistes commandés par Ducourneau, qui arriveront quelques jours plus tard à Arris. Une importante conférence groupe autour du gouverneur les deux responsables civil et militaire du Constantinois, M. Jacques Chevallier, maire d'Alger et secrétaire d'État à la Guerre et le président René Mayer. C'est au cours de cette réunion que les assistants prendront connaissance de la proclamation lancée du Caire par les promoteurs de la rébellion. Elle s'adresse « au peuple algérien, aux militants de la Cause nationale » et déclare :

1° « Le peuple est uni derrière le mot d'ordre d'Indépendance et d'Action. Il est regrettable que les Algériens se soient laissé déjà distancer par la Tunisie et le Maroc dans la lutte d'émancipation, alors que ce sont eux qui ont préconisé l'unité d'action entre les partis politiques des trois pays.

2° « Une équipe de jeunes responsables... a jugé le moment venu de sortir de l'impasse... Nous sommes indépendants des deux clans qui se disputent le pouvoir... C'est pourquoi notre mouvement de rénovation se présente sous l'étiquette de « Front de Libération Nationale », se dégageant de toutes les compromissions possibles.

3° « Le but est l'Indépendance Nationale; les objectifs intérieurs sont l'assainissement politique, le rassemblement et l'organisation de toutes les énergies saines du peuple algérien. A l'extérieur, il faut obtenir l'internationalisation du problème algérien, la réalisation de l'Unité Nord-Africaine, développer aux Nations Unies les sympathies pour l'action libératrice. La lutte sera longue, mais l'issue est certaine.

4° « Nous avançons une plate-forme honorable de discussions avec les autorités françaises : la reconnaissance de la nationalité algérienne par une déclaration officielle abrogeant les édits, décrets et lois faisant de l'Algérie une terre française... l'ouverture de négociations sur les bases de la reconnaissance de la souveraineté algérienne, une et indivisible..., la création d'un climat de confiance par la libération des détenus, la levée des mesures d'exception, l'arrêt de toutes les poursuites contre les forces combattantes...

Éléments sous droits d'auteur

5° « En échange, les intérêts français, honnêtement acquis, seront respectés ainsi que les personnes et les familles. La double nationalité est abordée, etc. ».

Notons que les « ouvertures » proposées par le F.L.N. sur l'avenir des Européens et de leurs biens étaient bien minces devant l'exigence de la reconnaissance préalable de l'Indépendance et l'abrogation de la législation française. L'intransigeance des rebelles explique sans doute la fin de non-recevoir que ce texte recueillit dans toutes les sphères politiques et notamment le refus de M. Mendès-France de le prendre en considération. Les Tunisiens et les Marocains avaient utilisé une voie plus subtile pour gagner une indépendance que l'Algérie n'acquerra qu'en 1962 à Évian.

C'est au cours de cette conférence que Spillmann, apprenant que les militants M.T.L.D. forment l'élément de base de la rébellion en Grande Kabylie, juge l'insurrection à son ampleur réelle. Il ne peut, dans ces conditions, s'agir d'un soulèvement à caractère régional ou tribal.

NAPALM ET AVIATION

Tandis que quelques renforts arrivent de la métropole et de Tunisie, surgit de Paris à Alger le directeur de cabinet de M. Mitterrand. M. Nicolaï impressionne les gens par son autorité, encore que pour certains il montre trop de méfiance envers les civils et les militaires d'Algérie. Les trois préfets viennent faire leur rapport : « Il n'y a rien de grave », dit Lambert, le préfet d'Oran, « mais il faut être vigilant. J'ai confiance dans l'autorité militaire. »

« Après un moment d'inquiétude », explique le préfet d'Alger, M. Tremaud, « l'optimisme revient. »

L'entente est parfaite avec le général Pardes, mais il faut que les militaires « n'agitent pas trop le secteur ».

— Excellentes liaisons avec Spillmann », déclare de son côté Dupuch.

Fay, le chef d'état-major général de l'Aviation, et le général Firroloni, commandant l'Air en Algérie, rencontreront aussi Nicolaï. Le représentant de M. Mitterrand leur précisera qu'il convient d'employer l'aviation de façon restrictive pour que l'on ne nous reproche pas d'agir avec une brutalité excessive, cette façon de faire pouvant nous être reprochée si les affaires d'Algérie étaient portées

devant l'O.N.U. Néanmoins, deux semaines plus tard, Cherrière reçoit à Paris l'autorisation verbale et « exceptionnelle » de bombarder la réserve de vivres du douar d'El Ouldja, et d'utiliser des bombes de 10 kilos sur les douars Ichmoul et Aït-Yabous au cas où leurs habitants refuseraient de les évacuer.

Sur ces entrefaites, Jacques Chevallier, secrétaire d'État à la Guerre, arrive à Batna où il retrouve le Gouverneur général, le général Cherrière, le préfet, des généraux et les colonels du secteur. « L'affaire n'est pas très importante », expliquent les autorités locales. On a eu, certes, quelques craintes. L'important est d'y aller franchement. « Malheureusement », ajoutent-elles, « l'armée manque de moyens... » Et Cherrière prend la parole à son tour :

— On accroche de jour de petites bandes, mais la nuit les rebelles arrivent à décrocher. Pourquoi ne cloisonnerait-on pas le terrain avec du napalm ?

— Je suis d'accord, répond le ministre.

Pour les hommes présents, le jeune secrétaire d'État à la Guerre montre de l'énergie et veut manifestement intervenir dans la bataille. En tout cas, Cherrière trouvera un constant appui auprès de lui.

Arris est hors de danger depuis la veille au soir, mais l'alerte a été chaude.

A Kenchela où le cortège officiel arrive, l'administrateur M. de Vivié de Régie a été manifestement surpris par les événements. « Je n'en suis pas étonné », note Spillmann, « mais je ne peux croire un seul instant que le maire, M. Ben Chenouf, grand officier de la Légion d'honneur, ancien député, présentement délégué à l'Assemblée algérienne, n'ait absolument rien su ou deviné de ce qui se tramait. D'autant que la « gens » Ben Chenouf, influente dans toutes les Aurès orientales, détient nombre de postes. Le préfet et le sous-préfet trouvent le fait également étrange, mais personne n'ose rien dire à Ben Chenouf contre lequel n'existent — il est vrai — que des présomptions. Je suis néanmoins persuadé que si sa carence avait été sanctionnée, notre prestige, fort atteint, aurait singulièrement remonté dans l'esprit des populations. »

En écrivant ces lignes, Spillmann ne se doutait certainement pas que le but principal du voyage de M. Jacques Chevallier était, comme l'a révélé plus tard M. Dupuch, de prendre précisément contact avec M. Ben Chenouf que

le secrétaire d'État à la Guerre et M. René Mayer soupçonnaient fortement d'entretenir des rapports avec la rébellion. Le préfet de Constantine, qui organisa la rencontre, note qu'elle ne donna pas les résultats escomptés : « soit que M. Ben Chenouf se soit dérobé devant cette opération politique, soit plutôt qu'il n'ait pas eu les contacts présumés avec la rébellion ». Pour assurer sa sécurité, le maire de Kenchela sera finalement réduit à quitter l'Algérie et à se retirer en Alsace, dans le pays de sa femme.

L'ENNEMI ECOUTE LE TELEPHONE...

Nouvelle étape : Souk-Arhas. On vient justement de retrouver, dans un puits de mine désaffecté, le cadavre d'un chef rebelle liquidé par ses hommes, celui-là même qui avait fait enlever le caïd Bediar. Le passeport de la victime révèle qu'elle a séjourné un an au Caire... Le président René Mayer, qui participe au voyage depuis Batna, déclare à Spillmann : « Tout cela est intéressant, mais à mon avis l'affaire sera dure, longue et difficile, car le mal est profond. »

Des renforts arrivent dans les jours qui suivent. Un bataillon de paras fait route sur Arris. Le 6 novembre, un autre se dirige sur Foum-Toub. Le 7, un bataillon du 1er R.C.P. s'installe au sud-ouest de Kenchela et le 8, un quatrième va remplacer les légionnaires à Tkout. Le colonel Ducourneau, commandant le 18e R.I.P.C. est à pied d'œuvre; et le général Gilles, qui commande la 25e D.I.A.P. devient l'adjoint opérationnel de Spillmann. Les troupes enregistrent quelques modestes succès. Les hors-la-loi, tués ou prisonniers, portent souvent sur eux des papiers tunisiens et des cartes d'adhérents au Néo-Destour.

Mais la météo devient épouvantable. Pluie, froid, brouillard entravent les opérations pendant une douzaine de jours.

Cherrière dresse le 10 novembre, pour le Gouverneur général, le bilan de ses connaissances sur le caractère de l'insurrection.

« L'adversaire », écrit-il, « se révèle sous trois aspects : rébellion armée, banditisme, terrorisme. Il y a rébellion armée dans l'Aurès, où des bandes tunisiennes et algériennes — fortes d'environ 400 à 600 combattants décidés

— s'efforcent de s'enfler par un recrutement local qui n'est souvent qu'un enrôlement de force. Il y a banditisme dans la région de Souk-Arhas, où le nationalisme affecté de quelques 100 hors-la-loi ne vise qu'à couvrir des exactions de droit commun. Enfin, dans diverses régions de l'Algérie, notamment en Oranie, 100 à 150 terroristes sont responsables d'attentats d'importance variable. »

Le commandant Interarmées souligne, une fois de plus, la faiblesse de nos moyens. Les unités de tirailleurs et de légionnaires ne peuvent plus fournir que quelques renforts mal adaptés au combat, mal encadrés. Il y a trop longtemps que l'Algérie sert de réserve générale et de simple camp d'instruction pour les troupes destinées à l'Indochine.

Cherrière craint aussi « que les mesures décidées tant en Métropole qu'en Algérie — dissolution du M.T.L.D., arrestations de responsables, perquisitions, démonstrations de troupes, qui ont permis de limiter temporairement les activités des terroristes — ne soient qu'une accalmie... »

Traitant du foyer principal de l'insurrection, le chef de la 10e R.M. écrit enfin : « Les Aurès risquent de devenir le bastion essentiel de la rébellion... Leur nettoyage constitue une nécessité impérieuse. »

Deux jours plus tard, dans un télégramme à J. Chevallier, le général donne d'intéressantes précisions sur cette région : « Tous prisonniers faits sont Chaouia — stop — Impression actuelle est qu'avant entrée nos bataillons paras dans cœur du massif et sans qu'en ayons été informés nombreux douars étaient en rébellion ouverte ou virtuelle — stop — Eléments locaux auraient fait eux-mêmes appel à fellagha avant 1er novembre — stop — Maintenant rébellion gagne plus ou moins totalité douars limitrophes du noyau hostile notamment vers sud — stop — Plus qu'au nord où musulmans plus réticents le recrutement partisan serait facilité par existence plusieurs milliers fusils guerre provenant de contrebande armes ininterrompue depuis plusieurs années. »

Les Aurès ne sont pas seuls à donner du souci à Cherrière. Ses transmissions l'inquiètent. Il révèle au chef d'état-major général des Forces Armées « que ses conversations téléphoniques avec M. Léonard étaient écoutées en permanence et qu'il l'a signalé au Gouverneur général... Certains renseignements diffusés par les radios du Caire et de Budapest indiquent avec quelle rapidité les écoutes sont exploitées ! »

Éléments sous droits d'auteur

CHERRIERE : « IL FAUT ALLER VITE... »

A la mi-novembre, les incidents se multiplient en Grande Kabylie et Spillmann constate de son côté que le Nord-Constantinois bouge à son tour; Collo et le quadrilatère Condé-Smendou El Arrouch-Jemmapes-Oued Zenati sont touchés par la subversion. Le pourrissement de cette région est d'autant plus grave que l'on peut craindre des attentats contre les grands ouvrages d'art de la voie ferrée Alger-Constantine-Tunis. Pour assurer leur protection, il faudrait deux bataillons et le préfet voudrait faire aussi garder les barrages, les mines, les usines, les centrales, bref les très nombreux « points sensibles » qui figurent dans les plans de protection et sont effectivement défendus en cas de mobilisation. Or, on n'en est pas là... Spillmann a bien un plan, qui repose en partie sur l'utilisation des civils européens pour la défense des centres de colonisation et des forces supplétives, composées de musulmans appointés et encadrés solidement par des Français de souche ou par la gendarmerie. Mais le préfet redoute l'action de ces Milices, craint des règlements de comptes et l'instauration d'une justice sommaire préventive comme à Guelma en 1945.

— Si nous donnons des armes aux Français de souche et si nous les autorisons à s'en servir, déclare-t-il au général, ils vont un jour massacrer tous les musulmans qu'ils verront et nous aurons — un beau soir — des centaines de tués sur les bras comme il y a dix ans. Cela, je ne le veux pas.

Le souvenir de l'émeute de Sétif et de ses suites est la hantise de l'administration.

Le 17 novembre, le commandant de la Division de Constantine transmet une longue lettre à Cherrière. Devant l'extension de l'insurrection, l'armée est dans l'impossibilité de faire face à toutes ses tâches. Dans le Nord-Constantinois, il n'y a pas de renseignements; les caïds sont « inexistants » et d'ailleurs pratiquement abandonnés à eux-mêmes, sans protection. Spillmann entièrement d'accord sur ce point avec Dupuch revient une fois de plus sur la nécessité de créer des forces supplétives, principalement de goumiers.

Ainsi, 15 jours après le déclenchement de la rébellion, apparaissent déjà les grandes lignes d'un plan que l'on mettra des années à réaliser. Pour l'heure, le temps presse

et la survie du mouvement insurrectionnel de la Toussaint dans les Aurès constitue un redoutable appel pour tout le reste du pays.

Incontestablement la situation ne s'améliore pas. Cherrière s'en rend parfaitement compte. Le 17 novembre, il écrit de nouveau au Gouverneur général : « En bref, dans les Aurès, c'est maintenant la guerre et la rébellion ouverte de cette région risque de s'étendre à brève échéance aux zones traditionnellement remuantes de l'Algérie... Je veux dans les Aurès, en complet accord avec le préfet de Constantine, donner au plus tôt un et si possible deux coups d'arrêt aux rebelles pour démontrer aux populations qui ne sont pas encore « pourries » que « la révolte ne paie pas »... « Il me faudra, d'une part, disposer d'effectifs considérables... d'autre part, aller vite, c'est-à-dire utiliser la totalité des moyens puissants dont je peux disposer, essentiellement le bombardement aérien, et enfin éviter des pertes hors de proportion avec celles de l'adversaire... Il existe dans le reste de l'Aurès », poursuit le général, « une tribu entièrement dissidente que je ne puis actuellement attaquer; les autorités civiles m'ont suggéré de détruire les magasins d'approvisionnement. Je pense que l'emploi de la bombe doit permettre de prolonger l'action des troupes et de réduire efficacement la faculté de durée des hors-la-loi. »

Evoquant le reste de l'Algérie, et en particulier la Grande et la Petite Kabylie, le commandant Interarmées est catégorique : « J'estime qu'il faut ne pas se contenter d'investigations policières mais utiliser les troupes pour mener aussi vite que possible une série d'opérations préventives afin d'empêcher la formation en cours des maquis et de détruire ceux dont l'existence nous est révélée. » Et Cherrière conclut : « La détérioration grave de la situation nous place devant une alternative : soit continuer dans la voie où l'on s'est engagé, laquelle risque d'entraîner un nouveau recours à la Métropole sans empêcher, entre-temps, les musulmans fidèles de rejoindre la rébellion par peur; soit au contraire mettre en application les méthodes qui ont fait leurs preuves en des circonstances analogues, tant au Levant qu'au Maroc — c'est-à-dire ne plus hésiter à utiliser pleinement les moyens dont nous disposons, quel que soit leur puissance. En bref, frapper vite et fort. La partie qui se joue actuellement en Algérie peut être lourde de conséquences et il faut, à mon sens, ne pas oublier qu'en pays

islamique la temporisation et la faiblesse — ou ce qui paraît tel — ne paie jamais. »

Notons au passage que les conceptions stratégiques du général Cherrière, qui rêve d'actions spectaculaires à grands renforts de bataillons, ne rencontrent sans doute pas auprès des autorités civiles et mêmes militaires du Constantinois une aussi large approbation que le chef de la 10e R.M. veut bien le déclarer. M. Dupuch, notamment, s'élèvera par la suite contre ces opérations de grande envergure « auxquelles il n'a jamais cru ». Lui-même, comme plus tard Parlange, Noiret, Ducourneau, se pose comme un partisan convaincu de la « pacification continue par des unités adaptées travaillant sur les renseignements que leur procure une pratique quotidienne du pays ». Challe, bien plus tard, reprendra la technique des grandes opérations, mais il disposera alors de moyens infiniment supérieurs à ceux qui étaient réunis entre les mains de Cherrière.

AUTOPSIES ET JUSTICE...

Il est exact qu'un bombardement fut envisagé pour réduire le douar dissident Ichmoul, sur le territoire duquel se trouvait la forêt de Beni-Melloul, refuge de la majeure partie des rebelles. Par tract, on menaça même la population d'un « châtiment terrifiant » si elle n'évacuait pas la zone dangereuse. Mais, sans doute à l'instigation de M. Mendès-France, l'opération fut décommandée. M. Mitterrand, raconte-t-on, en manifesta même une certaine irritation, estimant que faire machine arrière serait interprété comme une preuve de faiblesse.

Mais Spillmann, de son côté, doit faire face à un nouveau problème. Le colonel Blanche l'a averti de l'émotion que l'autopsie des militaires tués au combat soulevait dans les unités. Le général consigne sur son carnet : « Officiers et hommes refusent de laisser désormais disséquer les cadavres de leurs compagnons de combat comme on l'a fait, à mon insu, pour les victimes de la Toussaint. M. Moulin, procureur de la République à Batna, maintient, non sans regret, son point de vue : en territoire français et dans le cas de maintien de l'ordre, toute victime du devoir doit être autopsiée — comme d'ailleurs toute victime d'un crime quelconque. Le procureur a la loi pour lui. J'en parle au préfet, qui trouve le fait regrettable, mais hors de sa compétence. »

Un ancien camarade de collège du général, M. Guérin du Boscq de Baumont va intervenir et, huit jours plus tard, M. Moulin recevra des instructions du procureur général à Alger pour que les autopsies soient remplacées désormais par un certificat médical détaillé. Si l'on en croit Dupuch, lui aussi scandalisé, elles n'en continuent pas moins à être pratiquées et les magistrats prétendront longtemps encore faire des « reconstitutions » chaque fois qu'il y a eu mort d'homme.

Quoi qu'il en soit, la justice n'apparaît guère adaptée aux événements. En dépit d'innombrables études, on peut même dire qu'elle ne le sera jamais pendant toute cette guerre d'Algérie. Il arrive fréquemment que les troupes reprennent, les armes à la main, un rebelle que le juge d'instruction a relâché faute de preuves. Une autre fois, c'est un magistrat qui réquisitionne deux bataillons pour reconstituer sur le terrain un combat au cours duquel des fellagha ont été abattus, fusils et mitraillettes à leur côté. Un juge d'instruction immobilise un jour auprès des rebelles tous les soldats qui ont participé à l'engagement. Parfois, les interrogatoires auxquels on soumet les hommes de troupe finissent par prendre un tel tour vexatoire que nombre de militaires en arrivent à se demander « s'il faut attendre d'être tué pour ouvrir le feu sur des dissidents avérés ».

La population assiste à ce curieux spectacle, qui fait déclarer à un président de Djemma devant le préfet de Constantine :

— Vous autres, les Français, vous faites de la légalité; eux menacent de nous couper le cou, non seulement si nous marchons avec vous, mais même si nous restons neutres. La balance n'est vraiment pas égale.

Inégale, elle est aussi injuste, car on frappera beaucoup plus durement les petits coupables que les gros. Les musulmans, qui ont un sens aigu de l'équité, s'en choquent. Il est hors de doute que, dans ce domaine, notre incapacité aidera la rébellion à élargir son recrutement.

LES PROPOS DE M. MITTERRAND

Le ministre de l'Intérieur surgit à Batna pour une inspection. Il est entouré d'un assez grand nombre de parlementaires, dont le souci majeur semble être de vérifier si

Éléments sous droits d'auteur

les autorités ont bien respecté leur place protocolaire dans le cortège.

Un premier incident éclate lorsque M. Mitterrand, agacé par l'escorte d'automitrailleuses, qui ralentit le convoi, prétend la renvoyer. Les militaires s'y opposent. Plus loin, le ministre veut modifier le programme, mais là encore nouvelle opposition : on lui objecte « qu'aucune sécurité n'est en place sur le parcours qu'il désirerait emprunter ». Néanmoins, quelques concessions sont faites à l'illustre visiteur.

— Nous avons eu de la chance ! fait observer à M. Mitterrand le général Spillmann, lorsque, à la nuit tombée, la caravane rentre enfin à Batna.

— Il est bon qu'un ministre s'expose de temps à autre, lui répond son interlocuteur, « et même qu'il essuie quelques coups de feu, quitte à être blessé ». Spillmann reste songeur. Il pense sans doute que, dans ce cas, M. Mitterrand n'aurait pas été le seul touché...

Le même soir, après le dîner à la sous-préfecture, M. Dupuch convoque le général qui note sur ses tablettes :

« M. Mitterrand me dit sur le ton du plus vif mécontentement que son collègue, le Dr Ben Djelloul, député de Constantine, vient de lui apprendre un acte inqualifiable de « mes aviateurs ». Un appareil a mitraillé les paisibles habitants d'une mechta, dans l'Aurès, et grièvement blessé une pauvre vieille femme. Il m'est rappelé que l'aviation est faite pour observer, non mitrailler ou bombarder, et qu'une action de cette nature ne peut être décidée que par l'autorité civile. Je suis alors prié d'enquêter, de sévir, de rendre compte, le tout dans le plus bref délai. Une demi-heure plus tard, le général Cherrière informe l'assistance, avec un sourire assez narquois, qu'il y a bien eu un mitraillage aérien... mais à la demande directe de l'administrateur civil d'Arris. En conséquence, Cherrière déclare qu'il donne l'ordre à l'aviation de ne plus déférer aux demandes de l'autorité civile non revêtues de mon blanc-seing... »

Tout s'apaise en fin de compte; et lorsque M. Mitterrand quittera Biskra pour Alger, il tient à dire à Spillmann combien il apprécie « son esprit d'humanité et la remarquable tenue de « ses » troupes ».

Celles-ci font, en effet, brillamment leur devoir. Le 29 novembre, une compagnie du 18e R.I.P.C. du colonel Ducourneau livre un gros combat au nord-ouest d'Arris. Le

soir, l'affaire est terminée et l'adversaire laisse sur le terrain 23 cadavres, 18 prisonniers, un armement important. Les paras perdent un tué, 3 blessés graves qui ne vont pas tarder à mourir et 7 blessés. Au cours de cet engagement, un des plus célèbres bandits des Aurès, Grine Belkacem, deux fois condamné par contumace à la peine capitale, plusieurs fois arrêté mais toujours évadé, trouve la mort. Le général Cherrière avait raison : dans les Aurès, c'est vraiment la guerre !

CHAPITRE V

LA CONFESSION DE L'INFIRMIER DES PREMIERS MAQUIS

Comment l'interprète-secrétaire d'un médecin de Kenchela entre dans la politique... puis dans l'insurrection. — Une forêt abrite les réunions clandestines. — Chibani Bachir et Ben Boulaïd haranguent leurs hommes. — Sept fusils au lieu de quarante. — Après l'attaque de Kenchela, la longue marche dans la nuit. — Perdu dans la forêt des Beni-Melloul. — De l'utilité de savoir dessiner. — Ben Boulaïd, les larmes aux yeux, annonce son départ aux maquisards.

Tandis que du côté français on cherche, avec des moyens insuffisants, à circonscrire la révolte, que se passe-t-il chez l'adversaire ? Il existe sur ces débuts de l'insurrection un étonnant récit, écrit par un rebelle et qui fut minutieusement recoupé par les autorités. Nous allons, grâce à lui, pénétrer dans les premiers maquis :

« Je suis né en juillet 1933, à Kenchela. Je suis français musulman. Je ne suis pas repris de justice. Je n'ai pas servi, ayant été réformé pour une raison que j'ignore. Je lis et écris un peu l'arabe; je parle, lis et écris couramment le français. En 1948, j'ai passé avec succès les épreuves du certificat d'études primaires et j'ai été classé cinquième sur onze candidats reçus. En novembre, je suis entré à l'école professionnelle — section fer — qui venait d'être créée à

Kenchela, mais qui n'était pas encore organisée. J'ai été reçu le 1er aux épreuves d'entrée. Nous étions une quinzaine et nous avons nous-mêmes installé l'école en plaçant les portes, les fenêtres, en faisant la peinture...

» Progressivement, des machines nous étaient fournies, mais ce n'est qu'à la fin des trois années de cours que tout a été au complet. En sortant de cette école professionnelle, étant donné que nous en avions fait nous-mêmes le démarrage, je ne possédais pas de brevet de spécialité. J'ai travaillé deux mois en qualité de forgeron, puis une semaine dans une scierie. J'ai ensuite chômé pendant 4 mois. J'ai adressé plusieurs demandes d'emploi à la mairie et à la commune mixte de Kenchela, mais sans succès. J'avais également adressé à l'académie de Constantine une demande d'emploi d'instituteur dans les écoles en construction dans les douars, car en plus de l'arabe je parlais aussi le chaouia; on m'a répondu qu'il fallait avoir le baccalauréat pour occuper un emploi de ce genre. »

Notre témoin trouve par chance un emploi d'interprète-secrétaire, puis d'infirmier chez un médecin, avec un salaire mensuel de huit, puis dix et parfois douze mille francs. Mais cette place ne l'occupe pas à plein temps et il lui arrive de rester 5 mois de suite sans travailler. Il essaie bien d'entrer à l'hôpital de Constantine, mais en vain, malgré l'appui du médecin de Kenchela. Peu après sa sortie de l'école professionnelle, le jeune homme s'est marié. Il va bientôt avoir un enfant. Son père est toujours en vie, grand mutilé de la guerre 14-18, réformé à 100 %, amputé d'une jambe à Verdun. Sa mère est morte et de ses quinze frères et sœurs, il ne reste que trois survivants : parmi les disparus, un frère qui s'était engagé en 1940 et qui fut tué pendant la Campagne de Tunisie. Le père, lui, s'est remarié « avec trois épouses successives ».

PREMIERS CONTACTS AVEC LA POLITIQUE

« En 1951, j'avais été contacté par Laghrour Abbès, et c'est à la suite de cette rencontre », poursuit-il, « que je suis entré au M.T.L.D. (Parti de Messali Hadj) dirigé par un fabricant de boissons gazeuses. En 1952, j'ai quitté le Parti. Je n'assistais plus aux réunions, mais je recevais de temps à autre le journal *L'Algérie Libre*. Pendant mon premier séjour au Parti, j'avais fait la connaissance d'un

Éléments sous droits d'auteur

certain « Si Messaoud », qui était venu faire une conférence et avait opéré un contrôle. C'était un tout jeune homme et cependant il était déjà très important dans l'organisation. Ce n'est qu'au maquis que j'ai appris sa véritable identité : il s'appelait en réalité Chibani Bachir et était originaire du Kroubs. Lorsqu'il me fit cette révélation, il me déclara : « Si tu veux être mon ami, ne prononce jamais mon vrai nom ni devant moi ni devant les autres. »

» Quand j'étais au service du médecin, Chibani Bachir venait me voir. Il s'habillait en Chaouia pour ne pas être reconnu. Si je n'avais pas de travail immédiat, nous sortions devant la maison et là, il me donnait des nouvelles du Parti. Il m'endoctrinait pour que j'y occupe un emploi de « permanent ». Il insistait, disant que le Mouvement manquait de cadres et d'hommes sincères. A chaque fois, j'ai décliné ses propositions.

» Au début de septembre 54, j'ai été prié de passer chez Laghrour Abbès, qui avait une communication à me faire. Je croyais qu'il s'agissait d'une affaire médicale, mais en fait il m'a questionné pour savoir ce que je pensais de la situation du Parti. Je lui ai franchement déclaré que les dirigeants, y compris Messali et Lahouel, étaient des traîtres, vivant sur le dos du peuple. Laghrour m'a donné raison. Il a ajouté qu'il fallait sortir de l'état de division en passant à l'action, comme le faisaient la Tunisie et le Maroc. Il m'a précisé :

— Voilà, nous allons faire l'action armée et ton devoir est d'être parmi nous. On t'acceptera comme infirmier. Si tu ne veux pas être des nôtres, tu devras respecter le silence et le secret; mais si l'Algérie gagne, ne dis pas que je ne t'ai pas prévenu : tu seras alors jugé comme traître.

» L'entretien a duré une heure. Nous avons pris le café ensemble. Après un moment de réflexion, j'ai donné mon accord.

» Laghrour m'a alors fait jurer sur le Coran de ne pas trahir et de servir jusqu'à la mort. Puis il m'a conseillé d'acheter une chemise solide, un pantalon et une veste kaki et une paire de pataugas. Il a ajouté que je devais ramasser des médicaments et rester en contact avec lui. »

PRESENTATION NOCTURNE A BEN BOULAÏD

Laghrour était, jusqu'en 1952, cuisinier de l'administrateur de la commune mixte de Kenchela. Il avait perdu

sa place en raison de ses idées politiques. Depuis lors, sans travail, il présidait la section locale du M.T.L.D. et avait pris la tête du comité de chômage. Quelques jours après avoir enrôlé l'infirmier, il revient le trouver, accompagné de deux jeunes gens :

« On me les présenta comme des partisans. Laghrour m'ordonna d'assurer le contact entre eux et lui. En ma présence, il leur fit jurer sur le Coran de ne pas trahir et de servir jusqu'à la mort. Le premier était employé aux Eaux et Forêts comme menuisier, métier qu'il avait appris à l'école professionnelle. Il gagnait 800 francs par jour environ, mais à l'époque consécutive au séïsme d'Orléansville, il travaillait jour et nuit et devait gagner davantage. Quant au second, il était gardien et coursier à la commune mixte, ayant succédé à son père décédé. Il avait son certificat d'études et avait suivi les cours de l'école professionnelle comme ajusteur. »

Fin septembre 1954, l'infirmier reçoit l'ordre de se trouver au café de l'*Andalousie* où il retrouva Laghrour. Le menuisier et le coursier sont là.

« On nous a conduits à pied à proximité de la « Fontaine Chaude » à cinq kilomètres de Kenchela, au lieu-dit « Aïn Silène » (la source du fil de fer). A cet endroit, il y a une forêt de chênes, pleine de broussailles. Nous y avons retrouvé Largat Kilani, qui faisait le guet et nous a indiqué la direction à suivre. Au bout de quelques mètres, nous tombions en présence de Chibani Bachir; celui-ci était accompagné d'un autre homme que j'ai pris pour un Kabyle et auquel Chibani m'a présenté en déclarant : « Voilà l'infirmier dont je t'ai parlé ». Cet homme inconnu ne m'a pas été présenté. A mon retour à Kenchela, Laghrour me dit qu'il s'agissait de Mostefa Ben Boulaïd.

» Ben Boulaïd a pris le premier la parole, en arabe, pour nous déclarer que, comme la Tunisie et le Maroc, l'Algérie allait prendre les armes contre la France pour obtenir des droits et libérer le pays de la domination française; il nous a invités à nous procurer le maximum d'armement car l'heure de l'action était proche.

» Chibani a parlé ensuite, en arabe et en français, et a tracé la vie de l'Algérie depuis 1830. Il a déclaré que, les moyens normaux n'ayant entraîné aucun résultat, il fallait passer à l'action armée, en s'attaquant aux postes militaires et de police, et, en général, à tous les bâtiments pouvant contenir des armes. Il n'a pas indiqué de date, ni donné

de détails. Il a déclaré que nous serions appuyés par l'Egypte, l'Amérique, l'Italie, l'Espagne et le bloc afro-asiatique. Chibani Bachir a beaucoup mieux parlé que Ben Boulaïd, et plus longuement. La réunion a duré une heure. Avant de partir, Ben Boulaïd m'a donné l'ordre de commencer à faire une provision de médicaments et m'a informé que Laghrour me remettrait prochainement 50 000 francs pour couvrir mes achats. Toutefois cette somme, ni aucune autre, ne m'a jamais été donnée. Je suis rentré à Kenchela sans rencontrer qui que ce soit. »

Largat Kilani, qui joue — plus haut — le rôle de sentinelle pendant cette présentation, est dans le civil marchand ambulant d'articles de parfumerie. Il parcourt les marchés dans un rayon de 60 kilomètres autour de Kenchela. Les réunions se succèdent, et chaque fois il y a de nouvelles recrues.

Enfin, c'est la première mission de l'infirmier :

« Laghrour m'apprit qu'on allait attaquer le bordj de Kenchela, afin de prendre les armes qui s'y trouvent. Une dizaine d'hommes devaient participer à cette opération. Il précisa qu'il ne fallait tuer ni les femmes, ni les enfants, ni les vieux, ni les civils. Il spécifia aussi que si les deux cavaliers de garde rendaient leurs armes, il ne faudrait pas les tuer non plus. En qualité d'infirmier, je devais me trouver à la base de repli d'Aïn Silène, pour soigner les blessés qui se présenteraient. »

LES PREMIERS MAQUISARDS BLESSES

Pendant toute cette période, l'infirmier met soigneusement de côté les échantillons de médicaments que reçoit son médecin. Il achète aussi des bandes de pansements, de l'eau oxygénée, de l'éther et répartit ses acquisitions entre deux pharmacies. Il a, en outre, une petite trousse médicale personnelle; et il complète son équipement par une paire de pataugas.

« Le dimanche 31 octobre 1954, à 7 heures du matin, Laghrour vint m'appeler chez le médecin. Je sortis dans la rue. Il me donna l'ordre d'être avant 22 heures à Aïn Silène. A mon arrivée, je dus employer le mot de passe « Kaaled » auquel on devait me répondre : « Okba ». Laghrour me précisa que l'attaque de Kenchela aurait lieu dans la nuit. En fin d'après-midi, je suis au café maure

Andalousie, où j'ai rencontré un des chefs qui devait participer à l'action. Nous sommes partis tous les deux à pied pour Aïn Silène. En passant derrière le jardin public, mon compagnon creusa la terre et déterra une barre à mine qu'il emporta avec lui. Elle devait servir à ouvrir la porte du transformateur électrique. Nous avons poursuivi notre chemin sans rencontrer personne. »

Dans la forêt, tout se passe bien. Largat monte la garde avec un fusil « Statti »: Il y a là, dans une cachabia, dix mines et des grenades que Laghrour est allé chercher dans les Aurès, en même temps que des fusils et des cartouches. Le tout a été transporté dans un taxi de Kenchela. De nouveaux arrivants, parmi lesquels un marchand de légumes, apportent en supplément six mousquetons et de nombreuses cartouches cachées dans un burnous. Deux hommes mettent ensuite les amorces aux mines et aux bombes. Le premier est un contrebandier de métier qui a participé à la guerre de Palestine; le second, un jeune écrivain public. Laghrour ordonne à l'infirmier de se rendre à la « Fontaine Chaude », à deux kilomètres de là. Il est accompagné par un étudiant de 17 ans et par un commerçant en œufs et volailles. Arrivés sur place, l'infirmier s'endort. Ce sont les explosions de Kenchela qui le réveilleront.

Deux heures après, surgit Ben Abbès. Il porte deux revolvers à barillet et un pistolet qu'il a arraché aux gardiens de la paix du commissariat de police de Kenchela. Il amène aussi avec lui un blessé à la cuisse droite, qui est opérateur de cinéma. Ils sont suivis d'un autre homme blessé au genou gauche par des éclats de mine, et par Athmani qui a dirigé l'attaque contre le transformateur électrique. Ce dernier a quatre métiers : coiffeur de salon, maçon, soudeur à l'arc et cordonnier. Il a vécu en France, en Alsace, et parle allemand. Chaque arrivant fait le récit de son combat. Laghrour, qui a porté la responsabilité générale de l'opération, est satisfait d'avoir accompli sa mission. La-dessus, tout le groupe quitte les lieux, guidé par un habitant du douar Yabous :

« En cours de route, Laghrour a critiqué les grands chefs Ben Boulaïd et Chibani. Selon lui, on n'avait pas donné suffisamment d'armes pour réaliser les attaques prescrites. Sur les quarante promises, sept seulement avaient été distribuées. Nous avons marché pendant deux jours. Le 1er novembre au soir, alors que nous étions sur

Éléments sous droits d'auteur

une montagne qui surplombait toute la plaine de Kenchela, nous avons pu observer une longue colonne militaire automobile, tous phares allumés, en provenance d'Aïn Beida. Cela m'a fait penser que nous devions avoir été les seuls à attaquer, alors que l'on nous avait dit que l'action armée devait se dérouler de Tunis à Casablanca. »

Les attaquants de Kenchela arrivent au douar Yabous. Ils y trouvent un groupe de 25 hommes qui, de son côté, a donné l'assaut à une maison forestière où il récupéré un fusil de chasse, de la poudre, des cartouches, des chargeurs de mitraillette. Au cours du même raid, cette petite bande avait désarmé un caïd et un garde champêtre, puis opéré des barrages sur les routes et coupé des poteaux téléphoniques.

Pendant un mois, l'infirmier va rester dans ce secteur, caché avec ses compagnons dans une mine désaffectée. Les hommes sortent pour faire de la propagande dans le douar, pour collecter de l'argent, voler des armes, dresser des obstacles sur les pistes. Un jour, une quinzaine de rebelles tombent dans une embuscade. En revenant, les survivants racontent :

— « Les soldats étaient coiffés de casques de la guerre de 1914-1918. » Ils en déduisent que leurs adversaires étaient des gardes mobiles.

LES PARAS ATTAQUENT...

Le témoin poursuit :

« A la mi-novembre, un agent de liaison envoyé par Chibani est arrivé. Cet homme, surnommé « Marché Noir » (à cause de ses trafics avec Grine Belkacem), transportait une lettre sous enveloppe fermée et sans indication de destinataire, ainsi que des tracts ronéotypés constituant des lettres de menace pour les Ouakafs, caïds, gardes champêtres et présidents de Djemaas. Ces tracts les avertissaient qu'ils ne devaient plus collaborer avec l'Administration française, et surtout ne pas dresser d'embûches sur notre route; d'autres, écrits en arabe à la main et portant en en-tête deux drapeaux algériens entrecroisés, étaient destinés à la population. Ils l'invitaient à apporter une aide efficace aux rebelles, soit en argent, soit en denrées. D'autres documents ronéotypés ou dactylographiés en français donnaient des instructions aux maquisards sur l'entretien des armes, la

propagande dans les douars, la collecte d'argent et de marchandises, la constitution de stocks de ravitaillement. Pour la lettre, Laghrour me raconta qu'elle provenait de Chibani et que celui-ci lui ordonnait d'envoyer une patrouille dans la région de Kenchela pour s'y ravitailler et disperser l'ennemi. Cet ordre était motivé par le fait que les Aurès étaient pleins de soldats français qui patrouillaient dans tous les coins. Laghrour désigna alors 8 hommes et leur donna 12 jours pour accomplir leur mission. Cette petite troupe n'est pas revenue. Seul Nacer Soufi se présenta à la fin du mois. Il déclara qu'il s'était perdu en route, ses camarades ayant poursuivi leur chemin alors qu'il faisait sa prière. »

A la fin du mois, les rebelles du douar Yabous font comprendre à Laghrour qu'ils en ont assez de le ravitailler. Il se met donc en route avec l'infirmier et les survivants de l'affaire de Kenchela. Entre-temps, notre témoin a reçu un petit revolver belge. Ils marchent six jours et six nuits et débouchent enfin au douar Kimmel, où ils rencontrent une nouvelle bande d'une trentaine de combattants. Celle-ci dépend en haut lieu d'Adjoul-Adjoul. Tout ce monde s'abrite dans une grande grotte au lieu-dit « Ojenien ». Mais un guetteur jette la panique en annonçant que la cache est découverte. Des phares de camions aperçus dans plusieurs directions augmentent l'inquiétude. On prend quand même le temps de manger, et les 80 fellagha de la grotte se mettent en route pour gagner la forêt de Beni-Melloul. Là, après avoir placé des sentinelles, tout le monde s'endort. Le lendemain, l'infirmier aura une pénible surprise :

« Je m'étais éloigné du camp et n'arrivais plus à retrouver mes camarades. Soudain, j'ai aperçu des militaires à moins de 100 mètres. Je me suis arrêté aussitôt, mais j'avais été vu par un gradé porteur d'une mitraillette. Ce dernier m'a crié : « Haut les mains ! » J'ai levé les bras et il a cependant tiré vers moi. Je me suis baissé et, ce faisant, j'ai pu me dissimuler et fuir. J'ai couru le plus vite que j'ai pu. Au bout d'une demi-heure, j'ai entendu un échange de coups de feu. Il était 14 heures à ma montre. J'ai continué de courir. Jusqu'à 18 heures, j'ai entendu des bruits d'accrochages mais ils étaient éloignés. Je suis resté dans la forêt; comme il pleuvait, tantôt je marchais, tantôt je m'asseyais sous un arbre...

» Le lendemain, j'ai marché toute la journée pour

atteindre le mont Zellatou. Là, j'ai rencontré des gens qui déménageaient d'un douar. Ils m'ont appris que l'opération militaire était terminée depuis midi, que tous les rebelles devaient être anéantis, et que je devais être le seul à être sauf. J'ai repris mon chemin et suis arrivé au douar Kimmel où je me suis restauré et chauffé chez un habitant. Dans la nuit, cet homme m'a guidé sur 3 kilomètres et m'a laissé dans une maison abandonnée, dans laquelle j'ai retrouvé trois camarades dont deux étaient blessés. A ma vue, ils pleurèrent et poussèrent des cris de joie. Ils me racontèrent ensuite que l'accrochage avait été dur et que les militaires étaient des parachutistes. Il y avait eu huit morts, au cours du combat. Les corps de trois d'entre eux avaient été emmenés par les soldats. Les cinq autres avaient été inhumés par les rebelles survivants, dans la forêt de Beni Melloul. Mais, ajoutèrent mes compagnons, il y aurait eu de nombreux morts parmi les parachutistes. Ils m'ont même parlé de trois camions pleins de cadavres. Ils mettaient cela à leur actif. Je leur ai répondu que les militaires avaient dû plutôt s'entretuer, car les feux se croisaient. »

LA FABRICATION DES TRACTS...

Il est indéniable qu'au cours de l'accrochage qu'évoque ici notre infirmier fellagha, les parachutistes du colonel Ducourneau engagés dans l'affaire ont eu plusieurs tués et certains, sans doute, par la faute d'une mauvaise manœuvre. Mais les trois camions de cadavres relèvent du mythe. Quoi qu'il en soit, quelques jours plus tard, un agent de liaison ordonne un regroupement, justement dans cette même forêt des Beni Melloul. Le petit groupe repart donc. L'infirmier retrouve Laghrour, après des heures et des heures de marche. Une centaine de rebelles armés sont sous son commandement. De nouveau, une grande grotte abrite l'ensemble des fellagha. Laghrour partage ses hommes en quatre groupes qu'il affecte à la recherche des armes, du ravitaillement, de l'argent. Le chef a une petite faiblesse pour ses camarades de Kenchela : il les exempte de ces corvées. Il en va ainsi jusqu'au 24 décembre. Laghrour, suivi de sa petite équipe, quitte alors son refuge. Le lendemain, il doit rencontrer Adjoul-Adjoul.

Un des grands problèmes discutés au cours de cette conférence a trait au sort de la patrouille disparue au cours

de sa mission dans la région de Kenchela, il y a maintenant plus de six semaines. Il faut savoir ce qu'elle est devenue, et mieux, éclaircir ce qui se passe dans cette région, car l'état-major de la rébellion qui — avec Ben Boulaïd et Chibani — séjourne dans la région de Biskra, s'inquiète du silence des maquisards au moment où il veut justement élargir le champ des opérations. On mange des galettes tirées de la réserve que chaque combattant possède. Si Adjoul-Adjoul se fait le messager des grands chefs, c'est que l'agent de liaison est tombé malade pour avoir bu « une eau impropre à la consommation ».

Les choses traînent ainsi jusqu'à la mi-janvier 1955. L'infirmier est alors brusquement convoqué :

« Je suis arrivé dans une maison au pied de la montagne; j'y ai trouvé Laghrour, Adjoul-Adjoul, Ben Boulaïd, Chibani et Athmani. Ce dernier était en train d'écrire en compagnie d'Adjoul des tracts rédigés en arabe, sous la dictée de Chibani. C'était encore des lettres de menace destinées aux fonctionnaires musulmans au service de l'Administration, des messages de condoléances pour les familles des « Martyrs » tombés au champ d'honneur, des appels à la population musulmane pour qu'elle apporte un soutien à l'Armée de Libération Nationale.

» Chibani m'a demandé si je savais dessiner. Sur ma réponse affirmative, il m'a commandé de crayonner des drapeaux de l'A.L.N. sur chacun des tracts. Après quoi, il m'a tendu deux feuilles de carbone, l'une verte et l'autre rouge, en me disant qu'elles allaient me permettre de colorier les drapeaux. Il m'a montré le mode d'emploi. J'ai donc placé les carbones sous les tracts et j'ai appuyé fort avec un stylo à bille. J'ai ainsi colorié un exemplaire de chacun des trois tracts. Ceux-ci ont été placés dans une boîte de la dimension des clichés. J'ai cherché à savoir par Chibani quel était ce procédé. Il n'a pas voulu me le dire. Adjoul-Adjoul et Chibani m'ont recommandé de ne pas divulguer aux militants le travail que je venais de faire. »

Notre héros, au cours de toutes ces séances, constate que c'est Chibani qui dicte toujours ce qu'il faut écrire, tandis que Ben Boulaïd écoute en se frottant les mains, geste qui lui est familier. Il arrive aussi que ce dernier prenne la parole devant le groupe :

« Je ne suis qu'une ordure, l'avenir appartient à ce jeune », répète-t-il en désignant Chibani. « Mettez-vous dans la tête que vous n'êtes pas venus au maquis pour ma

Éléments sous droits d'auteur

personne, mais pour l'amour de la Patrie et pour la cause d'Allah ! Parce que moi, je ne fais que passer, tandis que l'Algérie demeure ! »

Pour les assistants, Ben Boulaïd apparaît peut-être comme le grand chef mais aussi comme un symbole, tandis que Chibani est « le chef au cerveau agissant ».

LE DEPART DE BEN BOULAÏD

Quelques jours plus tard, nouvelle réunion entre Ben Boulaïd et Chibani. Leur entretien en tête à tête se prolonge pendant des heures. A la fin, Ben Boulaïd vient embrasser tous les assistants :

« Quand il arriva devant Adjoul-Adjoul, il avait les larmes aux yeux. Il a dit : « Je crois que je serai arrêté ! » Il était alors porteur d'une musette verte, sa tête était coiffée d'un passe-montagne marron et d'un chèche. Il portait un burnous et il avait les pieds chaussés de pataugas. Il est parti en fin d'après-midi avec une escorte de 4 hommes. Chibani m'expliqua que Ben Boulaïd allait inspecter la région de Kenchela. Ce n'est qu'après son arrestation que j'ai connu sa vraie destination : la Tripolitaine. »

Or, au cours de l'été 1954, Ben Boulaïd avait été désigné pour prendre le commandement de la wilaya 1, celle des Aurès Nementchas. Ayant donné ses consignes pour le déclenchement de l'insurrection dans la nuit du 1er novembre, il attendait les nouvelles dans la forêt de Beni Melloul en écoutant patiemment Radio-Alger sur un poste à pile. Rien ne venait. Il avait alors quitté les lieux et c'est un émissaire retrouvé par hasard dans un douar qui lui avait donné les premières informations : celles-ci n'étaient pas fameuses. Des commandos avaient fait défection. Ben Boulaïd, furieux, avait décidé de « casser » leur chef, un certain Nouaoura, qui avait préféré connaître les premiers résultats avant de se lancer dans l'aventure. De Batna non plus, aucune nouvelle...

Pendant les semaines qui avaient suivi, il avait mené la vie errante de ses hommes. Très vite, il lui était apparu que l'argent et les armes étaient nécessaires pour maintenir les premiers avantages acquis. Il avait décidé, en conséquence, d'aller les chercher là où on les lui avait promis.

Tout cela bien sûr, l'infirmier devait l'ignorer. La guerre d'Algérie de ce combattant anonyme, c'est un peu la bataille de Waterloo vue par Fabrice del Dongo...

CHAPITRE VI

M. MENDÈS-FRANCE ET SON GOUVERNEMENT : « L'ALGÉRIE, C'EST LA FRANCE »

(Assemblée nationale, nov. 1954)

Où l'on voit M. Mitterrand prononcer un discours « ultra » devant l'Assemblée algérienne. — Emotions et amertumes du président Laquière. — Ahmed Francis attaque. — Ferhat Abbas ne peut s'expliquer. — M. Mendès-France dissipe les inquiétudes du Palais-Bourbon.

Pour les habitants d'Alger, ce qui se passe depuis le 1er novembre dans les Aurès, à plus de 500 kilomètres de la capitale, ne paraît pas tellement anormal venant d'une région où le banditisme est de tradition. Pourtant au palais Carnot, siège de l'Assemblée algérienne, les événements trouvent un écho. Sur les bancs de ce petit parlement issu du statut de 1947, siègent 120 délégués, la moitié d'origine européenne, l'autre moitié musulmane, élues dans deux collèges. Le premier est celui de la minorité européenne, le second celui de la majorité musulmane.

Toutefois, en vertu de règles bien établies, des musulmans peuvent être désignés au titre du premier collège. Les pouvoirs de l'Assemblée — de même que le bureau, le règlement intérieur et la buvette — sont calqués sur ceux

du Parlement de Paris. Mais ils se limitent aux questions économiques et financières. Le Gouverneur général peut venir y prononcer des discours ou déléguer à son banc ses représentants qui portent le titre de « Commissaires du Gouvernement ».

MM. MITTERRAND ET LAQUIERE SE CONGRATULENT

Au milieu du mois d'octobre, l'Assemblée algérienne a reçu en séance solennelle M. Mitterand, ministre de l'Intérieur, qui fait un voyage d'information. M. Laquière, vieux routier des luttes politiques algéroises, préside.

Dans son discours, il couvre de fleurs le gouvernement de M. Mendès-France :

« Notre sort en Algérie est tellement lié à celui de la métropole que notre Assemblée, bien qu'elle soit apolitique, a bien le droit... d'exprimer sa joie d'un gouvernement courageux et fort. Nous vous prions, Monsieur le Ministre, de bien vouloir présenter nos souhaits respectueux au Chef de l'État, M. le président Coty, dont la haute sagesse s'allie à une paternelle fermeté, et à M. le président Mendès-France qui, par sa ténacité et une subtile diplomatie, a déjà su acquérir la plus magnifique popularité (applaudissements)... Nous applaudissons aussi à votre venue, car vous avez notre confiance. La confiance ne se commande pas. La nôtre a pour origine la netteté de votre caractère, l'intérêt marqué qu'en toutes circonstances vous témoignez à l'Algérie, votre volonté de réalisation et, certainement, votre jeunesse vibrante... » Terminant son préambule, M. Laquière déclare : « L'Algérie française se lève dans la splendeur de son aurore. Il faut se garder jalousement de tous nuages qui pourraient obscurcir sa radieuse ascension. »

Après avoir généreusement distribué les compliments, le président de l'Assemblée enchaîne sur des problèmes plus concrets, c'est-à-dire sur les réels besoins financiers à satisfaire par la métropole pour que l'Algérie se transforme. L'agriculture, l'industrie, le chômage, la formation ouvrière, l'éducation nationale, l'habitat, etc., sont évoqués et traités souvent avec justesse. Dans sa conclusion, M. Laquière s'écrie :

« Monsieur le ministre, vous avez déjà vu, vous allez encore voir. Vous acquerrez la certitude que nous sommes à un moment psychologique qui légitime toute votre attention. Soyez le Phidias qui, d'une main légère et sûre,

Éléments sous droits d'auteur

saura donner le fini du grand artiste à une Victoire qui, loin d'être aptère, doit s'envoler dans la magnificence du ciel français. » (La fin du discours de M. le président Laquière est saluée par de vifs applaudissements prolongés. *J.O.* de l'Algérie, année 1954, n° 40.)

Dès son arrivée à la tribune, M. Mitterrand donne lecture d'une adresse du président Coty à l'Assemblée algérienne, puis fait l'éloge de cette dernière : « Elle est née », rappelle-t-il, « dans la difficulté. Son existence encore brève démontre déjà ses bienfaits... » Puis l'orateur déclare : « Avant de partir pour l'Algérie, j'ai reçu de M. le président du Conseil cette assurance — qu'il est presque inutile de vous donner — que, parmi les problèmes si nombreux et si ardus qui ont sollicité notre attention depuis déjà quatre mois, l'existence, le développement, la garantie d'une Algérie forte et prospère se sont situés au premier rang de ses préoccupations... La position de l'Algérie, sa force et sa capacité de développement, les soucis aussi qu'elle peut inspirer, en même temps que la confiance qu'elle vous donne, étaient considérés par nous comme le plus sûr garant de l'avenir français. » (Applaudissements)

Longuement, le ministre va montrer que le Gouvernement tente d'aider les secteurs pour lesquels tout à l'heure il a été demandé des efforts très importants. A un moment, M. Mitterrand s'écrie : « Qu'est-ce que la République française ? On croirait qu'on l'oublie. La République française, selon les termes mêmes de notre Constitution, c'est le territoire de la métropole, ce sont les départements de l'Algérie, ce sont les départements et les territoires d'outre-mer. Et si l'on va de l'est à l'ouest, du nord au sud, sur les territoires de notre République commune, c'est sur des milliers et des milliers de kilomètres, sur l'étendue la plus vaste du monde — j'aime à le répéter — après celle qui va de Leningrad à Vladivostok, avant celle qui va de Washington à San Francisco, que se développe le drapeau national. Où se trouve l'Algérie, dans ce vaste ensemble ? Au centre même, là où les forces se rassemblent. »

Si le ministre de l'Intérieur ne mentionne pas encore dans son atlas sentimental les noms de Dunkerque et de Tamanrasset, c'est sans doute que la formule, sous sa forme la plus elliptique n'a pas encore fait fortune. Néanmoins, le cœur y est.

A la fin de son discours, tous les délégués, debout, applaudissent longuement...

M. LEONARD CITE M. MENDES-FRANCE

L'Assemblée se réunit de nouveau en session ordinaire le 16 novembre 1954, à 16 heures. L'insurrection est déjà vieille de deux semaines et le président Laquière a perdu un peu de sa bonhomie. Il rend hommage à M. Monnerot et au caïd Sadok, premières victimes de la rébellion, se réjouit du rétablissement progressif de Mme Monnerot et passe à l'attaque.

Le président est amer. Il commence par remarquer que l'Assemblée, informée après coup des événements, n'a pas été associée aux mesures à prendre, à l'instar d'ailleurs des conseillers généraux et des maires. On s'étonne que les services d'information et de sécurité aient été aussi ignorants de la situation. C'est bien souvent parce qu'ils ont refusé d'entendre les renseignements que leur fournissaient les personnalités les plus sérieuses... Les citoyens s'étonnent profondément de certaines mansuétudes inexplicables... Des gens sont arrêtés et présentés à l'opinion publique comme des chefs et des coupables. Le lendemain, beaucoup sont relaxés. C'est là une faute : s'il n'y avait pas de preuves contre eux, c'est une atteinte à la liberté que d'accuser un citoyen innocent; s'ils sont coupables, c'est encore une faute plus grande... Qui a manié l'éteignoir ?... Pourquoi tolérer la radio du Caire et de quelques autre pays ?... « Nous avons trouvé un puissant réconfort dans les déclarations si fermes et si nettes de M. le ministre de l'Intérieur à l'Assemblée nationale. Nous lui faisons donc entière confiance pour débarrasser l'Algérie des fauteurs de troubles, sanctionner vigoureusement les vrais coupables, afin que continue à se développer, dans la sécurité, la paix française... »

Après quoi, M. Laquière donne la parole au Gouverneur général Léonard.

Le haut fonctionnaire répond au critiques présidentielles. Il trouve au contraire « excellentes les relations entre son administration et les élus ». Mais il provoque des murmures sur les travées, en déclarant : « que, quel que fût le désir de l'immense majorité de la population algérienne, il était malheureusement peu concevable qu'elle continue à vivre à l'abri du déchaînement de la violence et que l'Algérie pût être toujours épargnée, alors que — depuis longtemps — de graves troubles agitaient la Tunisie et le Maroc ».

Quant aux mesures qui ont été prises depuis le courant de l'été, elles lui paraissent mériter beaucoup mieux que « des critiques sans nuances... »

M. Léonard évoque ensuite la dissolution du M.T.L.D. « dont la complicité s'est révélée trop manifeste », la saisie de « certains organes de presse qui se font les propagandistes du désordre ». Puis il rappelle « qu'aux applaudissements unanimes de l'Assemblée nationale — les communistes exceptés — M. Mendès-France a affirmé qu'entre l'Algérie et la métropole il n'est pas de sécession concevable ». La fin du discours du Gouverneur est très chaleureusement accueillie.

M. Léonard regagne son bureau. M. Amédée Froger, le président de la Fédération des maires de l'Algérois, lui succède : « Je demande avec insistance qu'une séance publique soit entièrement consacrée aux douloureux événements, qui viennent de se dérouler en Algérie sur un front de 1 400 kilomètres. »

La date du mercredi 24 novembre est adoptée pour cette discussion.

LA MOTION DE M. FERHAT ABBAS

Le grand débat s'ouvre donc... mais c'est sur une bataille de procédure. Plusieurs motions, en effet ont été déposées. Celle de MM. de Sérigny, Froger, Vignau, Lopez, Malpel, Morel, Mannoni « demande instamment que, sans hésitation, sans faiblesse comme sans injustice, l'ordre soit rétabli, les criminels châtiés, les dispositions nécessaires prises pour que, dans l'avenir, la paix de la République française ne puisse être compromise par les entreprises de l'étranger ou celles des bandits de droit commun... » M. Cadi, de son côté, présente un texte qui conclut « au renvoi de toute discussion à une date ultérieure ». Il reçoit l'approbation de l'U.D.M.A., parti de M. Ferhat Abbas, ce qui n'empêche pas M. Ahmed Francis de déposer, au nom du même parti, une autre motion infiniment plus nette :

« Considérant que des événements extrêmement graves ont endeuillé l'Algérie, faisant de nombreuses victimes innocentes; considérant que ces événements ont provoqué une répression brutale qui n'a pas manqué de faire à son tour d'autres victimes innocentes (murmures) ; considérant que le drame ainsi créé est la conséquence inéluctable d'une

politique anachronique, qui se refuse à tenir compte de l'évolution du monde et de la prise de conscience du peuple algérien; considérant qu'il est grave de proclamer des principes et de les trahir dans les actes, de saboter l'application des lois promulguées par la France elle-même (mouvements), de priver ainsi l'Algérie des quelques franchises qui lui ont été octroyées; considérant que cette politique qui ignore les principes républicains et la démocratie, même dans sa forme la plus élémentaire, a été incapable de résoudre les problèmes d'ordre économique, social, culturel et spirituel; considérant que les solutions de force venant au secours de l'arbitraire ne régleront rien et que, sans préjuger les institutions futures du pays, il y a lieu de préparer, dès aujourd'hui, par des voies progressistes, un avenir de liberté, de paix, de travail à tous les enfants d'Algérie, l'Assemblée algérienne, soucieuse de mettre fin aux conflits politiques, sociaux et économiques, demande au gouvernement de la République de promouvoir rapidement des réformes institutionnelles conformes aux aspirations du peuple d'Algérie et aux promesses de la Constitution française... »

Après quoi, un groupe de délégués musulmans où l'on trouve MM. Tamzali, Mecheri, Boulsane, Imalhayene, Boutaleb Hocine et Abdelkader, demande « aux députés européens de conserver leur calme (sourires), d'envisager l'avenir avec confiance et sérénité (mouvements) ». La conclusion est une adresse de confiance au Gouverneur général de l'Algérie.

C'est maintenant le tour des personnalités européennes les plus marquantes. Pour M. de Sérigny, cela est évident : « Il y a en Algérie des problèmes économiques et sociaux à résoudre, il n'y a pas de problème politique. »

« Qu'on ne vienne pas » affirme au contraire M. Saurin, délégué de Casseigne, en Oranie, « nous parler de je ne sais quelles revendications économiques ou sociales ou politiques. Il s'agit d'atteinte à l'intégrité du territoire national. Il s'agit d'attentats de droit commun... »

LE GRAND PROBLEME SOCIAL DE L'ALGERIE

Certains sont néanmoins plus nuancés. Fort des engagements sur la souveraineté française en Algérie pris à Paris par M. Mendès-France, M. Papillon n'en convient

Éléments sous droits d'auteur

pas moins « qu'il faut faire dans ce pays un gigantesque effort économique et social; relever le niveau de vie des populations qui est trop bas, donner une solution rapide au problème de l'éducation théorique et technique; trouver un moyen d'employer la main-d'œuvre si nombreuse que les départs vers la métropole s'intensifient avec l'espoir, souvent déçu, d'y trouver les moyens de nourrir une famille... [La misère est mauvaise conseillère] et la démographie en progression constante, grâce à l'amélioration des conditions sanitaires, pose de graves problèmes qu'il faut résoudre d'urgence ».

L'orateur ne sera pas le seul à parler de cette immense plaie.

M. Mannoni de Constantine est très ferme dans un sens comme dans l'autre : « Menacée dans ses œuvres vives et dans son unité nationale par une épreuve de force, la la France doit répondre par la force et non par des dialogues... Il ne faut pas attendre de nouveaux attentats pour envoyer de nouveaux bataillons. Il faut jouer le grand jeu, et tout de suite. Cela dit, le problème réside tout simplement dans une question de subsistance quotidienne. Ce que l'on veut ici — beaucoup plus que des réformes — c'est tout simplement le moyen de se nourrir, de vivre et d'élever dignement une famille. 250 000 bouches de plus à nourrir chaque année dans un pays sous-développé : telle est l'équation que nous avons à résoudre. » Et de réclamer un vaste programme, dont on retrouvera des échos dans les années à venir.

Des musulmans enchaînent :

M. Ould Aoudia lit une étude faite au mois d'avril dernier sur le problème de la faim en Algérie. L'exemple pris est celui d'un douar de 6 000 habitants : 3 000 d'entre eux s'alimentent normalement en quantité et en qualité; 2 500 ont une alimentation carencée et déséquilibrée; ils arrivent à subsister les deux tiers de l'année, mais sont en chômage le troisième tiers; enfin 500 ont une alimentation insuffisante en quantité et en qualité. Il n'est pas douteux que les ventres vides ne raisonnent pas toujours équitablement. Ils commettent des erreurs parce que la faim est mauvaise conseillère. Plus loin, M. Ould Aoudia déclarera : « La seule solution capable de sauver l'Algérie, étant donné la situation démographique de l'Algérie et la pauvreté de ses ressources, c'est l'intégration progressive de ce territoire dans la vie française... Je verrai fort

bien l'intégration de l'E.G.A. à l'E.D.F... des Chemins de fer algériens à la S.N.C.F. »... « Vive la France ! » conclut enfin l'orateur.

Ces propos rejoindront le cri (très applaudi) d'un délégué de Constantine, M. Valle : « Il ne faut plus assister, Monsieur le directeur des Anciens Combattants, à cet affligeant spectacle d'anciens soldats porteurs de la médaille militaire, de la croix de guerre et de décorations coloniales, obligés — pour manger — de travailler comme balayeurs des rues. »

M. AHMED FRANCIS ATTAQUE SEVEREMENT

M. Ahmed Francis — beau-frère de Ferhat Abbas et U.D.M.A. comme lui — monte à son tour à la tribune. Il déclare sans ambages :

« Mes chers collègues, après avoir claironné partout, dans la presse et les discours officiels terminant des banquets plantureux : « L'Algérie est calme, l'Algérie est fidèle ! » sans se demander par ailleurs si l'on était fidèle à l'Algérie, voilà que l'on se trouve — au grand étonnement de l'opinion publique — sur un volcan. Oui, la situation est grave... La presse — votre presse — ne nous a pas ménagé les titres à sensation, les récits sanglants, les excitations racistes, etc. Je lirai la dernière partie d'un tract lancé par avion au-dessus des Aurès. Il y est dit : « Bientôt un malheur terrifiant s'abattra sur la tête des rebelles; après quoi régnera de nouveau la paix française. » Vous me permettrez, mes chers collègues, d'exprimer un souhait, celui que cette paix française ne soit pas la paix des cimetières... »

M. Francis se demande comment on a pu en arriver aux événements du 1er novembre. Voici sa réponse :

« On a jusqu'ici voulu ignorer le problème politique, et ne reconnaître qu'en paroles seulement l'urgence des réformes économiques et sociales. Pourtant, chacun sait qu'aucun progrès social ne peut être réalisé sans une réforme politique. »

Le leader nationaliste rappellera ensuite l'évolution des droits politiques des Algériens musulmans, puis les obstacles dressés pour entraver leur participation à la gestion des affaires publiques. Il attaque une nouvelle fois ce qu'il appelle « la tragique farce des élections algériennes d'avril 1948 ». Les murmures et les protestations com-

mencent à fuser chez certains délégués. Elles s'élèvent, plus violentes, quand l'orateur déclare : « Toutes les élections qui ont suivi confirmaient que la fraude électorale était élevée à la hauteur d'une institution d'État... Imaginez un seul instant, mes chers collègues, ce qui serait arrivé en France si, pendant six années, un gouvernement s'était avisé de truquer les élections pour mettre à la tête des affaires publiques des hommes de son choix... »

Une bonne partie de l'Assemblée devient houleuse. M. Saurin affirme que M. Francis a fait des démarches auprès de l'Administration pour évincer ses concurrents aux élections et rester seul candidat. Le délégué U.D.M.A. proteste. Le tumulte grandit. Le président Laquière parvient quand même à ramener le calme et le leader de l'U.D.M.A. peut entamer une virulente critique de la non-application du statut de l'Algérie de 1947 :

« Comment et en qui l'Algérien musulman peut-il avoir confiance », s'écrie-t-il, « alors que la promesse ne devient jamais acte, que l'acte n'est plus libre et que le contrat moral n'est plus respecté ! » (protestations — bruits) Il parlera encore longuement des problèmes du culte, de la main-d'œuvre en chômage, de la Fonction publique fermée pratiquement aux musulmans, de l'ostracisme rencontré par eux dans le secteur privé, avant de conclure que « le peuple algérien réclame des réformes institutionnelles conformes à ses aspirations légitimes et aux promesses de la Constitution française ». (Applaudissements sur les bancs de l'U.D.M.A.)

Plus modéré mais non moins net se montrera, le jour suivant, M. Ben Hadj Saïd, délégué U.D.M.A. de Constantine : « Il faut », dit-il, « trouver des solutions qui permettent aux français d'Algérie, aux musulmans d'Algérie, une coexistence pacifique dans le cadre d'une Algérie nouvelle où chacun ait sa place au soleil. C'est pourquoi nous affirmons avec fermeté qu'il faut, d'abord et avant tout, mettre fin au régime colonial... Il faut choisir. En ce qui nous concerne, notre choix est fait : nous voulons une République algérienne, je le répète, sans séparatisme, dans le cadre de l'Union française, de la Constitution française. »

Apparemment indigné par de tels propos, le président Laquière rappelle à l'ordre l'orateur. Il va devoir, sitôt après, intervenir dans une altercation plus grave entre M. Raoux qui, critiquant l'absence du gouverneur Léonard, rappelle que « c'est par des contacts permanents avec les uns et

les autres que l'on arrive à connaître l'état d'esprit des populations... » et M. Ferhat Abbas, qui lui réplique : « C'est en pressurant les Arabes sur place qu'on connaît les problèmes ! (protestations). Vous aimez les Arabes comme un bifteck : bien saignant ! » (mouvements divers — protestations).

« J'AI PEUR... »

Il revient à M. Justrabo, délégué communiste de Sidi-Bel-Abbès, de développer les argument du P.C.A. Il recueille des sourires, s'attire des mouvements divers, puis le cri traditionel « A Moscou ». M. Justrabo est un « ultra » à sa manière. « La motion déposée par M. Chekkal », dit-il, « est ce que je pourrais appeler, après les débats de ces jours-ci, une motion de loyalisme : son excès même lui enlève du poids. Aujourd'hui, se déclarer « sujet » n'est plus de mise, M. Chekkal ! Vous êtes en retard ! »

Le docteur Solacroup d'Alger, lui, a des angoisses prémonitoires. Clairvoyant, il déclare :

« La grande aventure a commencé. Nous le savons tous... Du haut de cette tribune, je le dis comme je le pense : « J'ai peur ! » Trois générations des miens dorment sous cette terre d'Algérie, je ne veux à aucun prix les abandonner et, je le dis très nettement à qui voudra m'entendre, je préférerais « crever » plutôt que de partir ! » (applaudissements).

Les musulmans intégrationnistes, comme l'avait fait la veille M. Ould Aoudia, font à leur tour entendre leur voix :

« Nous, musulmans », déclare avec force M. Lakhdari, de Constantine, « nous n'admettrons jamais que la légalité soit bafouée et que l'anarchie s'instaure dans ce pays. Nous réclamons l'application honnête et rapide du statut de l'Algérie sans que, par quelque biais, on essaye encore de retarder la mise en œuvre des réformes prévues... Sur ce sujet, d'ailleurs, nous avons une conception différente de celle de nos amis du Manifeste : nous ne sommes pas pour la République algérienne. A notre avis, elle représente une idée parfaitement discutable. Quant à nous, nous conservons notre point de vue : il est réaliste et répond à des besoins réels et immédiats... Nous demandons purement et simplement l'intégration de notre pays à la France... Cette solution nous donnera, je le crois, satisfaction. »

Éléments sous droits d'auteur

M. ABBAS NE PEUT PAS PARLER...

M. Bentaieb, de Miliana, insiste sur l'urgence des besoins de 70 % au moins de la population algérienne :

« Si nous continuons à faire des discours et des promesses qui ne sont pas tenues, dans cinq ou dix ans nous nous trouverons non pas devant 2 000, mais devant 5 000 fellagha. En est-il un seul d'entre vous qui pourrait tenir, le ventre creux, pendant plus de quatre ou cinq jours, sans se révolter ? ... Votre désir, je le sais, est que l'Algérie reste département français. Souvenez-vous de ce dicton arabe : « Si vous voulez de moi, donnez-moi ce qu'il me faut; sinon, abandonnez-moi »... On parle du loyalisme des musulmans. Mais c'est à vous, Français d'origine, à faire preuve de loyalisme à notre égard ! Vous êtes les plus forts ! »

M. Mecheri, de Tébessa, évoque des propos qu'il a tenus à la veille du 1er novembre au président René Mayer : « Attention, pour la nième fois nous tirons la sonnette d'alarme; pour la nième fois nous vous disons : cette jeunesse, qui se compte par centaines de milliers, qui va de 18 à 30 ans, ne saura peut-être pas trop attendre, car elle a déjà trop patienté ! »...

Enfin, M. Ferhat Abbas, délégué de Sétif, président de l'U.D.M.A., prend place à la tribune. Il y restera très peu de temps. Le président vient de le prier, en effet, de ne pas aborder le point de vue politique : « Cela est interdit dans cette Assemblée. » M. Justrabo fait remarquer assez justement que « l'on ne fait que cela depuis trois jours ».

— « Dans ces conditions », réplique Ferhat Abbas, « je referme mon dossier et je me retire, car tous mes collègues avant moi sont intervenus dans ce sens. »

— « Je ne peux laisser faire ici le panégyrique de la République algérienne », rétorque le président Laquière.

En dépit de l'intervention de M. Malé, de Mascara, qui estime « nécessaire de connaître la pensée profonde de ces hommes qui sont des ennemis de la France », devant l'attitude hostile du président, les représentants de l'U.D.M.A. se retirent.

Les orateurs continuent de se succéder avant l'intervention très attendue du préfet Vaujour.

LES EXPLICATIONS DU PREFET VAUJOUR

Le directeur de la Sécurité Publique ouvre largement son dossier, évoque la crise interne qui, au début de l'année 1954, a secoué le M.T.L.D., « reconstitution du P.P.A. déjà dissous », traite de la fondation du C.R.U.A. et des renseignements qui lui sont parvenus pendant le mois d'octobre sur une action violente, explique que n'importe qui pouvait trouver dans le commerce local les matériaux nécessaires à la fabrication des bombes. M. Vaujour déclare que c'est seulement dans les dernières heures que furent désignés les objectifs à atteindre et que s'il a fait protéger des bâtiments publics, il ne pouvait, par contre, préserver « tel dépôt de liège ou telle usine ». Il fait ensuite l'historique des mesures prises par les autorités.

Constamment, le grand patron de la police d'Algérie défend ses services contre ceux qui prétendent « que les Renseignements Généraux n'ont rien vu ni rien su ». Il explique l'effort qui a été réalisé dans les derniers mois pour améliorer la surveillance policière, laquelle reste — en dépit du progrès réalisé — très loin de ce qu'elle est en métropole.

L'ensemble de l'Administration en Algérie est d'ailleurs à l'image des services de la Sécurité Publique et c'est surtout le bled qui a profondément pâti de cette très grave carence. Elle explique très bien pourquoi l'on avait du renseignement dans les villes et presque jamais dans le djebel.

En outre, les circonscriptions administratives sont trop vastes. Les administrateurs eux-mêmes sont en nombre insuffisant, écrasés par la paperasse, ayant perdu le goût de circuler, et le plus souvent dépourvus de contacts directs avec une population dont une des caractéristiques est la sensibilité. Dans certaines zones de 100 000 habitants, il n'y a ni route ni bureau de poste. La commune d'Arris par exemple, qui est très étendue, est responsable de 60 000 personnes sur lesquelles règnent un administrateur, deux adjoints et sept gendarmes. M. Vaujour indique que Bône, qui a autant d'habitants que Mulhouse, compte 210 gardiens de la paix contre 409 dans cette dernière ville. Il y a un fonctionnaire des Renseignements Généraux pour 600 kilomètres carrés, ou si l'on veut pour 22 000 habitants; et tout est ainsi...

En dépit de toutes ces difficultés, et grâce aux renforts qui sont arrivés ces dernières semaines, M. Vaujour estime que les autorités ne s'en sont pas mal tirées.

Une large approbation vient clore ce long tableau de la situation.

M. MITTERRAND : « LA SEULE NEGOCIATION, C'EST LA GUERRE. »

Mais revenons quelques jours en arrière. Juste avant que ne se déroule en plein cœur d'Alger cette séance historique, l'Assemblée nationale avait ouvert, à Paris, un large débat consacré tout autant aux problèmes tunisiens et marocains qu'aux événements récents d'Algérie.

Dix-neuf députés — dont plusieurs musulmans — sont inscrits pour interpeller le gouvernement. Le président du Conseil, M. Mendès-France, son ministre de l'Intérieur, M. Mitterrand, sont assis au premier rang de l'hémicycle.

C'est M. Paternot, député d'Alger, qui ouvre le feu. Il rappelle ce que, devant la Commission de l'Intérieur, M. Mitterrand a déclaré : « la seule négociation possible, c'est la guerre ». « Nous reconnaissons là, bien volontiers, la fermeté d'expression de M. le Ministre de l'Intérieur pour traduire la volonté du gouvernement de ne pas faire quartier aux insurgés », déclare-t-il.

Mais derrière cette volonté d'optimisme puisée à la source des discours officiels, l'inquiétude de beaucoup se manifeste.

M. Aumeran, lui aussi député d'Alger, s'étonne — par exemple — que le ministre de l'Intérieur, visitant fin octobre les trois départements algériens, n'ait cessé « d'évoquer à l'envi le calme du pays ». Ignorait-il ce que les Arabes disent de l'Afrique du Nord ? « Elle est un oiseau et quand les ailes bougent, le corps bouge aussi. »

Tout se tient. « Il faut en finir », conclut-il, « avec la pratique érigée en méthode de gouvernement qui consiste à choisir les « interlocuteurs valables » parmi les instigateurs ou les témoins bienveillants des assassinats. »

Cela dit, sur de nombreux bancs à droite comme à gauche, on applaudit M. Violette, ancien gouverneur de l'Algérie et promoteur avec Léon Blum d'un célèbre projet de promotion politique des musulmans, lorsque interrompant M. Quilici, il souligne que le problème en Algérie est celui de la misère des fellahs.

« Oui, l'Algérie, c'est la France », s'écrie M. Mohamed Salah Bendjelloul, député de Constantine, « mais, de grâce, faites en sorte que ce soit bien la France, que l'Algérie soit toute la France et qu'elle ne soit rien que la France et à tous les points de vue : politique, administratif, économique, social, culturel. » Et lui aussi s'étend longuement, avec émotion, sur la condition misérable de la population.

L'attitude du gouvernement apparaît assez équivoque aux yeux de certains députés : « Est-il exact », demande M. Roger de Saivre, d'Oran, « que dernièrement, au mois d'août et de septembre, M. Ben Bella, avec un faux passeport, s'est introduit en France et a rencontré Messali Hadj dans sa résidence surveillée des Sables-d'Olonne ? »

Et M. Fouques-Duparc, qui vient d'exprimer le souhait « de ne pas voir modifier dans les jours qui suivent la politique d'intégration engagée en Algérie », s'écrie : « Je voudrais vous entendre annoncer, M. le président du Conseil, que les coupables arrêtés n'ont aucune mesure de grâce ou d'amnistie à espérer. »

M. MENDES-FRANCE : « IL N'Y A PAS DE SECESSION CONCEVABLE »

A son banc, le président du Conseil ne tient plus en place. Il ne veut plus attendre l'audition des autres interpellateurs. Il veut préciser sa position sur l'Algérie, indiquant que M. Mitterrand « répondra en détail... »

M. Mendès-France évoque la solidarité, l'émotion qui a uni tous les Français devant la catastrophe d'Orléansville. « De nouveau, la Nation doit s'affirmer unie et solidaire, devant le malheur, devant les forces de destruction. » Il fait un tableau de la vigilance de son gouvernement face à la rébellion : « Vous pouvez être certains », dit-il, « qu'il n'y aura, de la part du gouvernement, ni hésitation, ni atermoiement, ni demi-mesure dans les dispositions qu'il prendra pour assurer la sécurité et le respect de la loi. Il n'y aura aucun ménagement contre la sédition, aucun compromis avec elle, chacun ici et là-bas doit le savoir.

» On ne transige pas », poursuit-il, « lorsqu'il s'agit de défendre la paix intérieure de la Nation, l'unité, l'intégrité de la République. Les départements d'Algérie constituent une partie de la République française. Ils sont

Éléments sous droits d'auteur

français depuis longtemps et d'une manière irrévocable. Leurs populations, qui jouissent de la citoyenneté française et sont représentées au Parlement, ont d'ailleurs donné, dans la paix comme autrefois dans la guerre, sans distinction d'origine ou de religion, assez de preuves de leur attachement à la France pour que la France à son tour ne laisse pas mettre en cause cette unité. Entre elles et la Métropole, il n'y a pas de sécession concevable. Cela doit être clair une fois pour toutes et pour toujours, aussi bien en Algérie et dans la métropole qu'à l'étranger (applaudissements à gauche, au centre, à droite et à l'extrême-droite). Jamais la France, aucun gouvernement, aucun parlement français, quelles qu'en soient d'ailleurs les tendances particulières, ne cédera sur ce principe fondamental. Mesdames, Messieurs », affirme-t-il avec solennité, « plusieurs députés ont fait des rapprochements entre la politique française en Algérie et en Tunisie. J'affirme qu'aucun rapport n'est plus erroné, qu'aucune comparaison n'est plus fausse et plus dangereuse. »

M. Mendès-France déplore ensuite l'attitude de l'Égypte et de sa radio « La voix des Arabes ». Le président du Conseil est fort amer, car « l'amitié franco-égyptienne est depuis 150 ans une donnée constante de la politique française ».

Il reviendra, à la fin de son exposé, sur l'effort économique et social à faire en Algérie : « Le pire crime que l'on puisse commettre en Algérie, c'est d'exploiter cette misère pour des fins politiques, d'ailleurs illusoires, et ainsi de l'aggraver, de rendre plus difficile la lutte que nous devons tous mener pour l'éliminer. Mais par l'exercice des droits démocratiques pleinement reconnus en Algérie, par la coopération de la métropole, nous arriverons à cette vie meilleure que la République veut assurer à tous ses citoyens et à tous ses enfants » (applaudissements à gauche, au centre, à droite et à l'extrême-droite).

De nombreux députés se succéderont encore à la Tribune, avant et après M. Mitterrand, dont la formule « L'Algérie, c'est la France » devrait donner tous apaisements à ceux que tenaillerait encore quelque vague inquiétude. On reporte donc ses préoccupations sur l'étranger.

Il n'y a pas que la radio égyptienne qui attaque la France, s'émeut M. Ben Bahmed, de Constantine... « Ecoutez la radio de Londres en arabe... et celle de Washington ! »

« C'est, hélas ! vrai », coupe M. Robert Lacoste. Et

M. René Mayer, qui connaît parfaitement bien la vie politique internationale et ses intrigues, demande au président du Conseil qui doit se rendre incessamment aux États-Unis de poser à Washington une question de plus : « Pourquoi, le 6 novembre, six jours après le déclenchement de l'insurrection, les États-Unis, membres du Pacte Atlantique, ont-ils prêté 40 000 000 de dollars à Nasser qui, en l'occurrence, se montre ouvertement un ennemi de la France ? »

M. René Mayer, qui connaît parfaitement bien la vie politique internationale et ses intrigues, demande au président du Conseil qui doit se rendre incessamment aux États-Unis de poser à Washington une question de plus : « Pourquoi, le 6 novembre, six jours après le déclenchement de l'insurrection, les États-Unis, membres du Pacte Atlantique, ont-ils prêté 40 000 000 de dollars à Nasser qui, en l'occurrence, se montre ouvertement un ennemi de la France ? »

distants les uns des autres de 30 à 40 kilomètres, des milliers d'hommes sont nécessaires. C.R.S. et gendarmes ont en effet suffisamment de travail dans les grandes villes et on ne saurait dégarnir celles-ci impunément.

Cherrière s'inquiète : « Des renseignements récents », écrit-il, « laissent présager à brève échéance une recrudescence du terrorisme dans l'ensemble du territoire... Les forces actuellement disponibles ne sauraient suffire à assurer l'ensemble des missions de protection et de rétablissement de l'ordre; et il appartiendrait alors au commandement d'intervenir auprès du gouvernement pour que soient prises des mesures légales susceptibles de fournir les unités complémentaires indispensables. »

Le général adresse aussi, dès le lendemain, un rapport personnel à M. Jacques Chevallier. Les nouvelles des Aurès sont bonnes, les prévisions optimistes du mois dernier sont même dépassées. « L'armée a, apparemment, rétabli l'ordre dans la presque totalité du massif; et il semble que l'on puisse désormais circuler dans la partie contrôlée, sans courir de risques graves. Mais il n'en reste pas moins que les armes de guerre ou de chasse, que les Aurésiens détenaient, restent cachées... Les Chaouia seraient sans doute tentés de les utiliser de nouveau, si nous dégarnissions le pays ou si l'effet conjugué des propagandes et des événements les y incitaient. »

Il faut donc investir complètement les Aurès, « mais », ajoute Cherrière, « je reste persuadé que c'est l'action politique à mener qui conditionne désormais le rétablissement réel de l'ordre puis son maintien ultérieur. Il faudra que les autorités administratives de base soient orientées vers ce mode d'action et le mènent à bonne fin. »

» Dans le reste de l'Algérie, les renseignements fournis par la Sécurité Générale se confirment. Le terrorisme dans les grandes villes, en particulier à Alger, se déclencherait très prochainement et se développerait considérablement une quinzaine de jours plus tard. En même temps, l'agitation gagnerait les campagnes, des maquis se rassembleraient et passeraient à l'action. Certains semblent notamment prêts en Grande Kabylie où j'ai eu raison », précise Cherrière, « d'utiliser systématiquement la troupe... Nos démonstrations obtiennent des résultats et rassurent les populations... »

Dernière notation : « On est frappé par la concordance

Éléments sous droits d'auteur

entre les zones présumées de maquis et l'implantation des instituteurs communistes... »

LES BUREAUX MILITAIRES VEULENT FAIRE PAYER LES CARTOUCHES...

La neige survient dans les Aurès et aggrave le problème du casernement des unités. Auparavant, c'était la pluie qui rendait impraticables les rares pistes de montagne. Une compagnie de bulldozers et de compresseurs du 19e Génie s'implante dans le Zab, au sud de l'Aurès, tandis que les spécialistes de la 25e D.I.A.P. construisent un terrain d'aviation pour dakotas à Khanga-Sidi-Nadji. La compagnie de ravitaillement par air approvisionne de Sétif, par parachutage, les postes du sud des Aurès.

Le général Spillmann parcourt de nouveau sa région. Bien sûr les renforts arrivent, mais en regard de ce qui va bien, il y a ce qui va mal ou ce qui étonne... A El-Meridj, le commandant du Constantinois rencontre M. Mecheri dont la famille est influente dans la région. Or, il n'obtient aucun renseignement valable. Comme dans la famille Ben Chenouf, on se contente d'informer quand tout est déjà largement consommé. Comment peut-il se faire que M. Mecheri ne sache rien de ce qui se passe dans le centre minier d'Ouenza ? Le général a pourtant de bonnes raisons de penser que les rebelles « se mêlent à la population flottante du bidonville, s'y cachent, s'y reposent, y recrutent informateurs et supplétifs, y trouvent vivres et munitions. Il n'y a pas de doute, là comme à Kenchela, la grande « gens » locale craint plus nos adversaires que nos improbables sanctions ».

Le général est pourtant satisfait de rencontrer, quarante jours après qu'on ait décidé de les créer, des goums qui existent autrement que sur le papier. Il s'aperçoit pourtant que ces unités comportent une trop grande proportion de gens inaptes et trop âgés pour le métier qu'on leur demande. Il note que, plus d'une fois, elles lui sont apparues « comme une filiale des Amitiés Africaines, fondées par le maréchal Franchet d'Esperey à l'usage des vieux soldats ». Le recrutement aussi est trop local, partant trop vulnérable. On n'a pas repris les proportions qui étaient de règle au Maroc : un tiers seulement des hommes du cru. L'encadrement, de plus, est difficile à trouver. La gendarmerie du département

refuse son concours; son chef excipe des règlements intérieurs de l'arme. Le colonel Guillot, commandant la gendarmerie mobile, a, heureusement, l'esprit plus ouvert et il trouve les cadres nécessaires. Certains d'entre eux suivent une formation accélérée. Tous donneront entière satisfaction.

L'armement et les cartouches destinés aux goums sont une source supplémentaire de tracas. L'armée a bien fourni les premiers lots d'armement et de munitions, mais elle en a exigé le paiement immédiat par la Trésorerie d'Alger « sous peine d'arrêter les fournitures ultérieures... ! » Il s'ensuit de nouvelles complications, les crédits correspondants n'étant pas la plupart du temps encore accordés ou délégués; or, le règlement était formel.

Des conflits surgissent aussi à propos de l'utilisation des goums entre l'autorité civile et le commandement. Il n'est pas jusqu'aux soldats des unités régulières qui ne soient victimes du jeu des réquisitions. Pour assurer, par exemple, la sécurité d'un poste douanier ! Spillmann proteste auprès de Dupuch de l'abus que fait de ce système le sous-préfet de Bône. Mais le préfet désavoue d'autant moins son collaborateur qu'il a la même conception que lui du rôle de l'armée. On en revient ainsi aux discussions de novembre...

A la mi-décembre, le Gouverneur général de l'Algérie vient faire une nouvelle tournée dans la zone frontière. Il se rend même dans le secteur de Sakiet Sidi Youssef. Au cours de cette inspection se produit un incident caractéristique : dans un douar, un habitant a fait discrètement parvenir un message à l'entourage de M. Léonard. Il y révèle que le caïd, à l'occasion du voyage officiel, s'est fait remettre par ses administrés une cinquantaine de moutons « pour offrir l'hospitalité ». Au lieu de régler l'incident discrètement, un colonel fait grand tapage autour de l'affaire. En un sens, il a raison, de l'autre il a tort. Il s'agit en effet d'un chef local qui, pour une fois, a su reprendre la situation en main dans une zone extrêmement délicate. L'excès de zèle est rarement payant.

Au cours du même voyage, les colons de la région de Souk-Arhas expriment ouvertement leur regret. On va leur enlever « leurs » parachutistes. L'un d'entre eux déclare à Spillmann :

— C'est entendu, ils sont bien, « vos » tirailleurs, mais dans une région où il y a de la population française, pour-

quoi ne mettez-vous pas de la troupe française ? Les tirailleurs, envoyez-les dans les Aurès ! Ils seront plus à l'aise dans un milieu purement musulman plutôt qu'ici où ils ne se sentent pas chez eux.

Certains « refus » s'expliquent sans doute de longue date. L'auteur de cette réplique deviendra, quelques années plus tard, le pilier local de la cinquième République.

CHERRIERE : « LE CONTINGENT SERT LOYALEMENT »

Le 13 décembre, Cherrière écrit : « Les Aurès n'ont pas été pacifiés, mais la rébellion en pays chaouia a été vaincue. A la suite d'une série d'opérations heureuses, nos troupes contrôlent la partie nord-ouest du massif et les convois peuvent circuler à peu près librement. »

Notons au passage que le général manifeste sans doute un optimisme exagéré car les communes mixtes du nord-est des Aurès viennent justement d'être atteintes par la rébellion. Mais poursuivons notre lecture :

« Les bandes rebelles qui n'ont pas été réduites (300 à 400 hommes) se sont repliées vers le sud-est, région boisée plus difficilement pénétrable aux unités régulières... La population ne réclame la protection des autorités françaises que pour échapper aux aléas des opérations. Des attentats presque quotidiens ont encore lieu... Les maquis qui s'étaient manifestés les premiers jours de novembre en Grande Kabylie, aux environs d'Alger, dans le Dahra et dans la région de Turgot, ont été très éprouvés par les opérations de police entreprises contre eux. Avec l'aide des militants messalistes, ils se reprennent progressivement en intensifiant leur recrutement. La Kabylie semble être maintenant la région la plus sensible... Des éléments de la bande de l'Est-Constantinois subsistent encore dans la région de Lamy et sont susceptibles de créer de nouveaux maquis. ...Le calme apparent de la région de Tlemcen ne signifie nullement que cette zone n'est pas aussi touchée que le reste du territoire ». Et parlant des maquis, Cherrière ajoute : « Cette liste n'est pas limitative. »

Le 15 décembre, Léonard écrit à Mitterrand pour demander le retour en Algérie de plusieurs bataillons qui ont été prêtés à la Tunisie. « Il apparaît bien », déclare le Gouverneur général, « que c'est maintenant sur l'Algérie que le Nationalisme arabe entend concentrer son principal

effort. » La veille, Cherrière avait adressé la même requête à Chevallier, qui lui donnera satisfaction quelques jours plus tard.

Le 21 décembre, nouvelles précisions fournies par Cherrière au ministre de la Défense nationale. Le chef de la 10e R.M. revient de l'est algérien :

« La situation entre Tébessa et Bône est considérée comme satisfaisante. Les renforcements de troupe et les investigations de police ont limité depuis longtemps les exactions, permis la destruction totale d'une bande importante et empêché la rébellion de faire son apparition dans cette zone après le 1er novembre. La population est sensible à la sécurité retrouvée. »

» Les élus européens et musulmans (ceux-ci en se compromettant) ont publiquement tenu à dissocier des agitateurs la masse indigène, surtout celle des campagnes. Les élus municipaux M.T.L.D. de Souk Arhas ont boudé les cérémonies officielles; il est vrai que ceux d'entre eux qui restent en liberté sont peu nombreux. »

» Les maires », relate le général, « ont insisté très vivement pour qu'on sévisse rapidement — sans faiblesse et sans leur laisser de possibilités de retour — contre les rebelles et les terroristes, comme à l'égard des instigateurs de la rébellion et des transmetteurs de mots d'ordre anti-français. Ces élus ont réclamé des textes législatifs nouveaux, ainsi que d'importants moyens financiers pour une politique sociale. »

Mais le commandant Interarmées constate qu'en dépit des résultats obtenus dans les Aurès, les effectifs adverses restent « à peu près constants ». Il s'inquiète des critiques adressées par les Européens et par nombre de musulmans à l'égard de la politique tunisienne du gouvernement. Ils y voient un encouragement désastreux : « Nos musulmans algériens — gens simples et frustes, mais sensibles à la force qui crée le droit — ne pourront jamais comprendre que de l'autre côté de la frontière on honore, ou laisse honorer, ceux qui adoptent en ce qui concerne la France la même attitude que ceux que l'on pourchasse de ce côté. »

Puis, parlant de ses troupes : « Les résultats obtenus dépendent directement du nombre et de la qualité de l'encadrement de nos unités... Le soldat français du contingent sert sans se plaindre, loyalement. Il est courageux et dévoué. Il n'est jamais brutal avec les habitants. Il fait même souvent preuve d'une gentillesse déconcertante envers

l'adversaire désarmé ou qui se rend. Les parachutistes, dont l'intervention a été déterminante, disposent d'un encadrement de grande qualité, et en fait, uniquement de carrière. Les coloniaux possèdent un effectif considérable de sous-officiers servant au-dessus de la durée légale, excellents eux aussi. Les métropolitains — moins bien partagés en officiers et en sous-officiers de carrière — ont besoin, malgré leur bonne volonté évidente, d'une période d'adaptation et de rodage. »

En conclusion : « Les Aurès exigent des moyens importants pour un assez long délai. La Kabylie a dû être renforcée. La conversion des gros maquis en petites bandes augmente les besoins... Cela ne laisse pas de me préoccuper, ajoute-t-il, car je risque de me trouver à court de moyens. »

PARACHUTAGES DE DINDES ET DE MOUTONS

Quant à Spillmann, il continue de parcourir son immense territoire. C'est chaque fois l'occasion de nouvelles découvertes.

« A Tiffelfel, la vue du caïd me navre », consigne-t-il un jour sur son bloc-notes. « C'est un ancien lieutenant de tirailleurs algériens, qui a obtenu ce poste au titre des emplois réservés aux anciens militaires. D'origine arabe, étranger à l'Aurès et à l'arrondissement de Batna, vêtu d'un complet marron de confection, coiffé d'un fez, chaussé de souliers bas de couleur jaune, il est complètement dépaysé parmi les montagnards chaouia dont il ne parle pas le dialecte. Il vit seul, avec peu d'argent, dans une petite maison appartenant à la commune mixte. Il n'a personne auprès de lui, en dehors d'un pauvre garde champêtre tremblant de peur. Il ne dispose, pour sa défense personnelle, que de son vieux revolver d'ordonnance de l'armée, ce qui le voue inexorablement à une mort sans gloire, le jour où nos adversaires décideront de le supprimer. Il ne peut espérer sauver sa vie qu'en nous trahissant, mais son autorité étant nulle, on ne voit pas quel intérêt les hors-la-loi peuvent avoir à le ménager... J'ignore ce qu'il est advenu de ce malheureux. Je pense qu'il a été tué et que, de cette mort, nous sommes tous collectivement responsables, alors que si nous lui avions donné les moyens de lever une dizaine de gardes du corps, il aurait pu organiser sur place — autour de ce noyau — un, deux ou trois petits

groupes d'autodéfense... et nous aurions ainsi disposé d'un point d'appui supplémentaire dans le pays. Mais je continue à prêcher dans le désert... » Notons que la nomination de ce caïd, comme celle de beaucoup de ses collègues dans les Aurès, avait pour but, aux yeux du préfet de Constantine, non seulement d'apporter un remède à la sous-administration du territoire mais aussi de mettre en place des hommes nouveaux n'appartenant pas aux coteries des parlementaires locaux et détachés de toute compromission avec les rebelles de la région.

Autre problème : les frictions entre autorités civiles et militaires : le préfet Dupuch s'ouvre ainsi à Spillmann du cas du colonel Blanche, commandant de Batna, dont les relations sont mauvaises avec le sous-préfet Vié, délégué de M. Dupuch pour la zone sud, le maire Malpel et plusieurs autres civils... Le colonel, par surcroît, adresse des lettres que le préfet juge « inadmissibles dans la forme comme dans le fond ». Enfin, on lui reproche « d'être figé dans ses conceptions, dépourvu d'imagination ». M. Dupuch estime son remplacement nécessaire. Spillmann reconnaît volontiers que son subordonné a un caractère difficile, qu'il manque du sens des nuances, qu'il est souvent trop « sec ». Mais son départ serait mal interprété. La discussion doit être vive, puisque Spillmann menace de démissionner. Dupuch, finalement, obtiendra le départ du colonel Blanche.

Et puis, ce sont les premières dindes. Pour Noël de 1954, les aviateurs de Telergma parachuteront douze cents de ces volatiles et cent vingt moutons pour les tirailleurs.

DES MOIS ET DES MOIS D'EFFORTS...

En cette fin d'année — profitant d'une grippe, Spillmann dresse le bilan des imperfections de notre système militaire. Points par points, voici ses notes :

1° Les troupes ont trop tendance à sous-estimer l'adversaire, ce qui entraîne de fréquentes imprudences dans la circulation et des négligences dans la sécurité.

2° En dehors des bataillons de Tirailleurs algériens et des compagnies dotées de trains muletiers, les autres unités ne disposent pas d'une mobilité suffisante.

3° La proportion des Européens au sein des unités à recrutement musulman est trop faible, 20 %, alors que le minimum devrait être de 35 %.

4° La pénurie des officiers des affaires militaires musulmanes — un seulement par subdivision — se fait cruellement sentir.

5° Le manque de cavalerie est des plus gênants.

6° Les services de l'Intendance et du Matériel sont insuffisamment pourvus de personnel et de moyens.

7° On enregistre un manque de médecins militaires; le service de santé de la division de Constantine ne dispose, par exemple, que d'un seul chirurgien, débordé de travail. Les antennes chirurgicales mobiles font défaut. Les blessés de l'Aurès sont soignés à Batna et à Biskra par des chirurgiens civils conventionnés, très dévoués, mais qui n'ont pas la pratique des grosses blessures de guerre.

8° Les états-majors ne sont renforcés ni en nombre ni en qualité.

9° Les fournitures en hélicoptères et en avions d'observation ne permettent pas de satisfaire tous les besoins.

En outre, les progrès sur le plan politique et administratif sont encore faibles. La reprise en main des populations est à peine amorcée. Le renseignement, véritable baromètre de la confiance, reste sans grand rendement et les musulmans fidèles demeurent sans moyen de défense contre les entreprises des rebelles. Des gardes champêtres, des anciens militaires, des agents communaux, des présidents de Djemaas, des ouakafs (chefs de fractions) que l'on retrouvait il y a quelque temps mutilés aux ciseaux ou au rasoir, sont maintenant rituellement égorgés en présence de leurs femmes et de leurs enfants.

Aux yeux de Spillmann, il faudra donc — à la condition d'y mettre le prix — des mois et des mois d'efforts pour obtenir une nette amélioration. Or, pour l'instant, les moyens sont encore singulièrement insuffisants. Dans chaque domaine, il faudrait innover ou transformer. Les administrateurs sont trop liés par les élections à la vie politique du pays. A chaque instant, députés, sénateurs, conseillers de ceci, délégués de cela, interviennent pour l'un ou contre l'autre. Le préfet est l'objet de pressions... Sur place de la part de la Fédération des maires du Constantinois groupés derrière leur président M. Isella... Ou à Paris, dans les ministères !

M. Dupuch doit faire face à un autre problème : les élus musulmans protestent de plus en plus contre les sévices que, selon eux, la police et la gendarmerie exercent sur la personne des suspects arrêtés. Les plaintes de

M. Ben Bahmed, député socialiste de Constantine, frappent beaucoup les autorités, en raison de la réputation d'intégrité de leur auteur. Des vérifications sont opérées sur les faits signalés. Il arrive que ceux-ci soient parfois faux. On se demande alors, en haut lieu, si la bonne foi du plaignant a été surprise ou si — au contraire — il a été victime d'une contrainte, c'est-à-dire d'une menace terroriste. Le quotidien communiste *Alger Républicain* accuse l'Armée. Ainsi, très rapidement, s'ouvre un débat sans fin et qui va aller croissant. Il empoisonnera l'atmosphère, accentuera les oppositions et les haines en métropole et le F.L.N. s'en servira comme d'une machine de guerre à l'efficacité redoutable.

Constantine, d'ailleurs, ne tardera pas à recevoir la visite d'un inspecteur général de l'Administration chargé d'enquêter sur les méthodes policières. Et Spillmann recevra des demandes d'explication du ministère de la Défense nationale.

A ces difficultés s'en ajoutent d'autres. Entre militaires eux-mêmes, l'entente n'est pas toujours parfaite et l'on prête au général Gilles, rapatrié en métropole pour raison de santé, des propos explosifs. Au sujet des Aurès, le général n'aurait-il pas évoqué le spectre d'un nouveau Dien Bien Phu ?

De retour à son bureau, Spillmann signe des directives sur le renseignement et sur l'aide que doit apporter l'armée aux populations civiles par l'intermédiaire des médecins, des spécialistes du Génie, etc. Quelques jours plus tard, le général précise la conduite à tenir « par les troupes en opérations de maintien de l'ordre » (note n° 79 du 19-1-55) :

« Hors des cas de force majeure, prescrit-il, les perquisitions ne peuvent être effectuées qu'à la demande de l'autorité civile responsable et en présence d'officiers ou d'agents de police judiciaire, en l'espèce gendarmes ou gendarmes mobiles. Chaque bataillon doit donc avoir un petit détachement de ceux-ci à sa disposition. Tout engagement comportant des pertes de notre côté ou de celui des hors-la-loi doit faire l'objet d'un procès-verbal de gendarmerie et d'un rapport succinct du commandant d'unité, chef de l'opération, afin de permettre au général commandant la division, qui détient les pouvoirs judiciaires militaires sur son territoire, de prendre toutes dispositions légales pour qu'ultérieurement ces affaires ne puissent motiver aucun recours

Éléments sous droits d'auteur

d'ordre judiciaire à l'encontre de l'armée. En outre, je rappelle mes prescriptions relatives aux captures et arrestations au cours d'opérations...

» Quand l'autorité civile demande que des fouilles soient effectuées à l'intérieur des villages, mechtas, maisons, etc., toutes interventions qui, pour être complètes et efficaces, risquent d'entraîner des dégradations aux biens individuels, des dégâts aux habitations, généralement peu solides, ou aux cultures, les commandants de secteur veilleront à ce que la responsabilité de l'unité qui opère soit complètement dégagée par un ordre écrit de cette autorité civile. Des gendarmes assisteront obligatoirement à ces fouilles. »

» L'arrestation d'individus non surpris les armes à la main, en particulier dans les maisons où aucune arme n'est détenue illégalement, ne peut se faire qu'avec l'accord ou à la demande des autorités civiles. »

Comme il en a pris l'habitude, le responsable de la gendarmerie départementale répond respectueusement qu'il ne peut fournir des hommes, car il n'en a déjà pas assez à sa disposition pour réaliser les missions de routine. « Il n'est pas réglementaire », ajoute-t-il, « de constituer une prévôté aux armées puisqu'il n'y a pas d'état de siège »... Une fois de plus, c'est la gendarmerie mobile qui donne le coup de main demandé par le général Spillmann. C'est vraiment la « guerre des boutons ». Dès la fin janvier, cependant, le commissaire du gouvernement près le Tribunal militaire de Constantine dispose des procès-verbaux et des comptes rendus de l'armée. Inutile de préciser que toute cette procédure n'est pas du goût du militaire en campagne.

Quant aux policiers et aux gendarmes, après l'enquête de l'Inspecteur général de l'Administration, ils déclarent « que désormais ils demanderont poliment aux suspects s'ils sont coupables ou non et qu'ils n'insisteront pas s'ils se disent innocents ».

DEUX PLANS D'ASSAINISSEMENT DES AURES

Les préoccupations essentielles des autorités d'Alger, cependant, ont toujours trait à la situation dans les Aurès.

Le 13 janvier 1955, Vaujour adresse à M. Léonard un plan qui, à ses yeux, permettrait de réduire la rébellion :

« Il faut », écrit-il, « encercler la région avec des moyens énormes et y pratiquer ensuite une opération concentrique et progressive vers le centre. A cette fin, on utiliserait tous les moyens motorisés, bloquant ainsi tous les axes de circulation. Les intervalles seraient occupés par les anciens combattants mobilisés et armés. Les officiers de réserve, rappelés spécialement, fourniraient l'encadrement. On ferait naturellement appel à tous les gendarmes et C.R.S. Puis, par pont aérien, on acheminerait des renforts supplémentaires de Tunisie et du Maroc, ventilés par les aérodromes de Biskra, Tébessa, Telergma (ce même système servirait au rapatriement). Les goums seraient de la partie. On convoquerait également de nombreux inspecteurs de police de Métropole et des administrateurs retirés, qui passeraient le pays « au peigne fin ». Après quoi, on s'installerait dans chaque village et l'on marquerait le retour de la France en hissant de nouveau le drapeau et en désignant un nouveau président de Djemaas responsable de notre présence. Tout serait fouillé, vérifié, afin de ramasser les hommes qui forment le premier noyau de la rébellion armée. »

Léonard fait étudier cette affaire par Cherrière et Dupuch. Les militaires répondent : « On attend le nouveau gouverneur. » Le préfet rétorque : « Votre plan est irréalisable, d'ailleurs vous n'aurez jamais les moyens nécessaires. »

Tandis qu'à l'intérieur les choses se pourrissent lentement, les nouvelles que le directeur de la Sécurité Publique reçoit de l'extérieur ne laissent pas, elles aussi, d'être préoccupantes; Vaujour donne un certain nombre d'informations à Léonard :

1° A la suite d'une réunion tenue à Tripoli par les leaders nationalistes, le Conseil Egyptien de la Révolution a décidé de prendre en main la lutte en Afrique du Nord. L'Algérie sera le point central de cette action.

2° Des instructions ont été données pour une reprise du terrorisme et pour son extension en métropole.

3° Des militants séparatistes ayant reçu en France une formation para militaire sont renvoyés en Algérie pour constituer des groupes de combat, recruter des partisans, organiser la propagande.

4° Des émissaires parcourent la Kabylie, relançant les responsables messalistes qui ne sont pas encore passés à

l'action et annonçant « la levée en masse d'une véritable Armée de la Libération ».

5° Des cadres ont été dirigés sur le Maroc pour y subir un entraînement avant d'être envoyés sur la zone frontière, entre Nemours et Nedromah en particulier.

6° L'approvisionnement en armes des rebelles fonctionne par l'intermédiaire des ambassades égyptiennes à Bruxelles, Genève, Rome et Tripoli.

Pour le chef de la police, « il est urgent que les forces de l'ordre prennent désormais l'initiative dans la lutte contre les hors-la-loi. L'expérience des mois écoulés démontre d'ailleurs que ce répit laissé aux rebelles nous est souvent défavorable... »

Une grande conférence se tient le 21 janvier à Batna sous la présidence de M. Léonard. Dans le rapport qu'il adresse dès la fin de la réunion au ministre de l'Intérieur, le Gouverneur général ne cache pas « un certain raidissement des éléments adverses... et l'accroissement des difficultés dans la région du douar Ichmoul. Les résultats obtenus par la troupe ne sont pas à la mesure des efforts déployés. L'opération « Véronique » menée avec 5 000 hommes pendant deux jours dans le massif de l'Amar Khadou n'a permis d'accrocher qu'une dizaine de rebelles qui ont été tués »... « Il ne faut plus s'attendre », conclut-il avec pessimisme, « à un assainissement complet et définitif de la situation avant plusieurs mois, tant sont grandes les difficultés du terrain et du milieu humain. »

Le 22 janvier, Cherrière établit un plan général d'opération : Pour encercler les Aurès, assainir le massif, empêcher le ravitaillement par air des rebelles (on a signalé des survols d'avions inconnus au-dessus des zones dissidentes), les moyens nécessaires, estime-t-il, se montent au moins pour deux mois à 20 bataillons, à 2 thabors marocains et à un régiment de cavalerie équipé d'automitrailleuses et d'obusiers M. 8. Les renforts à envoyer devraient donc être de 6 bataillons, plus les deux thabors et le régiment d'A.M. Une telle opération ne saurait non plus se concevoir sans un appui aérien substantiel.

Le général en chef demande aussi, pour l'action politique et le renseignement, qu'il soit créé des « Bureaux Militaires ». Une vingtaine d'officiers ayant servi aux A.I. du Maroc (dix pour les Aurès, quatre pour la Grande Kabylie, deux pour la région Marnia-Medroma) lui sont indispensables.

Les opérations d'assainissement, souligne encore Cher-

rière, ne sont pas tout. Aussi, une fois encore, remet-il sur le tapis la discussion sur l'adaptation des moyens légaux à la situation particulière de l'Algérie. Il balance les avantages et les inconvénients de l'état de siège, appelle de nouvelles mesures législatives « qui ouvriraient au gouverneur général la possibilité d'éloigner et d'interner administrativement les suspects ». Il ne cache pas, en effet, son désir de voir les civils se charger de cette tâche car sinon l'armée ferait immanquablement l'objet de critiques et d'attaques. Quelle que soit la décision, il faut qu'elle puisse être appliquée avant le 1er mars.

En conclusion, pour Cherrière comme pour ceux qui lui succéderont, tout est lié : pacification et répression judiciaire légale. Il écrit :

« Faute de disposer de cette dernière possibilité, l'opération d'assainissement nécessaire n'obtiendrait que des résultats dérisoires et hors de proportion avec les efforts consentis; elle ne manquerait pas d'être considérée comme un échec par nos adversaires, et elle pourrait même constituer un encouragement à continuer, voire à aggraver la rébellion. Il en serait d'ailleurs de même si rien ne devait être entrepris. »

A BOUGIE, ON ANNONCE M. SOUSTELLE

Le maréchal Juin exprime lui aussi son avis. Le 26 janvier, il répond à l'un de ses correspondants, officier d'Algérie: « Comme vous le dites, la politique finale ne peut être que politique, et par conséquent subordonnée aux décisions de Paris. A cet égard, je ne suis pas, moi aussi, sans inquiétude. On a déjà perdu beaucoup de temps pour ne pas avoir voulu plier l'administration civile aux nécessités du moment, ni rien changer aux formes de justice qui jouent contre nous en ces sortes d'aventures. Je ne m'alarme pas sur les maquis localisés et circonscrits que vous finirez toujours par avoir et sans qu'il soit besoin de trente bataillons dans les Aurès. On a fait tout le Moyen-Atlas avec vingt bataillons à peine et c'était une autre dissidence... Il faut employer du léger : des goums et des partisans soutenus par des unités. Ça me rend malade de voir toujours des parachutistes... Il est déplorable, en tout cas, qu'on ne vous ait pas prescrit de frapper vite et fort au début... »

En visite à Constantine, les membres de la Commission

de la Défense nationale à l'Assemblée, dont M. J.-P. Palewski — inquiets en effet de la lenteur des opérations et de leurs maigres résultats — déclarent qu'on ne s'explique pas, dans les milieux politiques de la capitale, que l'armée, qui dispose maintenant de moyens importants, ne parvienne pas à étouffer la rébellion des Aurès. On parle « d'enlisement militaire, d'inadaptation, de routine et pour tout dire d'incapacité des cadres, notamment du commandement ».

Les conseillers de la République, conduits par M. Rotinat, éprouvent bien des désagréments dans leur inspection par suite du mauvais temps. Leur avion atterrit à Touggourt au lieu de Biskra. La micheline, qui doit les ramener dans cette ville déraille et les prive de déjeuner. Tous ces ennuis n'altèrent pas leur curiosité. La première question qu'ils posent en débarquant à la gare de Biskra est :

« Quand partons-nous pour les Aurès ? »

Mais là, les oueds sont en crue et les pistes impraticables. Les parlementaires ont le sentiment d'être victimes d'une machination savamment montée « pour qu'ils ne puissent mettre le doigt sur la plaie... » Au dîner, l'annonce d'une nouvelle modification de programme est très mal accueillie. Le sénateur Augarde et le colonel Dorange usent de toute leur diplomatie pour calmer les visiteurs, tout aussi curieux que l'était M. J.-P. Palewski de constater sur place « l'immobilisme militaire ».

C'est au cours d'une escale à Bougie que M. Dupuch, rentré de Paris, apprendra à la caravane la grande nouvelle de l'heure : la nomination probable de M. Jacques Soustelle au poste de Gouverneur général.

La nouvelle reçoit un accueil « très frais » parmi les Français du cru. Soustelle, considèrent-ils, c'est « un partisan de l'abandon », « un homme à tout faire de Mendès-France et de Mitterrand ». On craint aussi que le nouveau venu ne procède à une valse de fonctionnaires. Les mines s'allongent, les esprits s'échauffent et certains parlent même de faire au nouveau proconsul une conduite de Grenoble si d'aventure il se présente à Constantine... »

CHAPITRE VIII

LA CHUTE DE MENDÈS-FRANCE ET LA NOMINATION DE SOUSTELLE

Jacques Chevallier se fâche avec la police d'Alger qui arrête ses adjoints. Il menace de rompre avec Mendès-France. — Soustelle; auquel Mitterrand offre le fauteuil du gouverneur Léonard, téléphone à de Gaulle. — Querelle à Constantine entre le général Spillmann et le préfet Dupuch. — Cherrière écrit une « lettre corsée » qu'on n'ose pas remettre à son destinataire. — M. René Mayer provoque à Paris la chute du gouvernement Mendès-France. — L'Assemblée nationale parle beaucoup de M. Soustelle. — Ben Boulaïd est arrêté. — Que se passe-t-il dans les Nementchas ?

Alors que beaucoup de milieux restaient jusque-là indifférents ou étrangers aux événements survenus depuis la Toussaint, l'Algérie fait soudain une grande entrée dans la vie nationale. Au mois de février 1955, une crise grave éclate tant à Paris qu'à Alger. C'est que l'inquiétude est devenue générale. Les renforts ont beau arriver, le Pouvoir ouvrir des crédits puissants, on ne s'en montre pas moins sceptique sur les chances de réussite et la capacité des militaires à rétablir la situation. Les parlementaires de l'Assemblée nationale et du Conseil de la République s'étaient fait jusqu'au cœur des

Aurès — comme on l'a vu — les messagers du trouble qui régnait alors dans la capitale.

Le général Cherrière l'avait bien senti lors d'une discussion avec M. Pelabon, directeur du Cabinet de M. Mendès-France :

« Enfin, mon général, croyez-vous qu'on puisse obtenir le succès ? »

« Oui, si on me donne les moyens nécessaires », avait rétorqué Cherrière, « les coudées franches pour l'emploi des troupes et de leurs armes; si la justice marche en même temps que l'administration fait son métier, nous jugulerons la rébellion. Mais le temps presse et il ne faut pas qu'elle s'étende. »

« Vous avez tant de vos collègues », soupire Pelabon, « qui m'ont dit la même chose pour l'Indochine... et nous avons été obligés de partir ! »

En dépit des réclamations conjuguées du Gouverneur général et du chef de la 10e R.M., les problèmes de la justice ne reçoivent pas l'adaptation nécessaire. Mieux même, depuis le mois de décembre, les choses paraissent avoir empiré à la suite d'instructions venues de Paris. Et, pour le commandement, la visite à Alger de Me Dechezelles n'y est pas étrangère.

M. CHEVALLIER EST MECONTENT

Dans la deuxième quinzaine de décembre s'était aussi déroulé un important conflit local. A la veille de Noël, la police avait procédé à l'arrestation de Me Kiouane, avocat apparenté aux principales familles musulmanes de la ville et adjoint du maire, M. Jacques Chevallier. Ce dernier, après son élection de mai 1953, avait proposé aux élus municipaux musulmans de collaborer avec lui dans le seul sens de l'intérêt de la Cité.

M. Jacques Chevallier se montra par la suite extrêmement heureux de cette coopération. Or voici que, sans le prévenir, on arrête une personnalité qui apparaissait comme le symbole d'une entente entre les deux communautés.

En réalité, cette opération aurait dû être réalisée beaucoup plus tôt car elle faisait partie du Plan « Orange Amère », qui prévoyait l'arrestation de tous les éléments fichés « en cas de coup dur ». Mais le Gouverneur général avait retardé le déclenchement de l'affaire.

M. Chevallier voit donc dans cette arrestation une manœuvre de politique locale montée contre lui par M. Borgeaud qui est très lié avec M. Costes, le grand patron des Renseignements Généraux.

Ce jour-là, Cherrière, qui se rend au briefing matinal de M. Léonard, trouve son ministre dans une rage folle. M. Chevallier n'aura de cesse qu'il n'ait obtenu le départ des principaux responsables de la police, ce qui se produira effectivement à la mi-janvier lorsque douze commissaires — dont M. Costes — seront mutés en Métropole. Parmi eux se trouvait l'homme qui avait le contact direct avec les indicateurs du C.R.U.A. En définitive, le seul bénéficiaire de ce règlement de comptes sera l'adversaire.

M. Chevallier connaît aussi des difficultés avec le Gouvernement dont il fait partie. Par un adjoint de Cherrière, il fait passer un télégramme chiffré à M. Mendès-France :

« Qui commande ici ? Est-ce le ministre de l'Intérieur ou moi ? »

La question équivaut à une menace de démission extrêmement précise. Le chef du Gouvernement, qui séjourne en Italie, fait aussitôt téléphoner de Paris au jeune sous-secrétaire d'État à la Guerre. Le résultat de cette conversation ne doit pas être satisfaisant puisque M. Mendès-France se décide à discuter avec son ministre. M. Chevallier retire finalement sa démission... à la grande déception du général Cherrière. Le commandant Interarmées, qui aime beaucoup le député-maire, regrette en effet de le voir se maintenir dans le sillage d'un homme qu'il juge néfaste. Il subodore aussi que M. Chevallier, en maintenant son alliance avec le président du Conseil, va voir augmenter l'hostilité de la masse européene, ce qui l'empêchera de jouer le rôle dynamique et intelligent que l'on attend de lui et dont on a besoin à Alger.

Au Gouvernement général, la crise est latente. M. Léonard aspire à s'en aller. Il vise soit la vice-présidence du Conseil d'Etat, soit le poste de Premier Président à la Cour des comptes. A Paris, aussi, certains l'accusent de mollesse et demandent son remplacement.

MENDES-FRANCE NOMME SOUSTELLE A ALGER

C'est ainsi qu'au mois de janvier, M. Jacques Soustelle, rentrant de Lyon et se rendant au bureau des Républicains

Sociaux à l'Assemblée nationale, trouve un message de M. Mitterrand. Il téléphone au ministre de l'Intérieur avec lequel il n'entretient aucune relation particulière et celui-ci lui révèle la proposition du gouvernement : remplacer à Alger M. Léonard. M. Soustelle en reste « soufflé ». D'autant plus « soufflé » que, quelque temps auparavant, le député de Lyon a refusé l'offre de M. Mendès-France de lui confier le portefeuille des Affaires tunisiennes et marocaines.

Soustelle se rend Place Beauvau où Mitterrand lui dit :

— Votre ligne est à droite de la mienne, mais il faut foncer sur les fellagha.

— Je veux réfléchir.

— C'est urgent, il me faut votre décision ce soir.

En sortant, Soustelle rencontre son ami Me Moatti, pied-noir et homme politique :

— Voici ce qu'on me propose.

— En tant qu'ami, répond Moatti, c'est difficile. Mais en tant qu'Algérien, accepte.

Soustelle cherche à joindre le général de Gaulle, rue de Solférino. En vain. L'homme du 18 juin est déjà reparti pour Colombey-les-Deux-Eglises. Pas le temps d'y aller en voiture. Soustelle téléphone donc à celui qu'il sert avec fidélité et passion depuis 15 ans. Il lui rend compte de la conversation qu'il a eue avec Mitterrand.

« Vous pouvez accepter, mon cher Soustelle, car ce poste n'est pas une fonction ministérielle... » lui répond le général.

Après quoi, le député se rend à l'hôtel Matignon pour y rencontrer M. Mendès-France. Celui-ci est épuisé, quasiment excédé. Parlant à Soustelle de ses discussions avec les Tunisiens, Mendès déclare :

« Ils s'accrochent au moindre détail... Mais sur l'Algérie il n'y a pas de problème politique. »

Soustelle développe ses idées. Il veut faire « un grand plan de petits travaux », créer le plus grand nombre d'emplois et de points de salaires. C'est déjà la préface « des travaux d'intérêts communaux » qui neutraliseront en partie les abus de la centralisation. Il explique aussi son intention d'établir un ordre des urgences : « On fera ici un puits, là un barrage... »

« Il faut déjà passer le cap du débat à l'Assemblée nationale », répond Mendès. « Nous nous reverrons. »

Soustelle avait connu Mendès-France quand celui-ci avait la responsabilité des Finances du Gouvernement provisoire de la République à Alger. Véritable Intendant du

B.C.R.A., Soustelle avait alors besoin de billets de la Banque de France pour les envoyer aux groupes de résistance en Métropole. Il n'y en avait plus.

C'est pour y remédier qu'avaient été créés les Bons du Trésor.

Alors qu'il quittait l'hôtel Matignon, Soustelle rencontra René Mayer. Ce dernier semble lui en vouloir un peu d'avoir accepté le poste de Gouverneur général :

« Vous verrez, Mendès-France vous fera faire une politique complètement folle. »

Il n'y a plus de doute : le député de Constantine est entré dans l'opposition.

Tandis qu'à Paris tous les milieux politiques attendent un nouveau débat sur l'Algérie, la situation sur place ne s'améliore guère. L'atmosphère, ici aussi, est à la crise.

ACCROCHAGE ENTRE LE PREFET ET LE GENERAL

Elle éclate finalement dans l'après-midi du 1er février entre le préfet Dupuch et le général Spillmann.

Le haut fonctionnaire fait part au chef militaire de son étonnement : des bataillons de parachutistes stationnés dans l'Aurès ont été relevés par des éléments de Légion, des tirailleurs, des thabors marocains. Cette décision, prise en son absence, est incorrecte à son égard. De plus, c'est « une mauvaise action ».

« Rappelez-vous, M. le préfet », réplique Spillmann, « que je vous en avais prévenu avant votre voyage à Paris et que vous ne m'avez fait alors aucune objection. »

« Certes », rétorque Dupuch, « mais vous ne m'aviez pas précisé qu'il s'agissait de tous les bataillons. Je pensais que le 18e R.I.P.C. resterait au repos à Batna ou dans les environs. Or, ce régiment — de loin le meilleur de tous — va faire aussi mouvement sur l'Oranais. Les troupes qui le remplaceront ne le vaudront pas, à beaucoup près. Je ne puis admettre la mesure prise par l'Autorité Militaire. Je suis, on l'oublie trop volontiers, seul responsable du maintien de l'ordre et je n'entends pas être privé par des irresponsables des moyens d'accomplir ma mission. Je vais donc en appeler au Gouverneur général pour obtenir le maintien à Batna du 18e R.I.P.C. »

De nouveau, le général expose les raisons qui ont motivé la décision du commandant Interarmées, en plein accord

avec lui. Il ajoute que le 18e R.I.P.C. reviendra dans les Aurès après son temps de repos, assure que les légionnaires, les tirailleurs, les goumiers se comportent fort bien.

Mais le préfet qui tient à ses parachutistes et dont les conceptions stratégiques s'opposent, comme on l'a vu, à celles du général Cherrière, n'entend pas céder. Il conclut d'une façon à peine voilée à l'incapacité de l'armée « toujours éprise de grandes opérations qui tombent dans le vide », précise que la seule unité efficace est le 18e R.I.P.C. et laisse entendre que c'est peut-être parce que ce régiment réussit trop bien qu'on l'éloigne du Constantinois. Par jalousie sans doute, on veut le rendre responsable du demi-échec de l'opération du 18 janvier.

La personnalité du colonel Ducourneau apparaît en filigrane dans toute cette affaire. Soutenu par Dupuch, de même que le colonel Thomas, de la Légion, ce brillant baroudeur n'est-il pas l'objet, à l'état-major d'Alger, de secrètes inimitiés ? Cherrière, en tout cas, est nettement suspecté par la préfecture de Constantine « de ne lui vouloir aucun bien ».

La discussion ne s'apaisera pas. Le préfet reviendra constamment sur le fait qu'il est le seul responsable du maintien de l'ordre dans le département. Le général ne le contestera pas, mais soutiendra « que les chefs militaires, une fois fixés par l'autorité civile le but et la mission, ont le libre choix des moyens comme de la manœuvre et que, notamment, la désignation des unités, leurs mouvements, relèvent de cette libre appréciation des moyens et ne sont aucunement de la compétence de l'autorité civile ».

« Je ne tiens pas à ma situation, déclare finalement Spillmann, et je ne reste pas à Constantine si mes relations, jusqu'alors excellentes, avec la Préfecture doivent être désormais empreintes de froideur ou de méfiance. »

Et comme M. Dupuch a l'intention de signaler l'incident au Gouvernement général, Spillmann en fait autant vis-à-vis du général Cherrière. Avant de chiffrer le télégramme pour la 10e Région, Spillmann téléphone à Dupuch le texte démarqué de son compte rendu car il veut être certain de ne pas déformer les propos tenus. Le général paraît fort ennuyé de cette querelle car il a pour le préfet beaucoup de sympathie et d'estime pour son courage. Mais de son côté il se demande si, derrière la défense du colonel Ducourneau, le préfet ne cache pas son mécontentement de propos tenus par lui, Spillmann, aux sénateurs en mission, visant la sous-administration du pays, le manque de renseigne-

ments, l'impossibilité légale d'agir contre les complices de la rébellion.

UNE LETTRE DE CHERRIERE A DUPUCH...

Dès le lendemain, c'est-à-dire le 2 février, le général Cherrière, dont il ne faut pas oublier la vivacité de caractère, rédige une lettre pour le préfet de Constantine :

« Je vous envoie ce mot *extra-officiel*, car je crois qu'il vaut mieux que l'affaire en reste là. Je tâcherai aussi de peser mes propos, car vous avez entendu un de mes anciens patrons dire que j'étais plus adroit en paroles que par écrit. Il a toujours été entendu, ici comme ailleurs, que l'autorité civile, responsable du maintien de l'ordre, fixe les buts à atteindre ainsi que la conduite à tenir dans les opérations et en dehors de celles-ci; cependant que le rôle de l'autorité militaire est de fournir et de désigner les moyens correspondants, puis de conduire les opérations.

» La détermination des buts et de la conduite à tenir a toujours été le fait des seules autorités civiles dans le Constantinois.

» L'autorité militaire a-t-elle failli à sa tâche ? Je ne le pense pas.

» Je reconnais volontiers —bien que je l'aie gardé pour moi — que je suis agacé de voir quelques personnalités civiles de votre département se parer du titre de « Commandant du secteur de X... » ou « du sous-secteur de Y... » Mais simultanément, je constate avec un certain plaisir l'insistance avec laquelle vos subordonnés civils du Constantinois — et même leurs homologues de l'ensemble de l'Algérie — revendiquent le mérite, non seulement de la direction des opérations mais aussi de la conduite des actions militaires. Ceci prouve, en tout cas, qu'au moins jusqu'à présent, ces actions militaires n'ont pas été malheureuses. Si donc cela fait plaisir à certains de jouer au petit ou au grand soldat...

» Vous m'avez à plusieurs reprises déclaré spontanément que vous aviez été sensible aux renforts continuels que, de mon propre chef, j'avais dirigé sur le Constantinois. En dehors de la période initiale où on a jeté dans les Aurès les seuls éléments disponibles, vous ne pouvez pas avancer que je ne vous ai pas fourni des moyens aussi adaptés aux besoins que le permettaient les circonstances et les res-

sources. Ce n'est pas moi, ni les chefs militaires responsables qui avons déclaré aux journalistes que certaines opérations n'avaient pas rendu tout ce qu'on en attendait. Donc, j'estime que l'autorité militaire a rempli son devoir. Quant aux tirailleurs et aux légionnaires, il ne m'est jamais revenu que l'on ait eu à se plaindre de leur comportement vis-à-vis des populations. »

Et Cherrière explique ainsi sa décision :

« Les parachutistes en général et le 18e R.I.P.C. en particulier, qui ont sauvé la situation au début de novembre, ont besoin, chefs et hommes, de repos physique et de détente nerveuse. Après le cas Gilles, le cas Ducourneau en serait une nouvelle preuve s'il en était besoin. D'autre part, vous n'ignorez pas que, pour conserver leur spécification et continuer à percevoir les avantages matériels correspondants, les unités parachutistes doivent effectuer un certain nombre de sauts et d'entraînements particuliers. Or, on ne peut procéder à l'entraînement en prélevant seulement des fractions d'unités.

» Ces parachutistes français ont eu, en outre, quelques pertes et je pense que vous partagerez mon sentiment qu'il vaut mieux ne pas faire « casser » uniquement du Français, d'autant que l'usure physique et nerveuse des paras ne saurait qu'aggraver la « casse ».

» Enfin, vous n'avez pas eu, jusqu'à présent, à vous plaindre de l'introduction, dans les zones difficiles de votre département, d'unités de Tirailleurs et de Légion, les uns coreligionnaires des rebelles, les seconds mercenaires, qu'il aurait été scandaleux de maintenir loin des opérations — où d'ailleurs elles se rodent — alors que seuls de petits électeurs français se feraient casser la figure pour rétablir un ordre dans le trouble duquel ils n'ont aucune responsabilité...

» Voyez-vous, M. le Préfet », enchaîne le général, « j'ai, moi aussi, quelques responsabilités. Or, de mes devoirs envers moi-même et envers mes troupes, je reste seul juge. »

M. Dupuch n'eut jamais connaissance de cette lettre, pas plus que de l'assurance des « sentiments toujours dévoués » qui en marquait le point final. Le général Spillmann, qui la reçoit le 5 février, à charge de la transmettre, la juge en effet « capable de mettre le feu aux poudres » et la range dans son coffre en se promettant d'en discuter avec son chef à la première rencontre.

Le 9 février, Spillmann est dans le bureau de Cherrière et s'entend dire :

— Je suis fort surpris, cher ami, de ne pas avoir reçu la moindre réponse de M. Pierre Dupuch à la lettre que je lui avais fait tenir par votre intermédiaire. Cette lettre devait « faire des étincelles ». Etes-vous bien sûr qu'elle ait été remise en personne au préfet, comme je vous l'avais demandé ?

Spillmann donne ses raisons, écoutées dans le plus grand calme par Cherrière qui réplique :

— Je ne puis laisser passer sans les relever les propos de M. Pierre Dupuch. Sinon, je ne serais pas un chef. Je dois donc réagir et je réagirai. Cela dit, vous avez sans doute raison de juger trop vifs certains passages de ma lettre. Davantage de sérénité convient mieux à mon rang. Nous allons revoir ensemble le texte. Ce soir, je vous remettrai une nouvelle lettre. Elle arrivera, je l'espère, à destination.

La nouvelle mouture reste assez violente. Spillmann ne doute pas que le préfet n'en ait conçu de l'amertume. Quant à M. Dupuch, il affirme n'avoir pas eu davantage connaissance de cette seconde lettre que de la première. De toute manière, cela n'arrangeait rien.

A L'ASSEMBLEE, LA DROITE ATTAQUE SOUSTELLE.

Rien ne s'arrange non plus à Paris où l'Assemblée nationale ouvre un débat le mercredi 2 février, à la suite de nombreuses demandes d'interpellations. La conférence d'organisation de cette nouvelle discussion sur l'Algérie accorde deux heures de parole au Gouvernement, cent huit minutes aux communistes, cent vingt et une à la S.F.I.O., quatre-vingt-dix-neuf au M.R.P., quatre-vingt-neuf aux radicaux et radicaux-socialistes, quatre-vingts aux républicains-sociaux, soixante-deux aux républicains-indépendants, trente-neuf aux A.R.S., trente et une aux indépendants-paysans, et ainsi de suite... Cette comptabilité minutieuse illustre bien le morcellement de l'Assemblée nationale.

Avant même l'ouverture de la discussion, tout le monde sait que M. Mendès-France joue le sort de son Gouvernement.

C'est le général Aumeran, député d'Alger, qui déclenche

l'attaque, menée aussi bien sur le front tunisien que sur l'Algérie. La passion a envahi l'hémicycle et l'orateur est interrompu, approuvé ou désapprouvé, de tous côtés avec la plus grande véhémence. M. Dronne, député de la Sarthe, qui fut le premier à entrer dans Paris à la tête de la Division Leclerc, s'érige en véritable procureur contre l'abandon du Fezzan dont il rappelle la conquête par les Forces Françaises Libres du général de Gaulle.

M. Jean Crouzier rentre d'Algérie avec ses « collègues et amis », MM. Isorni, Jacquet, Puy et Taillade. Ses conclusions alimentent le dossier anti gouvernemental :

— Je ne crois pas non plus que la nomination de M. Jacques Soustelle à la succession de M. Léonard, déclare-t-il, soit de nature à arranger les choses.

— M. Crouzier, me permettez-vous de vous interrompre ? demande M. Dronne.

— Je vous en prie.

— Ce que vous venez de dire n'est pas très charitable. Je crois que la nomination de M. Soustelle serait excellente à condition qu'il y ait à Paris un bon gouvernement (exclamations et rires à gauche et sur de nombreux bancs), un autre gouvernement que celui-ci. Car vous reconnaîtrez avec moi que M. Soustelle est capable de promouvoir là-bas une politique sociale et économique hardie, tout en restant dans un cadre français et en sachant briser, s'il le faut, certains intérêts et certaines féodalités (applaudissements sur quelques bancs à l'extrême-droite et à gauche).

— M. Soustelle est un homme éminent et parfaitement indépendant. C'est aussi un homme d'action. Je n'en déclare pas moins que le rôle qu'il a joué comme directeur du Bureau Central de Renseignements ne facilitera pas sa tâche, et je crains fort que les considérations politiques...

— Et arithmétiques ! interrompt M. Bruyneel.

— ... qui ont dicté, continue M. Crouzier, la décision du gouvernement ne soient pas spécialement heureuses...

M. Quilici apporte son eau au moulin de l'opposition. Il cite l'*Express :*

— La nomination de M. Jacques Soustelle doit être le symbole de ce réveil, a déclaré ce journal. Je vous pose donc une première question : La politique que M. Jacques Soustelle fera sur l'instruction du Gouvernement sera-t-elle — parlons clairement — une politique hostile aux colons,

c'est-à-dire puisque, là, la partie désigne hypocritement le tout, une politique de combat, une politique de « dressage », pour employer encore un mot de l'*Express*, contre la collectivité européenne d'Algérie ?

M. Soustelle lui-même publiait, il y a peu de semaines, dans un hebdomadaire, une profession de foi fédéraliste aux termes de laquelle les Assemblées locales, au nombre desquelles, écrivait-il, il fallait compter le Parlement métropolitain, devaient légiférer sur ce qui concernait chaque unité territoriale. Est-ce cette politique que va faire le nouveau Gouverneur général ?...

M. Roger de Saivre a le don de distraire les députés. Il rappelle à M. Mendès-France :

— Récemment encore, à Rome, vous receviez la bénédiction du Père commun des fidèles, dont vous avez bien besoin et dont nous avons autant besoin que vous dans la situation où vous nous avez placés...

LE DUEL RENE MAYER-MENDES-FRANCE

C'est au tour de René Mayer de monter à la Tribune.

La presse a un peu présenté ce débat comme un duel Mendès-Mayer. Ce dernier se défend de vouloir l'engager. Il ne s'en montre pas moins féroce dans sa critique de la politique tunisienne du Gouvernement. Quant à l'Algérie, il s'étonne lui aussi du remplacement du Gouverneur général. Evoquant les idées fédéralistes de M. Soustelle, il ironise :

— M. le Ministre de l'Intérieur, dit-il en substance, a annoncé ou pris des mesures de centralisation, ce qui est une conception parfaitement légitime. Mais je ne vois pas bien comment ces mesures de centralisation dans une direction générale de l'Algérie vont s'accommoder de la personnalité de M. Soustelle...

» Il n'entre pas un instant dans ma pensée de contester les qualités éminentes de M. Soustelle, que je connais depuis longtemps, dont j'ai été le collègue au Gouvernement Provisoire, et qui est une des personnalités les plus remarquables de notre Assemblée.

» Représentera-t-il au Gouvernement général lui-même un Parti ? Je ne le crois pas. Une politique alors ? Quant

à moi, je ne dirai nullement que ce choix a été fait pour des fins parlementaires...

— Personne ne le croit ! interrompt M. Joseph Denais, au milieu des rires.

— ...Et je ne dirai pas, reprend M. Mayer, qu'ainsi la politique des partis a été remplacée par la politique des parades (nouveaux rires sur les mêmes bancs). Cependant, la position de notre collègue, notamment dans le domaine international, est connue. Elle est diamétralement opposée à celle du gouvernement de M. Mendès-France, et si ces questions de politique internationale n'ont pas, en effet, peut-être, dans les départements algériens, une grande importance lorsqu'ils sont administrés par un fonctionnaire, ce n'est peut-être pas tout à fait pareil lorsque le Gouverneur général est un homme politique qui a ses idées, respectables comme celles de tout un chacun, sur l'importance de la stratégie.

M. René Mayer traite ensuite des deux pôles de toute politique algérienne : la sécurité des personnes d'une part, le progrès et les réformes de l'autre. Le ton ne baisse jamais. Le député de Constantine se dresse contre le Gouvernement et il le fait avec un talent redoutable, soutenu par une majorité de députés. Il conclut :

« En vérité, je vous le confesse, — c'est probablement une infirmité de mon esprit — je ne sais pas où vous allez. Et je ne puis croire qu'une politique de mouvement ne puisse trouver de terme moyen entre l'immobilisme et l'aventure. »

M. Mendès-France a parfaitement compris. Si, dans son intervention, il répond donc aux interpellateurs de tous les bords, c'est surtout à M. René Mayer qu'il s'adresse. Il attaque d'abord par le biais :

— Cet après-midi, M. René Mayer a parlé de nos « erreurs » et de leurs « suites catastrophiques ». Nos responsabilités sont lourdes, paraît-il... Qu'il le veuille ou non, il les a partagées. Qu'il le veuille ou non, aujourd'hui il les partage encore, car ce que nous avons fait, il l'a soutenu régulièrement de tous ses votes sans exception et si, demain, l'Assemblée nous blâme et nous condamne pour notre action passée, elle blâmera et elle condamnera en même temps M. René Mayer qui s'est aperçu, avec six mois de retard (exclamations à droite, applaudissements à gauche et sur divers bancs à l'extrême-droite)... que le

Gouvernement trahit le pays, qu'il liquide l'Afrique Française et qu'il est indigne — c'est ce que nous avons entendu — de la confiance des Français d'Afrique du Nord.

Le président du Conseil ajoute sur le même ton :

— M. René Mayer a fait état de certaines dépêches étrangères et françaises selon lesquelles des attentats, des désordres pourraient se produire, cette semaine même en Algérie pour desservir le Gouvernement et influencer l'issue de ce débat. Des informations dans ce sens, c'est exact, des informations inquiétantes, nous sont en effet parvenues. Je remercie M. René Mayer d'avoir dit qu'il avait déconseillé — à qui ? Je ne sais pas (applaudissements à gauche) — les actions de provocation que l'on se proposait de déclencher...

Puis, après avoir ouvert une longue parenthèse sur le Fezzan, il en vient au sujet sur lequel se sont concentrées les attaques du député de Constantine :

— J'ai le droit de dire, affirme-t-il, que tout le nécessaire a été fait pour que la population, la population d'origine européenne comme la population d'origine musulmane, bénéficie de la protection dont elle a besoin. D'ailleurs, à cette tribune même, M. René Mayer l'avait reconnu. Le moment du coup de pied de l'âne n'était pas encore arrivé (applaudissements à gauche — mouvements divers prolongés au centre et à droite).

Puis M. Mendès-France reprend :

— Mesdames, Messieurs, quels reproches concrets M. René Mayer a-t-il faits à la politique du Gouvernement en Algérie ? Il s'est abstenu de critiquer le décret essentiel concernant la police. Il est vrai qu'il a tenu à attaquer à cette tribune, où ils ne peuvent venir se défendre, un journal et un grand écrivain qui fait honneur à la France...

— Transfert de M. Mauriac à la gauche ! coupe M. Raingeard.

— ...auxquels il reproche probablement, poursuit le chef du Gouvernement, d'avoir alerté l'opinion sur d'horribles excès (interruptions à droite) qui ont parfois été commis, qu'on a exagérés par moments, j'en conviens, mais auxquels il faut mettre fin partout et rapidement (vifs applaudissements à gauche et sur quelques bancs au centre et à l'extrême-droite).

Parlant du choix de M. Soustelle, l'orateur assure qu'il n'a fondé « sa décision que sur les plus hautes considérations d'intérêt national ».

— J'aurais, dit-il, du mépris pour un gouvernement qui, dans une telle circonstance, s'agissant d'un territoire français menacé comme celui-là, aurait opéré un pareil choix pour des fins autres que celles qui concernent l'intérêt national (applaudissements à gauche et sur de nombreux bancs à l'extrême-droite).

Puis, en préface au dernier thème qu'il aborde, l'aspect social du problème algérien, le président du Conseil déclare :

« Il est vrai que notre ennemi, au-delà de quelques malheureux égarés par des propagandes criminelles, notre ennemi c'est la misère, la misère qui fournit aux recruteurs des fellagha les réserves disponibles de la fin du désespoir. »

M. MITTERRAND A ENVOYE LE CONTINGENT EN ALGERIE

Après le long discours de M. Mendès-France, le cortège des interpellateurs reprend son cours.

M. Mitterrand, qui vient d'envoyer le contingent en Algérie, intervient pour rappeler les mesures prises par le gouvernement dans le domaine militaire.

— Avant la formation du gouvernement, soit à la mi-juin 1954, précise-t-il, il y avait en Algérie 49 000 hommes, dont 3 compagnies républicaines de sécurité. Avant le 1er novembre, soit dans la première phase où, sous l'autorité de M. le Président du Conseil, j'ai eu la responsabilité de l'affaire d'Algérie, 7 500 hommes furent envoyés en renfort. Après le 1er novembre, 26 000 hommes ont été fournis à l'Algérie, non compris les goums formés sur place. L'effectif est aujourd'hui de 83 400 hommes; il est donc supérieur de 60 % à celui que le Gouvernement a trouvé en Algérie à son arrivée au pouvoir.

Le ministre de l'Intérieur détaille toutes les difficultés rencontrées pour l'adaptation et l'emploi de ces troupes. Il dira plus tard, répondant à M. Alfred Coste-Floret : « L'envoi du contingent était indispensable en l'absence de l'armée spécialisée qu'on ne nous avait pas laissée. S'il suffit pour le Gouvernement d'en prendre la responsabilité, cette responsabilité, nous la prenons. »

M. Mitterrand, lui aussi, parlera de M. Soustelle :

— J'ai, dit-il, assez combattu, ici, sur le plan politique, M. Soustelle, pour avoir le droit de dire : n'est-il pas

nécessaire qu'au moment où cet homme doit assurer une responsabilité écrasante, un consentement mutuel lui facilite sa tâche ? N'est-il pas plus sage de lui faire confiance au nom de la France plutôt que d'émettre déjà des suspicions ?

Tard dans la nuit, M. Mendès-France et son Gouvernement seront renversés par 319 voix contre 273, soit 6 voix de plus que la majorité constitutionnelle requise. Après la proclamation des résultats, M. Mendès-France reprendra la parole, provoquant un furieux tumulte dans l'hémicycle.

BEN BOULAÏD EST ARRETE

Tandis que les consultations se déroulent à Paris suivant un rythme bien connu, on attend toujours à Alger une décision concernant le fameux plan d'assainissement des Aurès. Tout est lié non seulement « au nouveau Gouveneur, mais encore au futur Gouvernement ». Faute d'instructions, Spillmann reçoit l'ordre de Cherrière de pousser la mise en place « du réseau d'administrateurs et d'officiers pour mener l'action politique et la recherche du renseignement ».

Pour le chef de la 10e R.M., la formule la meilleure est d'accoler un chef militaire à l'administrateur civil. Cherrière insiste aussi auprès de son subordonné sur la nécessité de préparer les opérations du maintien de l'ordre par une action politique adaptée. Il adresse même un avertissement à transmettre au préfet : « si rien n'est fait dans ce sens, il s'opposera au déclenchement de l'opération envisagée et allégera les moyens mis aux ordres de Spillmann ».

Au milieu de tous ces ennuis, de ces contretemps, les autorités reçoivent enfin une bonne nouvelle : Mostefa Ben Boulaïd, le grand chef de l'insurrection des Aurès, a été arrêté en territoire tunisien. A Constantine, on en espère un profond retentissement psychologique sur la population.

Spillmann continue de parcourir inlassablement sa Division et recueille des doléances. Plusieurs officiers sont inquiets. Le commandant Miquel, par exemple, dont le bataillon est étalé sur une trop grande superficie et qui voit la situation se dégrader dans les Nementchas. Il ne cache pas au général sa façon de penser :

— Il se prépare là des événements graves, à la barbe

de l'administrateur de Tébessa qui ne sort jamais, ignore tout et déclare, pour bien s'en convaincre, que tout va pour le mieux dans la meilleure des communes mixtes, c'est-à dire dans la sienne.

L'administrateur adjoint Doré confirme à Spillmann :

— De nombreuses fractions n'ont vu aucun Français depuis plus de 30 ans. Les caïds ne résident pas dans leur douar. La population paraît entièrement en arrière de la main...

Spillmann, mécontent, réplique à Miquel et à Doré qu'ils feraient mieux de s'occuper de leur propre secteur. Mais il rentre de cette tournée avec l'impression que les affaires ne sont pas suivies d'assez près et se rend en toute hâte à Tébessa pour y rencontrer l'administrateur, M. Orru, avec lequel il a de bonnes relations. Il lui expose les informations inquiétantes qui circulent sur les Nementchas. Miquel et Doré lui ont assuré également que Orru n'avait pas remis, comme il en avait reçu l'ordre, une centaine de mousquetons à la tribu des Ouled Aïssaoui. Pourquoi ?

L'administrateur de Tébessa réplique avec indignation qu'on le calomnie. Il affirme que les caïds résident bien dans les douars, que le pays est calme mais qu'il n'est peut-être pas rigoureusement imperméable aux rebelles de l'extérieur. Il ne connaît que 7 bandits dans le pays « tous identifiés et dont il se promet la capture un par un »; quant aux mousquetons, il les a bien distribués mais il s'en est fait remettre les trois quarts par la suite et le reste vient de lui être rendu par la tribu qui craint des représailles des rebelles. Le général trouve tout cela assez anormal. M. Orru ne veut pas en convenir et dit ne pas comprendre les projets de Spillmann d'implanter prochainement deux bataillons de tirailleurs algériens dans la région. L'administrateur sera, plus tard, assassiné par le F.L.N.

Les affaires du Constantinois, décidément, ne vont pas bien. Le colonel Blanche annonce qu'une patrouille de hussards parachutistes est tombée dans une embuscade. Il y a deux tués, six prisonniers.

C'est dans ce climat débilitant que Spillmann apprend l'arrivée prochaine à Biskra de Jacques Soustelle, nouveau Gouverneur général de l'Algérie.

CHAPITRE IX

M. SOUSTELLE S'INSTALLE ENFIN A ALGER ET M. FERHAT ABBAS INVENTE « L'ALGÉRIE ALGÉRIENNE »

Le nouveau Gouverneur général débarque à Alger dans l'indifférence. — Soustelle veut se servir de son expérience mexicaine. — Cherrière rédige un rapport sur « le moral de l'armée ». — Misères et grandeurs des Aurès. — Spillmann devient le conseiller d'Edgar Faure. — Soustelle et Cherrière : ça ne marche pas... — Le Gouverneur fait la guerre. — En pleine insurrection, une extravagante campagne électorale. — M. Ferhat Abbas devance de Gaulle : Il annonce « l'Algérie Algérienne ».

Le 23 février 1955, M. Edgar Faure devient président du Conseil. Pendant toute la crise, l'Algérie a été gérée par M. Maurice Cuttoli, secrétaire général du Gouvernement général, le personnage le plus important après M. Léonard qui vient de partir. Depuis le débat qui a entraîné la chute de M. Mendès-France jusqu'à celui qui investit M. Faure, un pays en état de guerre civile s'est trouvé suspendu au téléphone pour la moindre instruction.

M. Soustelle, depuis sa nomination, n'a pu que rester en position d'attente. Dès la chute du gouvernement, il écrit à M. Coty :

— J'ai été nommé Gouverneur général, ce qui implique des responsabilités graves. Ne faites pas, M. le Président de la République, de mon maintien une question de dosage...

Il envoie la même lettre aux différents hommes politiques pressentis pour dénouer la crise. Toute cette période se partage en prévisions et en annulations de départs, au gré des intérêts des groupes et des partis.

Au moment donc où Soustelle débarque à Alger, il y a trois semaines qu'il porte le titre de Gouverneur général et son arrivée a été précédée d'un vaste cortège de rumeurs dont le débat de février à l'Assemblée nationale a donné quelques échantillons. Soustelle sait aussi que Jacques Chevallier, qui n'est plus ministre mais est toujours député-maire d'Alger, est hostile à sa promotion. Il n'est d'ailleurs pas le seul qui aurait préféré voir le préfet André-Louis Dubois s'installer dans le fauteuil de M. Léonard. D'autres élus, surtout des Européens, sont contre M. Soustelle pour d'autres raisons que celles de M. Chevallier. M. Roger de Saivre, député-maire d'Oran, déclare :

— Quitte à désigner un progressiste, il eût été plus simple de recourir tout de suite à M. d'Astier de la Vigerie.

Dans un tel climat, l'arrivée du nouveau Gouverneur général ne pouvait donner lieu qu'à une cérémonie froide, protocolaire. D'ailleurs, les nouveaux venus à Alger y sont toujours reçus fraîchement. C'est une tradition.

L'EXPERIENCE MEXICAINE DE M. SOUSTELLE

Soustelle connaît le jeune maire d'Alger. Au temps où il était le grand patron du B.C.R.A., il l'a envoyé en mission aux États-Unis pour le compte des Services Spéciaux. Il lui trouve une apparence très sympathique. Le nouveau gouverneur connaît bien la ville. On sait qu'il y a habité, travaillé, fréquenté les bâtiments officiels, comme quelques-unes des mystérieuses villas qui abritaient ses activités secrètes sous de Gaulle. Soustelle s'apercevra que certaines adresses n'ont pas changé. Depuis il était revenu à Alger pour accompagner son « Grand Homme », devenu président du R.P.F. On s'y était alors occupé d'élections. C'était le moment où de Gaulle avait accepté de patronner une liste sur laquelle figurait M. Alain de Sérigny. On avait aussi prononcé des discours, très « Algérie Française ». M. Pompidou en avait tiré des extraits pour une

brochure du R.P.F. intitulée : *La France sera la France.* M. André Malraux avait dessiné la couverture de cette plaquette. Toutes ces cajoleries adressées aux pieds-noirs n'empêchaient d'ailleurs pas de Gaulle de continuer à leur reprocher d'avoir été pétainistes.

Donc, en cette fin de février 1955, M. Soustelle se présente à ses administrés en jaquette et tuyau de poêle. M. Chevallier, qui le reçoit, ne ménage pas les compliments :

— Vous êtes le grand gouverneur que l'on attend...

— Mon cher ministre, lui rétorque Soustelle, l'Algérie traverse une période difficile de son histoire. Nous l'en sortirons.

Aux yeux de plusieurs hauts fonctionnaires présents, le nouveau Gouverneur général paraît avoir une vue assez particulière de la situation. Il a l'air de juger la rébellion actuelle comme ayant le même caractère que les soulèvements de 1871 ou de 1916. M. Soustelle ne cache pas qu'il désapprouve la dissolution du M.T.L.D. Cette mesure, selon lui, aurait contribué à fournir des renforts aux extrémistes de la rébellion. A d'autres propos, les personnalités enregistrent que le successeur de M. Léonard veut réaliser un vaste plan social.

Le Gouverneur général est un homme profondément marqué par son expérience mexicaine. Il s'était rendu pour la première fois dans ce pays en 1932 et avait participé au mouvement de « l'indigénisme ». Sur l'initiative du gouvernement de Mexico instituteurs, assistantes sociales, professeurs se déplaçaient de village en village pour aider et éduquer les Indiens. Par la suite, des centres culturels s'étaient constitués dans les grandes villes. Le but de cette vaste entreprise était « l'incorporation » des Indiens dans la communauté mexicaine. Pour Soustelle, cette tentative est l'ancêtre de l'intégration.

L'incorporation était, rappelons-le, la doctrine officielle d'un gouvernement révolutionnaire. Elle tenait compte du respect de la personnalité. Soustelle trouve qu'il y a beaucoup d'analogies entre la situation des Indiens au Mexique et celle des musulmans en Algérie. Nombre de villages indiens ressemblent à des douars : ici on ne parle pas espagnol; là on ne connaît pas le français. L'incorporation, c'est aussi l'entrée des ruraux dans la vie moderne d'un État.

Cette expérience, Soustelle la suivra pendant plusieurs années de sa vie. Il parle couramment deux dialectes indigènes dont l'aztèque. Détail amusant, le Gouverneur géné-

ral emploie cette langue quand il téléphone à sa femme qui, ethnologue elle aussi, a la même passion que son mari. Les confidences politiques ou privées y trouvent leur compte.

Le général Cherrière, lui, a connu Soustelle au temps où celui-ci était le patron de la D.G.E.R., nouvelle mouture du B.C.R.A. C'était en septembre 1944. L'officier venait d'être nommé sous-chef à l'état-major général de l'Armée. Il coiffait les 2e et 3e Bureaux. M. Diethelm, son ministre, lui avait ordonné de rencontrer Soustelle pour procéder à la réorganisation du Service de Renseignements de l'Armée. Pour Cherrière, la situation était délicate. Il croyait en effet que les deux civils étaient en mauvais termes... Au cours de sa visite à la D.G.E.R., on avait proposé au général, gentiment, de lui montrer sa fiche. Cherrière était reparti songeur.

BILAN ET PROGRAMME MILITAIRES

Aujourd'hui le chef militaire de l'Algérie a placé sur le bureau de M. Soustelle une étude générale de la situation :

Dans les Aurès, l'adversaire a échoué dans sa méthode de rébellion généralisée, mais il exerce sur la population des pressions de plus en plus brutales. Cinq à six cents hors-la-loi décidés, répartis en une douzaine de petites bandes et accompagnés de quelques 1 500 « valets d'armes » y opèrent. En Kabylie, où l'on a déjà commis toutes les erreurs psychologiques, les rebelles de base ne dépassent pas le chiffre de deux cents, mais le pays fournit des tueurs à Alger. A la frontière algéro-tunisienne, l'activité des fellagha est encore assez faible; à la frontière marocaine, le terrorisme ne s'est pas encore manifesté, mais les événements doivent être suivis de très près.

Cherrière précise, en effet, « que le caractère favorable à la conjoncture actuelle est plus apparent que réel ». Les rebelles ont d'abord péché par vanité, puis par manque d'expérience. Ils sont ensuite revenus de leur erreur en comprenant que, même avec les appuis étrangers dont ils disposent, ils n'avaient pas les moyens de compromettre gravement en quelques semaines une présence française vieille de 120 ans. Maintenant, leur but paraît être de créer — tant sur le plan militaire (recrutement et réorganisation des maquis et bandes, collectes d'impôts) que dans le domaine politique (assassinats des musulmans

fidèles, propagande) — le climat de base indispensable pour déclencher une action généralisée de guérilla et si possible d'insurrection. »

Ce nouveau rapport contient aussi un avertissement qui se révélera fort juste : le début du printemps doit marquer pour les rebelles l'échéance de la période préparatoire et le début d'une nouvelle phase du terrorisme algérien. « Le temps ne travaille pas pour nous », déclare Cherrière, « car la situation risque de se détériorer encore. »

Cherrière explique, notamment, les difficultés rencontrées par suite de l'inadaptation des troupes métropolitaines, y compris les parachutistes, malgré toute leur bonne volonté. Il reprend alors son idée d'assainissement qui le hante depuis longtemps et dont nous connaissons l'historique. Très longuement aussi il envisage l'effort administratif, l'action politique et dans ces deux domaines il préconise un « jumelage poussé jusqu'aux plus bas échelons » des autorités civiles et militaires. « Si ces conditions ne sont pas réalisées », déclare le général, « toute action militaire ne peut avoir qu'un rendement dérisoire et renforcer, même, le prestige de l'adversaire en mettant en évidence la médiocrité des résultats par rapport aux forces engagées. »

L'action militaire n'est, de même, qu'un aspect du problème... Le problème social doit être résolu, l'autorité de l'Etat doit être restaurée. Il est surtout indispensable que tous ici soient fermement convaincus de la volonté inébranlable de la France de rester en Algérie. Cette attitude — et l'on notera ici l'échappée assez surprenante de la pensée du général en chef vers une éventuelle solution politique — conditionnera au moins le choix des « interlocuteurs » ou celui des personnalités qui recevront ceux qu'on ne pourra pas recevoir.

L'Armée, en conclusion, peut aider à trouver des solutions nouvelles. Ce faisant, elle restera dans son rôle qui, ici comme ailleurs, « ne consiste pas seulement à intervenir quand les pots sont cassés par les autres ».

Le ministre de la Défense nationale, le maréchal Juin aussi, prendront connaissance de cette synthèse.

UN PASSIONNANT RAPPORT SUR LE MORAL DE L'ARMEE

Ces deux dernières personnalités détiennent, au même moment, un document que M. Soustelle ignore probable-

ment. Lui aussi se révélera fort important pour la suite des événements. Il provient de la 10e R.M. et tente d'expliquer dans les détails l'état d'esprit des 79 809 hommes qu'elle contrôle. Voici ce qu'on y trouve :

« Rancune et même mépris contre tous ceux qui, de près ou de loin, portent une part de responsabilité dans l'issue malheureuse de la Campagne d'Indochine; rancœur contre les autorités politiques qui, envers et contre tout, ont joué et poursuivi une expérience Bao-Daï perdue depuis plusieurs années; rancœur contre l'indifférence de la Nation; rancœur plus grave encore contre tous ceux qui, civils et militaires, ont occupé en Extrême-Orient des postes de commande et contre leurs cabinets ou états-majors... Si l'on en juge par les propos couramment tenus dans les popotes, on court à une cassure entre les différentes catégories d'officiers. Non seulement les cadres inférieurs de l'armée n'ont plus confiance dans leurs chefs ou dans les individus représentatifs des institutions, mais ils ne peuvent plus être formés. Ces jeunes officiers ajoutent, à leurs souvenirs personnels, l'évocation des erreurs tactiques et de l'impréparation intellectuelle et morale de 1939, des consignes données en 1942 dans la Métropole. On parle de créer une armée d'Afrique, mais encore faudrait-il que les cadres soient stables. Or, tout ce qui entoure leur vie matérielle, en particulier les casernements, est dans un état lamentable. Est-il concevable que nos tués n'aient pas encore obtenu la mention « Mort pour la France » avec les honneurs que cela comporte et même les avantages matériels que cela entraîne pour les familles ! Jamais nos hommes et nos cadres ne comprendront que le Parlement n'ait pas pu trouver le temps de régler cette question ! Que dire aussi de la réponse de la direction centrale de l'intendance qui, sollicitée d'accorder aux troupes de la 10e R.M. une amélioration exceptionnelle de l'ordinaire pour Noël et le Nouvel An, répond en premier lieu « que ces fêtes ne figurent pas sur la liste de celles qui ouvrent droit à des allocations spéciales »... Il y a des ladreries qui déshonorent les institutions, surtout si le corps de l'Etat qui en souffre n'a pas le sentiment d'avoir dans la nation la place qui lui revient. C'est la vie active et « pleine de dangers » qui, seule, empêche l'armée d'Algérie de s'appesantir sur ses malheurs et entretient sa flamme... Le moral, cependant, reste fragile; la confiance n'est plus aussi entière que jadis. »

Ce rapport contient beaucoup de germes dangereux.

Ils ne manqueront pas de germer. En tout cas, on ne peut pas dire « qu'on ne savait rien ». L'homme qui a rédigé ce texte est plein de philosophie. Dans quelques mois il sera à la retraite.

Le 20 février au matin, le général Spillmann attend à Biskra la première visite de Soustelle. Le Gouverneur général qui s'est rendu à Arris, Batna, Tébessa, rentre frappé de ce que lui ont appris les milieux administratifs. Ceux-ci rejettent sur l'immobilisme et le manque de dynamisme de l'armée la responsabilité de l'aggravation de la situation dans les Aurès. Chacun des deux clans, le civil et le militaire, observe ce qui se passe chez l'autre.

Sur le terrain aussi, la querelle est permanente, désespérante. Ici, à Chelia, c'est un administrateur qu'on ne voit jamais. Le médecin militaire soigne chaque jour 50 musulmans, sans recevoir des autorités civiles les médicaments qu'il réclame. Le système « D » ne suffit plus. Il va être obligé de s'arrêter. Là, à Menaa, c'est un caïd, ancien officier, qui déplore l'inorganisation de son village, son manque d'armement... jusqu'au moment où il se fait enlever et égorger. Plus loin, Spillmann constate que les unités qui ont relevé les parachutistes n'ont pas eu connaissance de ses directives. Tout cela est bien décourageant ! Quand il retrouve son bureau, c'est pour lire une dépêche qui lui apprend l'assassinat du caïd Bada Lamine dans une rue d'El Arrouch. Sur les lieux, l'effet n'est pas bon. Il n'est pas meilleur à Touggourt d'où ce fonctionnaire est originaire. Après les Aurès, les Nementchas sont devenues un des principaux théâtres de l'activité des maquis. Une des compagnies appartenant au 1er B.T.A. du commandant Rafa s'y fait bousculer par un fort parti rebelle... Où sont les sept malheureux bandits dont parlait l'administrateur de Tébessa le 17 février ?

SPILLMANN QUITTE CONSTANTINE POUR PARIS

Le 28 février, un coup de téléphone de l'Hôtel Matignon apprend à Spillmann qu'il est d'urgence convoqué à Paris : le nouveau président du Conseil, M. Edgar Faure, veut voir le général sur-le-champ. Ce dernier connaît le leader radical depuis 1944. Il n'est donc que modérément surpris lorsque M. Blot, collaborateur immédiat du chef du gouvernement, lui annonce qu'il est nommé au poste de conseiller militaire de la présidence du Conseil.

Avant son départ, Spillmann rencontre René Mayer. Le député de Constantine constate un pourrissement lent et sûr de la situation. Pour faire face aux événements, il faudrait concentrer tous les pouvoirs en une seule main. Seul, à son avis, l'état de siège peut permettre les mesures indispensables. M. Dupuch, pour sa part, manifeste toujours le même scepticisme à l'égard des plans militaires. Aux yeux de Spillmann le préfet reste très attaché à une certaine conception de défense statique, ce qui peut se comprendre si l'on sait que son cabinet ne cesse pas de recevoir les protestations des élus des villages, des colons, des collectivités qui se plaignent de l'insuffisance des mesures de protection. Quoi qu'il en soit, l'incompréhension réciproque en est arrivée à un tel stade que le général regrette moins son départ. Il pense naïvement qu'à Paris il rencontrera plus d'audience. Il reviendra vite de ses illusions !

Le premier travail que M. Edgar Faure demande à son nouveau conseiller militaire a justement trait à un des grands soucis de l'armée : l'adaptation de la législation à la situation algérienne. Le chef du gouvernement a besoin d'exemples concrets pour convaincre, en petit comité, ses interlocuteurs parlementaires. Il veut obtenir sur ce point la plus large majorité. Son désir n'a rien de surprenant. Edgar Faure est obsédé par le nombre de voix qu'il peut recueillir, là-dessus comme sur le reste. Il donne l'impression que c'est son souci capital, que tout doit s'y plier.

Spillmann explique donc ce qui se passe à son nouveau « patron ». Il est bien forcé d'entrer dans les détails : « si, par exemple, on découvre dans les Aurès, à l'intérieur d'un tas de fumier, une carabine italienne Statti graissée, en bon état, avec ses munitions, on ne peut rien contre le gardien et le propriétaire de la mechta. Le Parquet, en effet, les libère car la preuve n'a pas été administrée qu'ils étaient propriétaires de l'arme, ni même qu'ils en connaissaient l'existence ».

Si l'on arrête, comme cela s'est produit au cours d'un combat, une vingtaine de suspects dont — après vérification — on constate qu'ils sont fichés comme dangereux et identifiés comme appartenant à une bande, présomption n'étant pas preuve, ils sont remis en liberté par la justice. La plupart du temps, les comptes rendus signalent quelques jours plus tard qu'un des individus en question vient d'être tué ou capturé les armes à la main.

Le « Journal Officiel » publiera bien, le 7 avril, la loi sur l'état d'urgence qui a été votée par les deux Assemblées quelques jours plus tôt et qui permettra d'assigner à résidence « les individus dangereux pour l'ordre public ». Trop timide, la mesure restera inopérante. Pour débarrasser néanmoins les Aurès d'un certain nombre de suspects, M. Dupuch sera contraint de tourner la difficulté. Mis, par cette loi, dans l'incapacité de les interner dans un camp, il les expédiera aux confins du désert dans un centre d'assignation à résidence qui deviendra bientôt le « camp » de M'Sila.

Profitant de ce que son ami Spillmann a une bonne place « près du Bon Dieu », Cherrière lui transmet une étude pour que « le président la lise sûrement »... Le chef de la 10e R.M., qui est sans illusion sur le sort fait à ses papiers par les bureaux de la rue Saint-Dominique, développe les projets qu'il a déjà exposés à M. Soustelle. On aura beau discuter encore des renforts nécessaires, Alger ira de déceptions en déceptions. Quant au plan d'assainissement des Aurès, un compte rendu du 10 mars nous apprend qu'il est toujours en panne. Sans cesse, on est obligé de « repartir sur de nouvelles bases ».

Nous sommes fin mars, et c'est le 21 janvier qu'a été établi le premier plan de renforcement. L'adversaire n'a pas à se gêner. Soustelle, pourtant, est bien d'accord avec Cherrière pour raffermir le dispositif dans les Aurès avec les moyens du bord, c'est-à-dire en augmentant la mobilité des troupes. Le gouverneur général accepte que l'on prélève des unités sur l'Oranie, quitte à courir des risques à l'ouest. C'est ainsi que les bataillons parachutistes de Ducourneau, réclamés à cor et à cri par Dupuch, reviendront dans le Constantinois. Il veut aussi que l'on poursuive les activités militaires en Grande Kabylie. Celles-ci ont, en effet, donné des résultats heureux. Elles favoriseront l'effort entrepris sur le plan civil. Sur le fond, Soustelle ne voit pas de modifications à apporter à la conduite des opérations.

LES RELATIONS SE GATENT ENTRE SOUSTELLE ET CHERRIERE

Soustelle s'est constitué un brain-trust. Il est composé d'une ethnologue, Mme Germaine Tillion, spécialiste des pays kabyles et chaouia; de M. Jean Servier, du commandant

Monteil, dont personne ne discute la culture musulmane mais dont le rôle est très diversement apprécié; des préfets Barbier — responsable de l'information — et Lamassoure, directeur du cabinet, du colonel Constans, de M. Eydoux qui, après avoir évolué dans les services secrets, se trouve aujourd'hui parmi les plus intimes collaborateurs du gouverneur, de M. Béraudier enfin, un ami de Lyon dont tout le monde apprécie le caractère bon vivant. Quelques-unes de ces nominations suscitent à Paris la plus large satisfaction dans les milieux progressistes. Et par là, une certaine méfiance à Alger et dans la fonction publique. M. Soustelle est d'ailleurs très vite apparu ce qu'il est : un homme secret et très personnel.

Le colonel Constans, après force entrechats et politesses, demande à Cherrière, de la part de son chef, que les décisions prises dans la salle d'opérations du comité d'état-major mixte installé au G.G. deviennent immédiatement exécutoires. Or, le chef de cet organisme est justement M. Eydoux, un des hommes du gouverneur. Constans a beau faire valoir l'énormité du travail qui attend chaque jour le chef de la 10e R.M. et la nécessité de l'en décharger d'une partie, Cherrière ne s'en laisse pas conter. Il y voit une tentative pour limiter son commandement et y oppose une fin de non-recevoir.

Entre Soustelle et Cherrière, les choses continueront de se gâter. Le premier prend l'habitude d'accomplir des déplacements sans en informer le second, et sans l'inviter. Mais le général est au courant de tout. C'est lui en effet, qui dispose des avions et des hélicoptères. Maigre consolation !

Le général Lecomte, collaborateur de Kœnig, ministre de la Défense nationale, en déduit qu'il y a incompatibilité d'humeur entre le haut fonctionnaire et le commandant Interarmées, que l'un des deux doit s'en aller, et qu'étant donné la situation, ce ne peut être que Cherrière. Ces querelles baignent dans une atmosphère passionnée. On sait en effet que M. Soustelle reçoit des nationalistes musulmans, comme Ferhat Abbas qu'il aurait rencontré en tête à tête dans une maison forestière du Col des Olivier. On chuchote aussi que la voiture du colonel Constans a transporté en Kabylie un journaliste progressiste parisien qui avait rendez-vous avec des chefs F.L.N.

Bien entendu, le civil et le militaire n'en continuent pas moins d'échanger notes et directives. Le 23 mars, sur la

foi de documents trouvés sur Ben Boulaïd et de renseignements parvenus au 2e Bureau, Cherrière écrit au gouverneur général : « La situation ne s'est pas améliorée, au contraire. Les bandes rebelles ont été ces temps-ci plus *agressives*, les exactions sur les populations n'ont pas été *sanctionnées*, notre action psychologique est demeurée *faible*. A la frontière tunisienne, infiltrations *dans le sud*, venant de Tunisie. Les *Nementchas* recèlent des bandes armées. Les *Aurès* sont contrôlées par les rebelles. Le *Belezma* semble devenir une zone de passage vers les Bibans et la Petite Kabylie. Le *Nord-Constantinois* paraît s'organiser à notre insu. Le *terrorisme* est en place dans les centres, en particulier à Philippeville et à Bône. *L'état d'esprit de la population européenne y évolue défavorablement.* »

Soustelle, le lendemain, adresse à Cherrière ses directives « personnelles et secrètes ».

« La politique décidée par le gouvernement en ce qui concerne le rétablissement de la situation dans les Aurès est, au premier chef », déclare le gouverneur général, « une politique de *pacification*, ce qui implique d'abord la reprise de contact avec l'ensemble de la population, sa protection, son organisation, sa remise en confiance. »

» En première urgence du programme opérationnel, il faut », poursuit Soustelle, « jeter la perturbation sur les lignes de communication rebelles avec le territoire tunisien. L'opération prévue dans le centre des Aurès ne sera », ajoute-t-il, « entreprise que sur mon ordre, lorsque j'estimerai que les conditions politiques réalisées seront de nature à donner à l'action militaire le caractère décisif susceptible d'assurer une portée définitive à son exécution. »

UNE ETRANGE CAMPAGNE ELECTORALE

Au mois d'avril 1955 ont lieu des élections cantonales. Soustelle y attache une grande importance. Il veille à ce que le scrutin soit le plus régulier possible et compte en tirer un argument pour retenir près de lui les nationalistes qui ne sont pas encore F.L.N. La campagne s'engage. On y tient parfois des propos fort vifs.

Le 10 avril à Telergma, M. Ferhat Abbas s'écrie : « Il nous faut nos préfets, nos maires, notre gouvernement et notre général, alors nous pourrons discuter avec la France. » Le lendemain, l'avocat Lamrani du parti communiste algé-

rien et le pharmacien Hamed Mostefaï tiennent une réunion à Arris près du P.C. du secteur. Ils exaltent la Patrie algérienne. Cent cinquante personnes applaudissent frénétiquement.

Le 12 avril, à Chir, plusieurs orateurs déclarent :

« Nos propres mitrailleuses sont entre nos mains; nous devons faire bloc contre les forces de l'oppression. » Le même jour, à Nouader, les mêmes personnages dressent un réquisitoire très violent contre le colonialisme et parlent « de l'Etat Algérien Libre ».

Le 13 à M'Chouneche, M. Mostefaï et le docteur Ben Khellil rendent visite à l'administrateur, puis réunissent la foule sur la place du village. Les gendarmes les préviennent qu'ils ne peuvent utiliser la voie publique, ce à quoi les deux candidats répondent qu'ils agissent en plein accord avec le gouvernement général. L'autorité consultée confirme l'autorisation. Après quoi les deux hommes tiennent une harangue où ils disent notamment que « les gens du maquis ont pris les armes par idéologie. Ce ne sont pas des criminels comme les Français veulent le faire croire. Seuls les colonialistes peuvent les qualifier de rebelles, ce sont les soldats de la Libération. Un jour », ajoutent-ils, « on leur rendra justice. » Une partie de la population est stupéfaite que ces paroles éloquentes soient prononcées en présence des gendarmes...

Le 14, la même équipe à T'Kout s'adresse aux fellahs : « Votez pour nous, nous vous débarrasserons des militaires. » A Morris, le P.C.A. réunit 300 personnes dans la salle des fêtes. Son candidat, Cheriak, invitera ses auditeurs à « s'unir comme le font les patriotes musulmans des Aurès et de Kabylie, pour chasser les oppresseurs ». Et il ajoute « que le jour est proche où l'Algérie se libérera à son tour de l'envahisseur comme l'ont fait hier les Indochinois, aujourd'hui les Tunisiens et les Marocains ».

A Corneille, 450 personnes entendent le sénateur U.D. M.A. Mostefaï El Hadi déclarer que « les musulmans paient les impôts pour remplir les poches des fonctionnaires français, pendant que plus d'un million et demi d'entre eux sont chômeurs et vivent dans la misère. Nous voulons », dit-il, « être les maîtres et nous gouverner nous-mêmes... Si les Français n'étaient pas contents, nous pourrions alors leur dire de retourner dans leur pays. »

Et le 15 avril à Batna, le même orateur rappelle qu'Abd-El-Kader a tenu la France en échec pendant 20 ans. « Bien-

tôt, des ministres algériens redonneront à l'Algérie la prospérité perdue depuis lors. » A Timgad, enfin, le docteur Ben Khellil s'écrie : « Il est temps de nous réveiller et de secouer les chaînes de l'esclavage. » Et il invite les assistants à voter pour l'U.D.M.A., « le seul parti qui puisse ouvrir réellement le chemin de l'indépendance ».

M. FERHAT ABBAS INVENTE « L'ALGERIE ALGERIENNE »

Le discours que, le 15 avril, M. Ferhat Abbas prononce à Djidjelli mérite lui aussi quelques citations :

« Vous me connaissez », déclare le leader de l'U.D.M.A., « je suis pharmacien depuis 25 ans. J'ai 55 ans. Je n'ai pas de fortune. Je n'ai pas l'ambition de passer mes vacances à Vichy, de me promener dans des autos luxueuses, de me faire construire des châteaux. J'estime, en effet, qu'un pays qui vit sous le régime colonial est un pays esclave... Nous sommes tous logés à la même enseigne, à savoir que nous sommes des esclaves et qu'il y a des maîtres qui nous exploitent... Et alors je les plains, les intellectuels qui essaient de vivre une vie personnelle... Moi, j'ai choisi la lutte publique... C'est dans la mesure où le docker de Djidjelli est respecté, vit dans la dignité, vit dans le bonheur, que moi je pourrai bénéficier de ma dignité et de mon bonheur. Le colonialisme nous répète tous les jours qu'il a créé pour nous des écoles, des routes, de la lumière et de l'eau dans les mechtas. Cependant, s'il donne les semences ou construit les routes, il veut, par contre, tuer notre âme, notre langue, notre religion, notre dignité, et aussi le drapeau de l'émir Abd-El-Kader... Nous ne sommes pas moins que les Espagnols, pas moins que les Italiens, les Français, les Allemands, les Syriens. Nous sommes un peuple comme tous les autres peuples et nous voulons vivre dans la dignité de notre peuple (vifs applaudissements)... Le colonialisme ressemble à une dent cariée qui infecte l'organisme et qu'il faut enlever... Un jour viendra où le sabre du colonialisme sera brisé par Dieu et par le peuple algérien, car le droit triomphe toujours. Nous entretenons de bons rapports avec les Français, les musulmans et les juifs. Nous désirons le bien de tous. Frères, le colonialisme proclame que l'Algérie est une partie de la France, mais l'Algérie se trouve en Afrique du Nord, et les Algériens sont des Africains, non des Français.

» L'U.D.M.A. s'adresse au gouvernement français pour lui dire ceci : « Tant que vous continuerez à proclamer que l'Algérie est française, nous répliquerons, quant à nous, par ceci : l'Algérie est arabe. Si le gouvernement français change cette affirmation, nous aussi nous nous abstiendrons de dire que l'Algérie est arabe. Alors, eux et nous, nous commencerons à proclamer la même vérité : l'Algérie est algérienne !

» Ceux que le colonialisme a appelés des hors-la-loi, qui sont-ils ? Eh bien ! Depuis 48, c'est le régime colonial qui défie la loi. Les hors-la-loi, ce sont les préfets, ce sont les maires, ce sont les administrateurs de communes mixtes. Le mouvement national s'est unifié parce que le colonialisme l'a exigé; nous marcherons la main dans la main jusqu'à la victoire commune ! » Et il conclut : « Votez pour le candidat de la République algérienne ! »

Ce long discours, Ferhat Abbas l'a prononcé tantôt en arabe, tantôt en français. L'orateur, dans cette deuxième langue, a développé les moins violents de ses arguments. Le candidat présenté par le leader U.D.M.A. sera élu avec une écrasante majorité dans la 17e circonscription de Djidjelli.

Le parti communiste algérien, de son côté, n'est pas resté inactif. Il diffuse des tracts qui parlent de l'édification d'une « République démocratique algérienne » et préconise inlassablement l'union de toutes les forces de progrès dans un front démocratique algérien. Pour le P.C.A., ce n'est pas seulement un argument électoral, c'est un moyen. Nous verrons bientôt comment.

CHAPITRE X

LE MARÉCHAL JUIN :
« LA SITUATION EST TRÈS GRAVE... »

Les Oulémas au secours de la rébellion. — Comment le F.L.N. s'adresse au contingent. — La rébellion manque d'armes. — Le général Parlange prend le commandement civil et militaire des Aurès. — Cherrière en lutte ouverte avec Edgar Faure. — Alger s'inquiète de la situation dans le Nord-Constantinois et dégarnit le Sud. — Juin prend sa plume et réclame un « Comité de guerre ». — Edgar Faure préfère un « Comité d'Action »... qui n'agit pas. — Le maréchal Juin claque la porte. — Avec l'armée de l'air, c'est encore la « guerre des boutons ». — Cherrière est limogé. — Entre Soustelle et le général les choses vont décidément très mal.

M. Ferhat Abbas, ses amis de l'U.D.M.A. et les leaders du parti communiste algérien ne sont pas les seuls à souffler sur le feu. Les Oulémas, autrement dit les Docteurs de la Foi, apportent aussi leur contribution à la propagande en faveur de la rébellion.

C'est ainsi que le 24 avril, après la prière du soir à la grande Mosquée de Constantine, les Chioukh Kheireddine et Bencheikh el Hocine s'adressent aux fidèles :

— Nous lutterons contre les suppôts du colonialisme et les traîtres, s'écrie le premier; le peuple d'Algérie est une

réalité vivante qu'on ne peut étouffer. Il ne sera pas mis en esclavage. Mourront les premiers ceux qui veulent sa perte.

Et le second :

— Nous devons libérer nos mosquées comme nous devons libérer notre chère Patrie. Si dix d'entre nous doivent faire don de leur vie pour accomplir cette noble tâche, dix autres viendront immédiatement les remplacer jusqu'à ce que le but poursuivi soit atteint. Pour aboutir, ne soyons pas timorés, endormis et sans réaction devant un ennemi agissant et bien vivant, lui ! Il croirait, cet ennemi, que nous sommes des vaincus... C'est de ces mosquées que sortiront nos généraux, nos chefs de guerre, notre armée... Sous peu, nous atteindrons notre but et l'heure est proche où nous reprendrons possession de nos biens. Dieu est avec nous, la victoire est proche.

Les Oulémas joignent d'ailleurs le geste à la parole. Le commandement n'ignore pas qu'ils fournissent un appui financier à l'insurrection.

Le F.L.N., qui tire toutes les ficelles, s'adresse par tracts « aux soldats de l'Armée française » :

« Soldats, sans distinction de race et de religion, cet appel vous est adressé pour que vous sachiez le caractère de votre participation au sein de l'armée. Vous avez assisté sans doute à des opérations de ratissage par des incendies, des tueries et des souffrances. Vous avez détruit nos foyers, terrorisé les femmes et les enfants par vos obus et vos grenades. Tout cela au service des colons qui, pendant que vous peinez dans les montagnes, jouissent de la tranquillité et du bien-être. Vous jouez le rôle des oppresseurs, leurs fils poursuivent leurs études dans des universités en passant leur temps à se distraire dans les cinémas et les casinos. Ce sont eux qui profitent sur les biens de la population misérable dont ses enfants ont pris le maquis pour faire régner la paix et la justice. Car la paix ne sera rétablie que lorsque chaque homme dans cette contrée aura son droit à la vie et à la liberté... Nous avons tous participé à la libération de l'humanité du nazisme... Soldats français, rentrez chez vous, nous ne sommes pas des agresseurs de votre pays que nous respectons. Soldats algériens, européens ou musulmans, unissez-vous à nous pour lutter ensemble ! En avant, côte à côte et main dans la main, nous détruirons ce régime de police et de misère pour vivre dans la joie et la prospérité. Vive la Liberté ! Vive la Justice ! Vive la Démocratie A.L.N. ! »

UN RAPPORT QUI NE FARDE PAS LA VERITE

La 10e R.M. constate que dans certains bataillons, des éléments européens se sont montrés sensibles à l'argument selon lequel ils risquaient leur vie pour la sauvegarde des intérêts colonialistes.

Le rapport qui révèle cette attitude, dresse aussi un tableau assez pessimiste de l'état d'esprit des populations civiles à cette époque. « Dans certaines régions, les Européens sont totalement démoralisés. Ils sont exaspérés par les attentats, inquiets de l'extension de la rébellion, frappés du mutisme et de l'hermétisme des musulmans. En dépit de l'interdiction du Gouverneur général, ils se préparent à former des groupements d'auto-défense. Certains industriels et commerçants envisagent de rentrer en Métropole à la première occasion. Les colons qui vivent dans le bled constatent que les méthodes actuelles n'empêchent pas la rébellion de s'étendre. Ils prônent de nouveau, avec vivacité, des mesures sévères et brutales. L'application de l'état d'urgence a déçu ceux qui s'attendaient à des démonstrations plus vigoureuses.

» La population musulmane, elle, sensible à la contagion de l'exemple et aux arguments religieux comme aux promesses de récupération de biens et d'avenir meilleur, s'éloigne de plus en plus de la population européenne. Le temps, en ce domaine, ne travaille certes pas pour la cause de la France. Les musulmans francophiles sont récents. Trop des leurs ont payé de leur vie leur attachement. Les jeunes se passionnent pour les exploits « des résistants ». Les femmes manifestent publiquement leur hostilité aux Français. La majorité des petits fonctionnaires est acquise aux théories de plus en plus séparatistes de l'U.D.M.A. et se montre, sans contrainte, favorable au nationalisme. Les élus dits indépendants sont plus préoccupés de leurs intérêts matériels et de leurs affaires que de leur devoir d'élus. Les fellahs du bled se laissent rançonner sans oser protester. Le prolétariat des villes est gagné au nationalisme outrancier des Messalistes ou aux idées subversives du P.C.A. Dans cette masse, les anciens combattants représentent la seule catégorie de la population musulmane sur laquelle il soit permis de fonder quelque espoir... »

Ce même document enregistre ensuite l'immense faiblesse des pouvoirs publics :

« La campagne électorale est venue exciter les esprits. L'adversaire effectue une campagne de propagande auprès des militaires nord-africains par voie de tracts et par contacts directs. On constate déjà chez nombre de nos tirailleurs une certaine évolution : en novembre ils sont partis contre des bandits; ils considèrent maintenant leurs adversaires comme des coreligionnaires « égarés ».

Et ce n'est pas tout. Le F.L.N., pendant toute cette période, a synchronisé un certain nombre d'actions spectaculaires, soit pour boycotter les élections, soit pour appuyer les discussions de Bandoeng, soit pour exciter les esprits au moment de la signature des accords franco-tunisiens, soit encore pour réagir contre l'état d'urgence. Les bandes s'étoffent et apparaissent plus nombreuses. Les populations sont méthodiquement terrorisées. Tous les musulmans qui nous soutiennent sont qualifiés de traîtres. Dans certains cas, ils sont exécutés et le F.L.N. s'arrange pour donner toute publicité à ces assassinats.

De plus, on apprend « que les signaux lumineux ont repris dans la région de Tlemcen; que dans le Constantinois des régions entières se pourrissent lentement, principalement dans le nord; que, dans l'Algérois, la région jusqu'alors tranquille de Ménerville-Bouira commence à bouger. Les contreforts sud du Chélif, entre Chréa et Affreville paraissent receler des maquis en puissance. Il semble que des conseils de village parallèles, sous contrôle F.L.N. s organisent un peu partout. »

Mais si nous avons nos ennuis, l'adversaire lui aussi a les siens. Les renforts promis n'arrivent pas; les chefs de maquis et les contrôleurs sont souvent en rivalité à propos du partage des fonds, le ravitaillement reste difficile à assurer, les familles des hors-la-loi sont une charge pour les rebelles; les pistes nouvelles sont gênantes; les contrôles routiers font obstacle aux liaisons; la population, dans son ensemble, renâcle souvent devant les menaces et les exactions. *Toutefois, le problème majeur pour les insurgés demeure celui de l'armement.* Le commandement, n'ayant jusqu'à présent relevé aucun indice de trafic d'armes important, il en conclut que celui-ci s'opère à une échelle réduite.

A la vérité, l'organisation politique et militaire que nous opposons à la rébellion donne, de plus en plus,

l'impression d'un moulin qui tourne à vide. Dans une note adressée à Paris, Cherrière reconnaît que son plan d'assainissement est dépassé, qu'on n'en est même plus à ce qu'il appelle « une solution croupion ». On se bat désormais pour conserver ce que l'on possède...

CHERRIERE S'ACCROCHE AVEC EDGAR FAURE

Toutes ces informations ne restent pas au fond d'un tiroir : les bureaux de la rue Saint-Dominique en sont inondés, l'état-major général aussi, sans parler des moindres offices.

Du Gouvernement vient quand même une lueur d'espoir, après de longs cheminements il est vrai. L'ampleur prise par la situation dans les Aurès est devenue telle que tout le monde est acquis maintenant à la nomination d'un général qui remplacera le colonel Blanche à la tête de cette région pilote de la rébellion.

Et c'est ainsi qu'une grande réunion provoquée par le président Edgar Faure rassemble à Paris, autour du tapis vert, deu.. ministres, M. Bourgès-Maunoury et le général Koenig, M. Soustelle et ses conseillers Eydoux et Constans, le préfet Dupuch et le général Cherrière. La discussion s'ouvre sur l'établissement de ces commandements civil et militaire des Aurès. Les ministres sont favorables au projet. Cherrière, constatant que le futur général installé à Batna dépendra en tout du préfet de Constantine, se lance dans la bagarre.

Le conflit s'élargit. Le chef du Gouvernement, paraphrasant Clemenceau, fait de vives critiques sur l'incapacité du commandement classique à faire face à la situation. Cherrière réplique avec acidité qu'on ne lui a fourni les moyens ni d'avoir des renseignements ni de recruter des supplétifs. Il n'a pas assez de troupes et tout arrive trop tard; ce qui est certain. A la sortie de l'Hôtel Matignon, le général s'arrange pour être le dernier. Court dialogue avec Edgar Faure :

— Vous avez été injuste, Monsieur le Président.

— Vous avez été vif, mon général !

Cette discussion sur l'étendue des pouvoirs à attribuer au général que l'on veut installer à Batna témoigne bien de la méfiance réciproque du pouvoir civil et du pouvoir militaire.

C'est le général Parlange qui sera nommé commandant civil et militaire des Aurès-Nementchas. Parlange est un « vieux marocain » rodé à la guerre comme à la paix, doté d'un grand courage et connu pour son franc-parler. Il parle plusieurs dialectes indigènes et jouit, chez ses pairs, d'un prestige indiscuté : une rareté.

Entre-temps, comme les Affaires d'Algérie continuent de prendre une tournure inquiétante, Spillmann prend sur lui d'alerter directement M. Edgar Faure. Le 11 mai, il rédige une note à son intention. Il y déclare que les mesures prises depuis l'état d'urgence et la nomination du général Parlange sont encore trop récentes pour avoir eu quelque effet. Il énumère les zones d'ombre de la situation, souligne « l'éloignement » des musulmans, l'énervement des Européens. Il revient sur la nécessité d'assainir les Aurès « afin d'éteindre avant l'hiver ce foyer d'incendie qui fut le premier allumé et d'où procèdent tous les autres ». Le général préconise l'envoi au plus tôt de 2 200 gendarmes, la levée générale des forces supplétives locales — ce qui entraînerait une question de crédits supplémentaires et des problèmes de cadres à trouver d'urgence. Il faut prévoir aussi, si besoin est, l'extension de la loi sur l'état d'urgence, au cas où des maquis importants viendraient à se manifester à cheval sur plusieurs arrondissements et subdivisions.

LE MARECHAL JUIN : « La situation est très grave. »

Devant l'avalanche des rapports alarmistes, M. Edgar Faure manifeste son inquiétude :

« La situation est grave et préoccupante », déclare le président du Conseil, en présence des groupes parlementaires radicaux. « Ce qui est certain, c'est qu'il ne faut pas préparer en Algérie une nouvelle guerre d'Indochine. Ce qui est certain, c'est qu'il faut décourager certains militaires énervés qui tenteraient de rechercher là-bas une nouvelle cuvette de Dien-Bien-Phu. »

Et il est vrai que la situation est loin de s'améliorer. Rendant compte d'un entretien qu'il a eu avec Soustelle, Cherrière télégraphie au successeur de Spillmann dans le Constantinois, le général Allard (télégramme n° 1056), que cinq bataillons au moins vont être retirés des Aurès pour renforcer le dispositif dans le Nord-Constantinois. « Puisque

Éléments sous droits d'auteur

l'intérieur du Massif est pourri », constate le chef de la 10e R.M. avec philosophie et tristesse, laissons-y seulement quelques bataillons itinérants entre les points fixes tenus par les troupes et les goums. »

Quant à la conduite à tenir dans le nord du département, « toute éclosion de rébellion doit entraîner aussitôt, d'une part des actions brutales contre les bandes rebelles et d'autre part des sanctions contre les complices en vertu de la responsabilité collective ». Le commandant Interarmées explique, par exemple, qu'un douar pourra être obligé de payer et de remplacer les poteaux téléphoniques arrachés; les habitants d'une mechta pourront être contraints de réparer sur-le-champ les sabotages commis sur les routes et pistes. Rappelant l'attaque opérée le 10 mai à El Milia contre la gendarmerie, Cherrière incite « à matraquer aussitôt les bandes adverses par tous les moyens y compris les mitrailleuses, les roquettes, les bombes légères ou lacrymogènes de l'aviation. Bien entendu, les points et les modalités des mesures de répression et les sanctions sont à régler en accord avec l'autorité civile, mais celle-ci devra montrer une vigueur autre que verbale. » Dans sa conculsion, le général rappelle que le gouverneur « veut à tout prix rétablir l'ordre dans le triangle El-Milia-El-Arrouch-Constantine ».

Non content de ce télégramme officiel, Cherrière dépêchera par avion spécial son chef du 3e Bureau à Constantine. Le commandant en chef, peu auparavant, avait proposé en vain à Soustelle « de prendre certaines responsabilités, sans ordre écrit, et même au risque d'être désavoué officiellement ». Un accord préalable lui suffirait. Méfiant, le général prendra donc aussi la précaution de faire parvenir au gouverneur général la copie du télégramme adressé à Allard : « Je pense », déclare-t-il dans sa lettre d'envoi, « que M. le Préfet de Constantine a reçu ou va recevoir cet après-midi même de votre part les instructions correspondantes. »

Or, le chef du 3e Bureau, à son retour de Constantine, déclare à Cherrière que le préfet n'a pas reçu d'instructions d'Alger. Dupuch est en principe d'accord sur l'allégement du dispositif militaire dans les Aurès, mais il aurait préféré être consulté avant. Il veut des instructions écrites; on les lui a bien annoncées, mais il n'a rien reçu. Notons d'ailleurs que M. Dupuch donne une tout autre version de cette affaire. Selon le préfet, c'est lui-même qui, seul responsable

Éléments sous droits d'auteur

de l'ordre dans son département, aurait donné à Allard les instructions que s'attribue Cherrière. Alger qui ne croit pas au pourrissement du Nord-Constantinois en aurait même manifesté une vive surprise.

Quoi qu'il en soit, la tension ne diminue pas, tant à Paris qu'à Alger ou Constantine.

Le 18 mai, le maréchal Juin (n° 349 CAB) écrit au président du Conseil :

« La situation est très grave en Algérie. Les derniers renseignements reçus laissent prévoir que nous allons vers une insurrection généralisée sous le signe de la guerre sainte, dans l'ensemble du Constantinois. Il est absolument indispensable que l'on pare immédiatement à ce danger, si l'on ne veut pas se trouver en présence d'une vague d'assassinats en masse de Français de souche et de Français musulmans fidèles, d'une catastrophe dont les répercussions s'étendraient à l'ensemble du Maghreb. Je suis fermement convaincu que le sort de la France en Afrique du Nord va se jouer en Algérie dans les jours qui suivent... »

Le maréchal voudrait que l'on affecte au Constantinois les effectifs stationnés en Tunisie et au Maroc, que l'on mette sur pied une organisation puissante d'autodéfense pour la protection des centres et des fermes isolés; que l'on crée enfin une sorte de « Comité de guerre » — « car nous sommes, dit-il, pratiquement en état de guerre en Afrique du Nord — qui assurerait à l'échelon gouvernemental, avec la participation des chefs d'état-major et de l'inspecteur des Forces Armées d'Afrique du Nord, la coordination permanente des efforts et la haute direction de la mise en œuvre des moyens ».

LE COMITE D'ACTION DE M. FAURE...

Par retour du courrier, c'est-à-dire le 19 mai, M. Edgar Faure répond à Juin qu'il est parfaitement conscient de la gravité de la situation dans le Constantinois et d'accord avec lui « sur la nécessité de prendre, de toute urgence, les mesures nécessaires pour faire face à cette situation ».

Le chef du Gouvernement énumère les renforts qu'il a décidé d'envoyer : 10 bataillons, 7 escadrons de blindés, 7 escadrons de gendarmerie. Deux de ces derniers seront transportés par avion de France en Algérie. De plus, le

Éléments sous droits d'auteur

général commandant les troupes au Maroc a reçu l'ordre de faire des manœuvres dans la région d'Oujda, « afin de soulager éventuellement l'Oranie ». Des instructions ont été également données pour que 3 bataillons européens, actuellement en Indochine, « soient embarqués d'urgence à destination de l'Algérie, tandis que l'éventualité de nouveaux prélèvements sera étudiée ». M. Edgar Faure approuve le plan d'autodéfense du maréchal, ainsi que la création d'un Comité pour la coordination des efforts. « Toutefois, pour des raisons psychologiques », ajoute le président du Conseil, « je préférerais l'appellation de « Comité d'Action » à celle de « Comité de Guerre » que vous proposez. »

C'est évidemment le corps expéditionnaire d'Indochine qui peut seul fournir l'essentiel des renforts attendus. D'autant que M. Foster Dulles, secrétaire d'État américain, s'est montré résolument fermé aux plaintes de M. Edgar Faure visant l'attitude inamicale des agents U.S. à Saigon, qui soutiennent M. Diem dans son attitude antifrançaise.

Dès ce moment, il apparaît bien inutile de continuer à entretenir des troupes au Vietnam. C'est l'avis de M. Edgar Faure et c'est aussi l'opinion du maréchal Juin, malgré les résistances de l'Armée de terre qui voudrait garder une base forte de 20 000 hommes au cap St-Jacques et celles de la Marine, dont le désir est de conserver un « bel arsenal » à Saigon. En définitive, un plan de rapatriement est adopté. Toutes les troupes seront rentrées à la fin du premier trimestre 1956.

En Algérie, dans l'attente de ces renforts, Soustelle se préoccupe des moyens aériens. Il en discute le 1er juin avec le général Bonnafé, commandant la 5e Région, qui rappelle longuement la théorie de l'Armée de l'Air, à savoir que tout ce qui vole est sien. Inutile de dire que, lorsque M. Bourgès-Maunoury décidera de doter l'Armée de terre d'hélicoptères et d'avions légers — dont le commandant Crespin deviendra le grand maître — de sombres drames éclateront. Encore et toujours la guerre des boutons !

L'aviation pourtant s'étoffe. Quant à Cherrière, il prépare un plan de recrutement beaucoup plus large des officiers français musulmans.

Au début du mois de juin, le fameux Comité réclamé par le maréchal se réunit à l'Hôtel Matignon. Il y a foule autour du tapis vert. Un des participants remarque que « M. Berthoin, ministre de l'Education nationale, est tou-

Éléments sous droits d'auteur

jours très assidu et pertinent dans ses avis; M. Duchet, ministre de la Reconstruction, attentif et volontiers approbateur; M. Triboulet, ministre des Anciens Combattants, constamment fougueux; M. André Morice, ministre du Commerce, secret et peu loquace ». Aux hommes politiques s'ajoutent les généraux, les résidents à Rabat et à Tunis, le gouverneur général de l'Algérie. M. Ségala adresse les convocations aux uns et aux autres, en y joignant un ordre du jour sommaire. Mais que ressort-il de ces discussions ? Les décisions elles-mêmes restent lettres mortes. Très rapidement Juin comprend, et dès le 1er juillet fait savoir qu'il s'abstiendra de participer aux réunions. Rien d'effectif ne se fait au sein du Comité. Tout se réalise au-dehors. Dans ces conditions, il ne veut ni être un otage, ni servir de caution à des décisions prises sans qu'il soit consulté.

CHERRIERE QUITTE ALGER...

Depuis quelque temps, le général Cherrière se rend bien compte qu'il a cessé de plaire. Il est mal avec Soustelle, mal avec Edgar Faure. Ses « avertissements », son franc-parler, la vivacité de son tempérament et aussi certaines maladresses, lui ont valu beaucoup d'ennemis. Et puis, les milieux politiques parisiens se demandent pourquoi les choses ne vont pas mieux en Algérie.

S'il en va ainsi, disent les civils, c'est que les militaires ne font pas leur métier...

Cherrière, qui est à Paris pour assister à une réunion du Conseil Supérieur de la Guerre reçoit, juste au moment où il allait reprendre son avion pour Alger, une convocation impérative du général Kœnig. Le ministre de la Défense nationale l'informe qu'il doit abandonner son commandement. Cherrière fait comprendre qu'il ne partira pas « à la sauvette » et qu'il fera sa tournée d'adieux dans les trois Divisions d'Algérie. Il rentre à Alger et reçoit une délégation de parlementaires composée de MM. Lejeune, Pineau, Moreau, Chevigné.

Les militaires du Constantinois sont contents de l'attitude des députés en mission. L'un d'eux, M. Pineau, leur a dit : « La France ne peut se permettre d'entreprendre de nouveau un conflit de plusieurs années, alors qu'à son

Éléments sous droits d'auteur

tour l'Afrique Noire commence à donner des inquiétudes. Il faut frapper vite et fort. Il faut faire la guerre. Chacun doit s'en persuader. Il y a des étrangers derrière nos adversaires et nos amis eux-mêmes nous observent. Cette question doit être réglée rapidement. Les moyens nécessaires vous seront donnés. Tranquillisez également les colons. La France n'abandonnera pas l'Algérie, je leur en donne l'assurance. Nous avons une dette vis-à-vis des Français d'Algérie, dette contractée en 39-45 lorsqu'ils n'ont pas hésité à se sacrifier pour libérer le territoire métropolitain. »

Les visiteurs entendent beaucoup de doléances contre « le manque d'énergie, la lenteur, la carence à tous les échelons de l'Administration civile ». Le colonel commandant Souk-Ahras se plaint des « colons qui pactisent avec les rebelles et n'informent pas le commandement des menaces et des visites qu'ils reçoivent ». Parlange critique la mansuétude montrée envers les familles de rebelles notoires et s'indigne des abus des caïds. M. Pineau rétorque : « Il faut sans hésitation les traduire devant les tribunaux... » Rien de moins !

A Alger, cependant, l'heure des adieux a sonné pour Cherrière. M. Jacques Chevallier reste pour le général l'ami fidèle. Le maire le recevra en grande pompe à l'Hôtel de Ville, le fera citoyen d'honneur de la cité et lui remettra un fanion brodé.

« Ce n'est pas moi qui ai demandé votre départ, mais le président du Conseil », lui déclare Soustelle qui le reçoit pour la dernière fois dans son bureau. L'entretien est glacial. Le gouverneur tend la main au général. Elle reste suspendue dans le vide. Soustelle tient pourtant à accompagner son visiteur jusqu'au grand portail du Gouvernement général et là, renouvelle son geste devant les spahis. Cherrière y répond de mauvais gré.

La dernière cérémonie est un cocktail à la 10e Région. L'ancien commandant en chef n'a pas envoyé d'invitation au gouverneur et à son équipe. Le G.G. téléphone :

« Les invitations ont dû s'égarer, nous n'avons rien reçu. »

« Pour la simple raison », leur répond-on, « que nous n'en avons pas envoyé... »

Le 5 juillet, Cherrière traverse le port pour prendre le bateau. Le colonel Constans, directeur du cabinet militaire de Soustelle, tente une nouvelle explication. Cherrière se contente de montrer la passerelle :

Éléments sous droits d'auteur

« Vous pouvez partir, colonel, la voie est ouverte. »

Arrivé à Marseille, Cherrière apprend qu'il est de nouveau grand-père : la seule nouvelle, sans doute, capable d'éclairer son visage !

Éléments sous droits d'auteur

CHAPITRE XI

PARLANGE RUE DANS LES BRANCARDS
FERHAT ABBAS ENTRE AU F. L. N.
LORILLOT DÉBARQUE A ALGER

A Batna où il s'installe, le général Parlange trempe sa plume dans le vitriol. — Caciques locaux et administrateurs tremblants. — Quand les colons refusaient d'être protégés... — Les Européens des Aurès commencent à s'exciter. — Un document F.L.N. trouvé dans une Peugeot noire confond Ferhat Abbas. — Un rapport ultra-secret de Soustelle à Bourgès. — Le général Lorillot succède à Alger au général Cherrière. — Les généraux passent, leurs requêtes ne changent pas.

Sur le papier, le général Parlange dispose dans les Aurès-Nementchas de pouvoirs exceptionnels. L'instruction interministérielle signée de M. Edgar Faure, du ministre de l'Intérieur M. Bourgès-Maunoury et du général Kœnig est très claire :

« Il est chargé, sous l'autorité et la responsabilité du préfet de Constantine, de la direction de toutes les opérations et actions civiles et militaires en vue du rétablissement de l'ordre... L'autorité militaire sera tenue de fournir à cet officier général, sur sa demande, les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Dans ce cadre, il dis-

posera des moyens de tous ordres civils et militaires installés ou stationnés sur le territoire de son commandement. »

Voilà pour l'assiette des pouvoirs. Quant à l'étendue de la mission, elle est ainsi précisée :

« Dans cette œuvre de reprise en main des populations qui nécessite une atmosphère de confiance, une attention particulière sera apportée au développement de l'action scolaire et sociale, des services médicaux, et à l'ouverture de chantiers de travaux d'utilité publique permettant de lutter contre le chômage, la misère et le sous-emploi. En l'occurrence, l'Armée associera à sa mission propre ses médecins, ses techniciens, ses matériels de génie en vue de faciliter, en collaboration intime avec les pouvoirs civils, l'action pacificatrice qui est dans sa constante tradition en Afrique (30-4-1955). »

Cette décision du Gouvernement est, notons-le, fort importante. En faisant appel aux moyens dont dispose l'Armée pour combler les lacunes de l'administration civile en personnel et en matériel, le Gouvernement inaugure ce que l'on appellera la politique de « Pacification ». Le plus officiellement du monde, les militaires vont prendre en main la région des Aurès-Nementchas avant d'étendre l'expérience à l'Algérie tout entière.

L'ALLIANCE DU CAID ET DE L'ADMINISTRATEUR

Dès son installation, Parlange parcourt son immense domaine. Il constate un certain nombre de faits dont il fait part à ses supérieurs avec une rare franchise :

« L'administration et la sécurité de Kenchela et de sa commune laissent beaucoup à désirer. Selon de nombreux renseignements dûment recoupés, la collusion de M. Ben Chenouf Hachemi, délégué-maire, avec les chefs de la dissidence est certaine. La ville de Kenchela peut être considérée comme un véritable P.C. de renseignements et de ravitaillement au profit des rebelles. Il convient d'y décréter l'état de siège. Cela permettra de résoudre les problèmes auxquels la municipalité, malgré des injonctions réitérées, demeure incapable — volontairement ou non — d'apporter une solution (le maire Ben Chenouf et le premier adjoint Stora sont indisponibles la plupart du temps et l'administra-

tion de la ville est laissée entre les mains d'un secrétaire sans responsabilité).

Parlange, après Spillmann, trouve lui aussi bien suspects les silences du député-maire comme ceux d'ailleurs de M. Abdelkader Cadi. Pour mieux situer les personnages, il remonte quelques années en arrière :

« Certains détails éclairent l'action de ces deux parlementaires. Fin 1947, l'administrateur-adjoint de Corneille est giflé devant 500 anciens combattants par l'un de ses caïds, qui est beau-frère de M. Cadi Abdelkader. Sur intervention, l'administrateur est déplacé et le caïd, qui n'a que deux ans de service, est nommé chevalier de la Légion d'honneur quinze jours après l'incident, puis Agha à titre exceptionnel. Ce même caïd soutient fermement la politique de M. Ferhat Abbas, en même temps qu'il ne cesse de dénigrer ouvertement l'Administration et de « plumer » ses administrés. Sous la haute protection de son beau-frère (le député), il bénéficie d'une impunité totale, achète une écurie de course, constitue un « soff » personnel, fait déplacer les fonctionnaires qui lui résistent, terrorise les autres caïds et notables qui ne sont pas de son bord.

» En 1948, le frère de M. Cadi Abdelkader, le médecin-colonel Cadi Ali, actuellement député, se présente aux premières élections de l'Assemblée algérienne, sous l'étiquette U.D.M.A. Il se montre extrêmement virulent, déclarant notamment : « Si vous votez pour moi, il n'y aura plus de gendarmes pour vous verbaliser, plus de gardes forestiers pour sanctionner vos délits, plus d'administrateurs pour vous contrôler. » Paris, Alger et Constantine demandent néanmoins aux autorités locales d'assurer le succès du candidat officiel et M. Cadi Ali est plébiscité à 99,5 % des suffrages, en dépit d'une opposition qui n'a pu se manifester.

» De nombreux caïds « de la famille » sont alors nommés, pour renforcer le « soff » et mieux asseoir l'influence électorale du nouveau député. Les croix de la Légion d'honneur sont distribuées à l'envi, au plus offrant. En 1949, sur le front des troupes, à Bernelle, le fils du principal instigateur de l'insurrection de 1916, le marabout Moul Guergour, est décoré ainsi par M. Cadi Abdelkader. En 1954, la famille de ce même marabout participe à l'attaque de Pasteur et héberge les rebelles du Belezma. Malgré leur grande souplesse d'esprit, les Chaouïa

Éléments sous droits d'auteur

ont du mal à comprendre une telle politique... Il suffit donc de se révolter contre la France pour se voir honorer.

» A Kenchela les mêmes errements ont cours. M. le député Ben Chenouf consolide sa clientèle en faisant nommer caïds plusieurs membres de sa « gens ». En 1951, il prend position ouvertement contre le gouverneur général de l'époque qui a décidé de muter l'administrateur local. L'opinion a l'impression que cet élu et cet administrateur ont réussi à « faire sauter » M. Naegelen : un bachagha est donc plus puissant que le chef de l'Algérie.

» Dans les Aurès, le même cancer politique ronge peu à peu les vieilles structures administratives. Les bachaghas et les caïds s'occupent davantage de politique que d'administration. Certains en arrivent à constituer de véritables féodalités personnelles, acceptées par l'Administration, et — à l'abri de hautes protections — pratiquent le bakhchich généralisé. Tout se vend et tout s'achète.

» Mêmes constatations à Tébessa comme à Biskra. L'homme politique de la région devient tout-puissant, bafoue l'autorité du sous-préfet, de l'administrateur, voire même du préfet et du gouverneur général. En pays d'Islam, tout se sait ou finit par se savoir. Tel administrateur est de nouveau giffle publiquement à Constantine par M. Ferhat Abbas. Tel préfet est convoqué par le ministre de l'Intérieur pour présenter ses excuses à tel député, qui l'a pourtant injurié, et le député ne manque pas d'en faire la plus large publicité auprès de ses électeurs.

» Les avis des administrateurs du bled ne sont plus écoutés. On croit le député ou le délégué, mais on n'attache plus aucun crédit à ce que disent les spécialistes des problèmes musulmans. Le Palais-Bourbon, chacun le sait, à besoin pour sa prochaine « question de confiance » des boîtiers des parlementaires algériens. L'administrateur se fait « pistonner » par son élu préfabriqué. Il décide même souvent de ne plus rien écrire dans son rapport politique mensuel qui puisse donner des préoccupations à ses chefs. Il sait aussi que son rapport sera, la plupart du temps, communiqué à l'élu dont il condamne l'activité néfaste. Un *modus vivendi* confortable s'établit ainsi entre le député et l'administrateur. S'épaulant mutuellement, ils jouissent en toute sérénité de leur sinécure propre augmentée des casuels offerts par l'électeur et l'administré pour telle ou telle intervention, telle ou telle faveur. »

Éléments sous droits d'auteur

UN DEPARTEMENT TROP VASTE...

Ayant ainsi insisté sur les inconséquences du pouvoir dans la politique qu'il suit à l'égard des administrateurs, Parlange enchaîne :

« Le contrôle des douars n'est assuré nominalement que par des caïds qui ont souvent dû acheter leur burnous rouge au mètre à des prix tarifés. Etrangers au pays, ne cherchant qu'à s'enrichir sur le dos de leurs administrés, ils n'habitent souvent pas leur douar et le laissent entre les mains d'un garde champêtre.

» L'administrateur ou son adjoint ne vient d'ailleurs dans ces douars les plus reculés que deux ou trois fois l'an, pour la perception des impôts ou la conscription, opérations administratives toujours fort désagréables pour les intéressés.

» Faute d'effectifs, les postes qui tiennent les points clé du massif aurésien ne sont plus pourvus.

» Une carte d'identité coûte 1 500 francs et il faut verser le « café » au caïd, au garde champêtre, au « scribouillard » de la commune mixte, pour obtenir un document d'état civil; il faut aussi payer l'élu pour des interventions plus importantes, sans parler des tributs au garde forestier, au chaouch de la justice de paix, au mokhazni, au répartiteur des contributions, au chef de fraction, etc. Le caïd ou le fonctionnaire prévaricateur est rarement sanctionné. A l'heure actuelle, même, lorsqu'il sympathise avec les rebelles ou que la preuve de sa collusion avec eux est bien établie, on hésite à le révoquer, à le poursuivre devant les tribunaux. Les interventions pleuvent en sa faveur. »

« Et pourtant », constate Parlange, « la masse des administrés est là, présente, qui observe, qui sait, qui apprend sur les marchés les moindres incidents, qui commente nos erreurs, qui exploite notre moindre faiblesse !... Les mauvais bergers sont là, aussi, dans l'ombre de la clandestinité, à Paris, à Genève ou au Caire, insoupçonnables et comblés d'honneurs par nous, jouant un double jeu, loyaux à Alger, traîtres à Paris. »

Malheur à l'administrateur que hante cette sclérose de l'appareil de l'État et qui veut remettre de l'ordre, faire preuve de dynamisme ! « Il se heurte inévitablement aux intérêts particuliers, se brouille avec les élus et, témoin

Éléments sous droits d'auteur

gênant de trop d'erreurs (pour employer un euphémisme), « on le déplace ».

Le général ne s'arrête pas là. Effectivement, le département de Constantine est beaucoup trop vaste pour être géré par un seul préfet. Quant aux colons, « ils ont végété pour la raison que leurs lots de colonisation n'étaient pas assez vastes, que les rendements des récoltes étaient insuffisants ou que la terre était mal ou insuffisamment travaillée. Beaucoup d'entre eux, il faut bien le dire, ont pratiqué l'usure pour agrandir leurs propriétés au détriment des agriculteurs musulmans. L'usure a été et est encore un véritable fléau en Algérie. On la trouve trop souvent à l'origine des principales fortunes du pays. D'où, sans doute, certaines rancunes tenaces des propriétaires autochtones spoliés et même, parfois, certains actes de terrorisme dont sont victimes les Européens. »

Parlange s'étend ensuite longuement sur les causes économiques de la situation, sur l'aspect social, sur le problème moral et psychologique. S'il critique avec dureté, il propose chaque fois aussi des solutions. Dans la conclusion de ce rapport secret daté du 22 juillet 1955 et adressé à M. Soustelle, le nouveau responsable des Aurès empruntera une citation à Stéphane Gsell : « La conquête matérielle doit s'accompagner de la conquête des âmes. Malheur aux maîtres de l'Afrique qui ne le comprendront pas ! »

QUE DE LENTEURS...

En conséquence, Parlange réclame la mutation immédiate de plusieurs caïds, le renforcement du personnel d'autorité, des promotions exceptionnelles et des distinctions honorifiques pour le personnel civil et militaire qui est sur la brèche depuis le début des événements et qui est épuisé. Il insiste notamment sur la nécessité de relever de leurs fonctions l'administrateur de Mac-Mahon (M. Laborde) et l'administrateur en second de Kenchela (M. de Saulieu). Il veut que l'on éloigne les familles des rebelles en créant des centres d'hébergement pour les femmes et les enfants; que l'on mette sous séquestre les biens des fellagha, que l'on instaure la censure postale et que l'on interdise la presse nationaliste ou extrémiste. Il faut aussi renforcer les moyens de liaison et de transmission et débloquer des fonds secrets importants pour la

Éléments sous droits d'auteur

recherche du renseignement qui devient de plus en plus rare.

Sur le plan judiciaire, on ne peut que déplorer la lenteur et le caractère dilatoire des procédures engagées contre les rebelles : « sept mois après les événements du 1er novembre 1954, les principales affaires du terrorisme ne sont pas encore jugées. La création à Batna d'une section du tribunal militaire de Constantine doit être décidée d'urgence. »

« Tous ces errements », écrit-il en conclusion, « doivent au plus tôt cesser. Il en va de notre prestige et de notre autorité. »

Un mois plus tard, c'est-à-dire le 25 juin, Parlange écrit aussi à Dupuch qu'il n'a pas à sa disposition « et il s'en faut de beaucoup, tous les moyens opérationnels nécessaires à la réalisation de l'objectif n° 1 de notre action, *qui est de détruire les rebelles* ». Il signale l'amenuisement de ses effectifs depuis l'envoi de renforts dans le Nord-Constantinois, et déplore, par exemple, que *quatre sections seulement* de protection rurale aient pu être mises sur pied alors qu'il en était prévu vingt-cinq : « je ne puis donc que m'élever », déclare-t-il, « contre le fait que les promesses maintes fois exprimées d'accroître les moyens opérationnels mis à ma disposition n'aient pas été tenues ». Mais, déjà, les moyens opérationnels que réclame Parlange ne dépendent plus du préfet.

Un tableau de la situation morale des troupes nous apprend d'autre part que les soldats du contingent marquent de l'étonnement devant l'attitude des Européens. Ces derniers ne font pas toujours preuve de compréhension à leur égard et leur aide n'est pas ce que l'on serait en droit d'attendre. Les colons craignent des représailles si la troupe s'installe dans leurs fermes : « Je suis assuré pour la perte de ma récolte », déclarent-ils fréquemment, « la présence de la troupe ne peut rien m'apporter, sinon des ennuis. » Dans certains cas même, les fermiers européens ne veulent rien savoir pour collaborer avec les militaires. Ils expliquent que « cela bouleverserait des conventions établies ». Bien entendu, il ne peut s'agir que de redevances financières qu'ils versent aux rebelles.

Pendant ce temps, le terrorisme vient envenimer les relations entre les deux communautés. L'assassinat de M. Fiamma et de son fils de 17 ans au centre agricole de Victor Duruy a entraîné, au moment des obsèques, une

Éléments sous droits d'auteur

manifestation très violente et compromis définitivement toute chance de conciliation.

La population de Batna commence, d'ailleurs, à s'échauffer singulièrement. Une première motion circule pour déplorer que « rien n'ait été fait ». On n'a pas proclamé la loi martiale ni arrêté dans les villes les meneurs responsables. M. Mitterrand est pris à partie dans plusieurs textes pour être intervenu avec des effectifs insuffisants, avoir refusé l'état de siège, la dissolution du P.C.A. et avoir mis les militaires dans le cas d'être frappés les premiers avant de pouvoir riposter. On lui impute la responsabilité morale de cent morts au cimetière de Batna « sans compter les innombrables assassinats des Français musulmans, coupables seulement de nous être restés fidèles ». « Quant à l'Administration, elle s'est largement montrée au-dessous de sa tâche. » On parle donc de « trahison ». On réclame « un chef unique militaire à la tête de l'Algérie; la cessation de la propagande des Partis et des journaux qui entretiennent et excitent l'esprit de révolte et de haine; l'emprisonnement de ceux qui aident matériellement les hors-la-loi; l'exécution sur la place publique des assassins; des jugements sans délai; des sanctions sévères contre les fonctionnaires incapables »... Et l'on s'en prend également, en termes comminatoires à Soustelle : « La tâche est très lourde, Monsieur le Gouverneur général, on peut même dire qu'elle vous dépasse et que votre formation intellectuelle que nous connaissons, que votre appartenance politique, qui est honorable, que votre idéal ne répondent pas aux besoins immédiats et cruciaux de la situation. Si vous ne pouvez assumer cette tâche, laissez la place à un chef militaire... »

Tandis que les Européens s'agitent, la population musulmane est l'objet de plusieurs campagnes F.L.N. contre le tabac, contre le travail des domestiques musulmans chez des patrons français, contre le vin et l'alcool (il est enjoint aux cafetiers de ne pas en servir aux consommateurs musulmans), contre les cinémas et les commerçants pieds-noirs. Devant tant de pressions contradictoires, la masse demeure très versatile. Le renseignement commence à venir, mais il suffit d'un incident bénin à notre désavantage pour que soit immédiatement perdu le fruit de plusieurs semaines de travail politique... Dans plusieurs villages cependant, il a été possible de former des groupes de partisans armés qui se sont fort bien comportés. En réalité, la propagande rebelle est plus ou moins suivie. Les ouvriers qui rentrent de Métropole en sont bien davantage marqués.

Éléments sous droits d'auteur

FERHAT ABBAS DONNE SON APPUI AU F.L.N.

Pendant que Parlange dresse ce bilan général de la situation dans les Aurès Nementchas, un incident récent s'avère déjà lourd de conséquences : un barrage de police avait arrêté le 21 juin, à Alger, une 203 Peugeot soupçonnée d'avoir véhiculé le chef kabyle F.L.N. Amar Ouamrane. Outre les armes et les munitions découvertes dans le véhicule, les deux passagers transportaient des documents. Parmi ceux-ci une lettre adressée par Ramdane Abane à Krim Belkacem, tous deux également Kabyles et importants leaders rebelles. Voici ce que M. Bourgès-Maunoury, ministre de l'Intérieur, apprend d'un rapport « très secret » que vient de lui transmettre M. Soustelle :

« Je tiens à vous rendre compte, *à titre strictement personnel*, des résultats d'une opération de police qui a eu lieu à Alger le 21 juin et dont les développements peuvent avoir une assez grande portée. J'estime que certains éléments ne sauraient être portés à la connaissance du public ni même à celle du Parquet (au moins pour le moment), en raison de leur caractère politique ou de leurs possibilités d'exploitation policière. »

Voici les faits :

« Le 21 juin, la police pourchassait à Alger Krim Belkacem et Ouamrane. Les deux chefs du maquis kabyle réussissaient à s'échapper mais les policiers s'emparaient de deux autos qui venaient de les transporter, arrêtaient des comparses et, surtout, trouvaient sur ceux-ci des documents d'une extrême importance dont je vais vous entretenir.

» De vastes opérations de police purent être alors déclenchées qui ont entraîné un certain nombre d'arrestations, une quarantaine à l'heure actuelle, dont la plus notable est celle du docteur Lamine Debaghine, ancien député, qui fut plusieurs années l'animateur du P.P.A. jusqu'au jour où il fut évincé par Messali.

» Les documents saisis sont essentiellement un rapport d'activité établi le 21 juin par un chef important du terrorisme en Kabylie et dans l'Algérois (un douanier, qui a été arrêté) et adressé à Krim Belkacem (désigné sous le pseudonyme d'Omar) ; en second lieu, une lettre de Boudiaf

Éléments sous droits d'auteur

expédiée vraisemblablement du Caire et datée du 30 mai. »

« Voici mes commentaires :

» 1° *Le rapport d'activité :* Je passe sur les détails d'organisation et sur les indications relatives à l'action terroriste. La police en assure une exploitation rapide et efficace. Je veux m'attarder seulement sur les contacts politiques dont le rapport fait état.

» Il est hors de doute qu' « Abbas » (p. 2 et 3 du rapport) n'est autre que Ferhat Abbas et que celui-ci a promis certains concours aux organisations rebelles. Certes, une telle position peut surprendre. A la vérité, elle s'inscrit malheureusement dans l'ordre actuel des choses. Il ne faut point se leurrer : les « notables » musulmans ont presque tous, peu ou prou, des contacts avec les clans rebelles et, parmi eux, figurent des hommes qui, de tradition ou d'intérêt, se qualifient d' « amis de la France ». On cite des députés, des caïds, d'autres personnalités encore, qui ont des attaches avec des hors-la-loi et leur versent des subsides. Les uns agissent sous la contrainte de la menace ou l'empire de la peur; d'autres par calcul politique, estimant que les extrémistes, quoique peu nombreux, constituent désormais une force non négligeable. La comparaison avec la Tunisie s'impose : de même que, dans la Régence, les fellagha étaient dans une large mesure une expression du Destour, les hors-la-loi représentent en Algérie l'aile marchante du nationalisme politique ou religieux.

» Le cheik Tebessi, qui est un des principaux chefs des Oulémas, s'est également révélé d'accord avec les envoyés de Krim. Il n'y a pas lieu non plus de s'en étonner.

» Si j'ai donné mon accord à l'arrestation du docteur Lamine Debaghine, j'ai estimé que le cas d'un Ferhat Abbas ou d'un cheik Tebessi devait être considéré et traité avec la plus grande prudence.

» Devais-je, au vu d'un tel document, livrer à la justice ces deux leaders ? J'aurais alors engagé une partie dangereuse que je n'étais pas assuré de gagner. Dois-je rappeler que l'U.D.M.A. est actuellement le seul parti politique musulman autorisé et organisé et que son audience, sans être considérable, est cependant importante ?

» Quant aux Oulémas, ils représentent une force incontestablement très grande qui, parce qu'elle touche aux fibres religieuses, peut subitement prendre une ampleur presque sans limites.

Éléments sous droits d'auteur

» Une mesure contre un Ferhat Abbas ou contre un Tebessi s'accompagnerait nécessairement d'une action d'envergure contre l'U.D.M.A. et contre les Oulémas. Ce serait pourvoir la rébellion et s'exposer, de la part des Oulémas, à un ordre de révolte de caractère religieux. Vous conviendrez que je ne puisse, dans les circonstances actuelles, placer l'Algérie dans un tel risque.

» Il reste que je fais entreprendre à l'égard de Ferhat Abbas, de Tebessi et de leurs acolytes, une surveillance stricte portant sur toutes leurs activités, et que je suis prêt — si la situation l'impose — à réviser ma position à leur endroit. Je compte, d'ailleurs, faire savoir à Abbas et à Tebessi, dès que l'enquête policière sera plus avancée, que je n'ignore rien des contacts qu'ils ont pris et que j'attends d'eux un changement formel d'attitude.

» 2° *La lettre de Boudiaf.* — Ce document est d'un grand intérêt. Il tente de justifier la carence des leaders du Caire et des capitales étrangères. Il fait valoir que les fonds du C.R.U.A. à l'étranger ne dépassent pas quatre millions et que l'acheminement des armes se heurte à de grandes difficultés. A cet égard, la lettre de Boudiaf apporte une note favorable à notre action, tout comme, d'ailleurs, certains passages du compte rendu à Krim Belkacem, lequel met en valeur les déficiences de l'organisation rebelle.

» Vous conviendrez avec moi que les considérations que je viens de vous exposer doivent rester strictement confidentielles. La partie est difficile et il faut éviter toute interférence susceptible d'en compromettre le déroulement. »

Que s'était-il donc passé entre Ferhat Abbas et les chefs F.L.N. Abane Ramdane et Ouamrane ?

Le pharmacien de Sétif, selon ses interlocuteurs, a déclaré qu'il était d'accord pour que ses amis médecins soignent les blessés du F.L.N. Il donnera des médicaments et ce qu'il pourra comme argent. Abbas aurait posé trois questions :

1° « Ma politique vous gêne-t-elle ? Je puis soit me retirer, soit persévérer ». Le F.L.N. répond qu'il est pour la deuxième solution.

2° « Que puis-je faire pour vous aider ? » Réponse : médecins, médicaments, finances.

Ferhat Abbas : « Je ferai de mon mieux. »

3° « Dans le cas où la France prend contact avec moi, pour proposer un arrangement, que dois-je faire ? »

Le F.L.N. : « Viens nous voir. Si nous sommes d'accord,

Éléments sous droits d'auteurs

nous te dirons d'accepter. Si nous ne sommes pas satisfaits, nous te dirons : refuse ! »

Abbas : « D'accord ».

M. Ferhat Abbas ne sera entendu que le 26 janvier 1955. Il démentira formellement les propos que lui prête le rapport F.L.N. saisi le 21 juin 1954 et dont nous venons de faire état. Or, six semaines avant cet interrogatoire, M. Abbas était de nouveau impliqué dans une affaire du même style, plus grave encore.

Au mois de juillet 1955, le journal « Aspects de la France » publiera la lettre d'Omar. Le gouvernement général de l'Algérie fera procéder à une minutieuse enquête pour connaître l'origine de la fuite. L'hebdomadaire d'extrême droite n'est d'ailleurs pas le seul à en avoir bénéficié. Des parlementaires d'Alger sont entrés en possession du même document.

Le rapport de Soustelle à Bourgès, notons-le au passage, éclaire bien la politique menée par le gouverneur général. Ce dernier veut conserver la possibilité d'un dialogue avec les leaders nationalistes. C'est la raison pour laquelle il était hostile à la dissolution du M.T.L.D. de Messali Hadj. Fidèle à la même ligne, il reçoit souvent Toufik El Madani qui, à ses yeux, représente un milieu ouléma favorable à la France ou, au moins, plus ouvert. Farès, lui aussi, fréquentera les antichambres du G.G.

LORILLOT REPREND LES DEMANDES DE CHERRIERE

Par un curieux retour des choses, le général Lorillot, qui prend la relève de Cherrière, a exercé en sortant de Saint-Cyr son premier commandement à Alger, en servant au 5e Régiment de Tirailleurs Algériens. Avant de devenir un spécialiste du 4e Bureau, Lorillot avait passé dix ans au Maroc dans les régiments de Tirailleurs, les goums et aux Affaires indigènes. Il fut même instructeur à l'école de Dar Beida où se formaient les cadres musulmans.

Après avoir pris part à la campagne de Tunisie à la tête du 4e R.T.T., il avait rejoint l'état-major du général Giraud à Alger. Malade, il ne participa pratiquement pas à la campagne d'Italie et rejoignit le général Kœnig, alors grand patron des Forces Françaises de l'Intérieur, qui le présenta à de Gaulle. Lorillot débarqua fin juin à Utah-

Éléments sous droits d'auteur

plage, commanda un régiment, et assista en Allemagne aux derniers jours de la guerre.

Le général Leclerc devait le réclamer en Indochine pour commander le 2e Étranger d'Infanterie. Il fera deux séjours en Extrême-Orient et deviendra un moment commissaire de la République pour le Centre Annam. En 1953 il succède au général Cherrière à la tête de la Division d'Oran, puis rejoint la Direction des Plans à l'O.T.A.N.

Le nouveau commandant en chef, qui a longtemps souffert d'amibiase, mène une vie très frugale. Il a besoin de se ménager pour travailler beaucoup. Il est célibataire. C'est un homme très entier, peu liant et qui ne pense qu'à son métier. Pour lui, les choses sont simples. Il déteste l'approximatif, le débraillé. La médiocrité générale, la fatigue des cadres le font trembler. Il sent très bien que la pyramide militaire vacille et que le frein de la discipline ne fonctionne plus normalement.

C'est en Oranie, nous l'avons vu, qu'il a fait l'expérience de la subversion algérienne. Dès 1953, il a fait procéder à des bouclages pour rechercher les membres de l' « Organisation Secrète » qui devaient fournir, l'année suivante, les cadres de l'insurrection. Pendant ces opérations, le général avait constaté bien des défauts de notre système, en particulier la carence des représentants musulmans. Comme le Constantinois, l'Oranie souffrait d'une dramatique perte de contact entre l'Administration et la population. Le transit des armes et des militants venus du camp de Nador, au Maroc espagnol, ne pouvait dès cette époque n'en être que facilité.

Le chef de la 10e Région Militaire est aussi un officier « républicain ». Il n'a aucune peine à se soumettre aux consignes du gouverneur général de l'Algérie. Ses relations avec Soustelle seront donc détendues, voire confiantes. Les deux hommes se rencontreront pratiquement chaque semaine.

Le premier geste de Lorillot, en s'installant en ce mois de juillet 1955 dans le fauteuil de Cherrière, est de parcourir le dernier rapport de son prédécesseur à la fin duquel ce dernier demandait immédiatement l'envoi de 30 000 hommes. Une extension de la rébellion est à prévoir, disait Cherrière; pour y faire face, il faudrait éventuellement un renfort de cinquante bataillons.

Il y a maintenant huit mois que les insurgés ont ouvert le feu. Pendant toute cette période, les gouvernements —

Éléments sous droits d'auteur

tout en fournissant en fin de compte les moyens demandés — ont réagi avec retard et le temps perdu a permis à l'adversaire d'étendre son action et son influence. Lorsque arrivent enfin des renforts, ils ne sont plus à même de répondre à la situation pour laquelle ils étaient prévus. Dans cette course contre la montre, nous sommes perdants. Quels qu'ils soient, les responsables civils et militaires ne savent pas, ou ne peuvent pas prendre de décision immédiate.

La machine est trop lourde. Mais comment faire comprendre à l'homme de la rue qu'au prix de tant d'efforts on n'arrive pas à juguler la rébellion ?

Le 4 juillet 1955, Lorillot envoie au ministre de la Défense nationale une synthèse de la situation :

« Je juge sérieuse la situation générale, non pas tant du fait de la situation militaire locale du Constantinois que je qualifierai pour l'instant de malaisée, mais parce qu'elle est le résultat de volontés étrangères agissant de l'extérieur et qui ont réussi à inspirer à nos autochtones une peur tendant à faire tâche d'huile et qui supprime le renseignement. L'action à mener contre ces activités est capitale. Elle est du ressort gouvernemental. »

Il enregistre ensuite que l'armée est toujours en retard d'un temps. Il faut donc combler ce retard en reprenant l'initiative partout où il y a pourrissement et en prévenant toute extension dans les régions où l'adversaire se prépare. Pour faire face à ces problèmes, les 30 bataillons, 18 escadrons, 10 compagnies de transport supplémentaires — déjà demandés par Cherrière — sont nécessaires.

La facture peut paraître élevée. Elle a été calculée en fonction « des conditions d'emploi actuel des troupes. Sur les grandes surfaces algériennes et devant la complicité du silence, le nombre compte plus que la puissance du feu ».

L'ossature du commandement, estime encore Lorillot, doit être renforcée. Il y a aussi le problème des unités à base de Français musulmans : « opérant chez elles dans des régions contaminées », constate-t-il, « ces troupes sont « très sensibles ». Il préconise donc, d'une part, d'affecter en Algérie un maximum de bataillons européens en échange d'unités nord-africaines, d'autre part d'accroître la proportion des Français de souche servant dans des unités algériennes.

Lorillot s'attarde longuement sur le « moral » des

Éléments sous droits d'auteur

troupes. Il lui apparaît « souvent moyen » et en explique les causes :

— L'Indochine et ses conséquences dans l'ordre physique (fatigue) et moral (scepticisme).

— Les soucis résultant du « nomadisme » des unités et des cadres, avec leurs incidences sur le plan familial.

— L'aliment, enfin, quotidiennement apporté à la récrimination par une réglementation administrative de temps de paix inadaptée à la vie en campagne.

Le général insiste aussi pour que les sanctions à l'égard des rebelles soient rapides et immédiatement suivies d'exécution : « Seules », écrit-il, « les cours martiales permettent ce résultat. Je considère comme essentiel que ces cours ou des tribunaux militaires de même efficacité soient institués dans le cadre de l'état d'urgence. Enfin, certaines dispositions du code militaire doivent être adaptées pour permettre de punir la désertion avec armes avec la rigueur maxima. »

Les généraux passent, leurs requêtes ne changent guère...

Éléments sous droits d'auteur

Éléments sous droits d'auteur

CHAPITRE XII

ASCENSION ET MORT DE CHIBANI

Que faire des prisonniers français du F.L.N. ? — Chibani, qui a le geste généreux et la main ferme, devient chef des Aurès. — Exécution de Maache Messaoud et de quelques autres. — L'administrateur Dupuy « ne s'en tirera pas ». — Un paradis pour fellagha : les zones d'insécurité. — Les frères d'Orient ne sont pas très coopératifs. — Chibani écrit à Ben Bella et à Nasser. — A chacun sa guerre psychologique. — Des « Remington » à dos de mulet. — Le grand rassemblement de Djeurf se terminera mal. — Mort sans gloire de Chibani Bachir.

Alors que la France s'adapte — plutôt mal que bien — dans cette première moitié de 1955 à la situation qui se développe en Algérie, les rebelles connaissent des succès, se heurtent à des lacunes, mais s'installent. L'infirmier des maquis, dont nous avons suivi les premières aventures, reste un excellent témoin de ce qui se passe dans les Aurès.

C'est par radio Monte-Carlo, à 7 h du matin, que Chibani Bachir a appris l'arrestation de son chef Mostefa Ben Boulaïd. Il ferme immédiatement le poste et se retourne vers ses compagnons :

« Le frère est arrêté »...

Chibani recommande de faire le silence sur cette affaire, puis il confère une heure avec les chefs. On décide de

Éléments sous droits d'auteur

réunir un congrès pour le 5 mars. Après quoi, Chibani se dirige vers Ain-El-Guelaa. Le responsable local, Saadi Amor, lui révèle qu'il vient de capturer six hussards parachutistes et de prendre 5 mitraillettes, 3 fusils Garant et un poste émetteur-radio. En récompense, l'auteur de l'embuscade recevra un satisfecit officiel du commandement. Le lendemain, à l'aube, une discussion s'engage sur le sort à réserver aux prisonniers. Ceux-ci sont cachés dans une grotte, à environ 3 kilomètres du lieu de la réunion des responsables F.L.N. Quatre des leaders rebelles sont partisans de tuer les soldats, deux autres — dont Chibani — optent pour la détention. Un des assistants déclare: « Pensez à notre Ben Boulaïd qui a été fait prisonnier. » Pendant la discussion, Saadi Amor étale les livrets militaires et les papiers saisis sur les hussards. Chibani impose finalement son point de vue : les captifs auront la vie sauve et pourront écrire à leurs familles. On commencera par soigner l'un d'eux, blessé dans le combat.

Quatre fellagha — de très jeunes gens — gardent la grotte. Notre infirmier arrive alors et voit les sentinelles et Saadi Amor faire devant les détenus le geste de leur couper la gorge. Le blessé n'a reçu jusqu'à maintenant que des applications d'herbes et le traitement n'empêche pas l'infection de se développer. L'infirmier raconte : « J'ai nettoyé la plaie à l'eau oxygénée et à l'éther, et après avoir appliqué une couche de teinture d'iode avec de la poudre sulfamide et de la pommade de pénicilline, j'ai fait un pansement. Comme Saadi Amor et les gardiens ignoraient le français, j'ai appris aux hussards qu'ils ne seraient pas tués... Ils ont paru alors rassurés et ont manifesté de la joie. »

Dans l'après-midi, Chibani et tout son entourage rendent visite aux captifs, précédés de l'infirmier qui sert d'introducteur :

« Voici l'état-major et voici le chef », annonce-t-il en désignant Chibani.

Les hussards saluent. Ils paraissent étonnés de voir un responsable si jeune. Chibani leur adresse un discours : « La cause de tout cela, ce sont les colons; pendant qu'ils dorment au chaud, vous êtes comme nous à souffrir dans les montagnes en sacrifiant votre jeunesse. Pendant que leurs fils suivent les cours dans les lycées, vous vous battez pour eux. »

Chibani ajoute que le but du F.L.N. est une Algérie

Éléments sous droits d'auteur

indépendante et que les prisonniers seront libérés lorsque ce résultat sera atteint. Il précise que le peuple algérien ne lutte pas contre le peuple français. Puis il spécifie :

« Vous êtes considérés comme prisonniers de guerre. Il ne vous sera fait aucun mal. Vous pouvez écrire des lettres à votre famille une fois par quinzaine et aussi aux journaux de France sur ce qui concerne la situation en Algérie. Vous pouvez raconter ce que vous avez constaté. »

Après cette harangue, Chibani questionne les soldats sur leur origine, leur métier, leur rôle dans l'armée. Dans leurs réponses, ils indiquent qu'ils n'ont participé à aucune opération, qu'ils n'ont fait aucun mal à la population. Ils ajoutent que l'armée les nourrit très mal.

Chibani interroge le caporal-chef Gabet sur les secrets militaires de son unité, mais ce dernier n'en connaît rien, car ses chefs ont été tués dans l'embuscade. Il fait remettre, enfin, par un gardien une dizaine d'enveloppes contenant du papier à lettres, ainsi qu'un stylo à bille.

Le lendemain, le chef F.L.N. des Aurès recevra neuf enveloppes ouvertes, lira chacune des lettres, exprimera sa satisfaction et rédigera lui-même sur deux missives les adresses des journaux « France-Observateur » et « Alger-Républicain ». Il remarquera aussi que le destinataire d'un des courriers n'est autre qu'un général.

Toujours avec les mêmes précautions, Chibani convoque un messager, ancien combattant d'Indochine, et lui remet les lettres avec l'argent nécessaire pour l'achat des timbres et le paiement du voyage aller et retour à destination de la poste de Kenchela.

Le régime des prisonniers s'améliore. Ils demandent s'ils peuvent se baigner dans l'oued. On le leur permet.

Ce problème réglé, Chibani tient plusieurs réunions avec ses adjoints. Avant de partir, il s'adresse à tous les fellagha :

« Mes chers frères », leur dit-il, « nous ne sommes pas au temps des discussions ou des parlotes. Tout a été expliqué à votre chef. C'est le moment de l'action. Partez ! Dieu est avec vous ! » Puis il examine ses combattants un par un, passe la revue des armes, donne l'accolade. Une journée est nécessaire à tout ce cérémonial qui se déroule sans drapeau, sans chansons, sans photos, contrairement à la tradition. Les 8 détachements reçoivent l'ordre de revenir à Ain-El-Guelaa le 1er avril.

Chibani, lui, préside le congrès qu'il a annoncé et auquel vont assister tous les chefs rebelles. Dans son

Éléments sous droits d'auteur

discours d'ouverture, il souligne « la perte causée au Mouvement de Libération Nationale par l'arrestation de Ben Boulaïd qu'il qualifie de « grand homme ayant tout sacrifié à la Cause ». Cette disparition, souligne-t-il, ne doit pas entraîner l' « arrêt de la Révolution, mais au contraire accélérer la continuité de l'action dans l'union ».

Pendant trois jours, et à raison d'une séance quotidienne de 10 heures, les congressistes travaillent. « Dans un but historique ! » précise Chibani. Pour lui, le congrès a une importance capitale, car il s'arrange pour se faire nommer successeur de Ben Boulaïd. Afin d'apaiser ses adversaires et pour couper court aux récriminations, Chibani a la prudence de faire nommer président d'honneur, titre nouveau et sans lendemain, le propre frère du fondateur de la wilaya des Aurès.

Pratiquement chaque mois, les chefs se réunissent, soit pour distribuer des armes et des munitions, soit pour répartir des tracts, soit pour recevoir les comptes rendus des responsables locaux sur le ravitaillement, l'habillement, les finances. On accueille aussi les messagers qui viennent du Caire ou ceux qui vont s'y rendre. Justement, l'un de ces courriers, Bouzbid, arrive d'Egypte. Il affirme que la rébellion est très soutenue par le monde arabo-islamique et l'Asie. « Nous ne manquerons pas d'armes, dit-il, il faut lutter. »

JUSTICE SOMMAIRE DANS LE DJEBEL

Chibani Bachir donne aussi des audiences : au comité de Tébessa, par exemple. Il envoie des patrouilles qui vont cheminer pendant des semaines pour opérer une liaison avec Krim Belkacem en Kabylie... Parfois on apprend de mauvaises nouvelles : des « frères » morts au combat. Fréquemment aussi, il faut trancher sur le sort d'éléments indisciplinés, tel ce Maache Messaoud — un des premiers engagés dans la lutte — qui est l'objet de plaintes pour s'être rendu coupable de « plusieurs dépassements tant envers l'Armée de Libération Nationale qu'envers la population » et que l'on va condamner à mort.

Trois hommes sont désignés pour l'exécution. Ainsi, peu avant la tombée de la nuit, en bordure de la rive gauche de l'oued, Maache Messaoud sera tué dans le dos à coups de fusil. Il n'était pas armé. Quelle raison aurait-il eue de

Éléments sous droits d'auteur

craindre trois camarades qui faisaient semblant de boire l'eau de la rivière ?...

Par des messagers, on apprend un jour la réussite d'une embuscade contre des légionnaires. A l'aube, deux douzaines de fellagha ont aperçu de loin un convoi de camions se dirigeant vers eux. Ils décident de monter sur les maisons qui bordent la route et de garnir les collines environnantes. Puis ils laissent passer quelques-uns des véhicules avant d'ouvrir le feu. Quatre camions s'enflamment et les rebelles abattent soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, ving-six légionnaires et un médecin-capitaine. Avant de quitter les lieux de l'engagement les attaquants dérobent tout l'armement.

L'exécution de Maache Messaoud est à peine oubliée qu'un rapport redoutable contre Saadi Amor — lui aussi un vétéran — tombe entre les mains de Chibani : « Au lieu de prendre contact avec le chef fellagha tunisien Tahar Lassoued, Saadi est resté inactif pendant trois mois avec ses trente hommes, dépensant l'argent de la rébellion à « des plaisirs et des affaires de femmes ». Chibani doit condamner Saadi à mort et deux chefs de région reçoivent l'ordre de partir immédiatement pour exécuter la sentence. Cinq jours plus tard, ces « missionnaires » délèguent un agent de liaison. L'affaire Saadi est réglée.

Un conseil de guerre discute, au cours de la même période, des activités du chef Tellia et de son adjoint Bourana El Haddi. Tous les deux sont des subordonnés de Laghrour, chef de la zone de Kenchela. L'accusation révèle que Tellia a capturé les hommes qui accompagnaient un responsable F.L.N. en se présentant en ami. Puis il a ligoté son « frère » sur « ordre de l'état-major ». Ensuite Tellia a rédigé un certain nombre de rapports pour accuser son prisonnier : il nourrissait mal ses moujahidines, se montrait dur avec la population, ne distribuait pas les allocations, était responsable de sévices : il introduisait par exemple une cigarette toute allumée dans le nez d'un délinquant (ce qui était exact, dans ce cas particulier). Espérant avoir ainsi gain de cause, Tellia envoie son prisonnier à Chibani. Le chef des Aurès, après avoir écouté les explications du détenu, lui donne raison. Et le tribunal militaire rebelle ordonne l'exécution de Tellia. Un groupe se met en route sur-le-champ, désarme le condamné, lui notifie la sentence. Tellia supplie qu'on le tue par balles et non par égorgement C'est en vain.

Quelque temps après, Chibani fera diffuser un tract pour donner sa version de l'affaire.

Éléments sous droits d'auteur

LA MORT DE L'ADMINISTRATEUR DUPUY

Avant de mourir exécuté, Maache Messaoud avait réalisé un brillant coup de main qui n'entrait sûrement pas dans les « dépassements » qu'on lui reprochait. Sur le renseignement d'un déserteur, il avait été averti des habitudes de l'administrateur Dupuy, à Guentis. Profiter de l'occasion n'était pas « difficile ». C'est ainsi que Maache Messaoud, accompagné de huit rebelles, dont le déserteur, avait poussé une nuit la porte du poste de garde qui n'était pas fermée. Les tirailleurs, surpris, obéissent à l'injonction des assaillants : « Pas un mot ! » Puis, s'emparant du goumier, homme de confiance de Dupuy, ils veulent l'obliger à appeler l'administrateur à travers la porte de sa chambre. Le musulman refuse. Un rebelle va s'en charger : « Je suis chargé de vous remettre des tracts de la part du F.L.N. », crie-t-il. « Sortez pour en discuter, il ne vous sera fait aucun mal. » Maache voulait, en effet, capturer Dupuy vivant. Celui-ci ne bouge pas et glisse un peu d'argent sous la porte. On lui rétorque : « Nous sommes des fellagha, nous ne voulons pas de billets de banque. Nous voulons que tu sortes. »

En guise de réponse, l'administrateur tire à travers la porte, blessant son interlocuteur qui, bien qu'ayant reçu une balle à côté du cœur, riposte avec sa mitraillette américaine. Il croit avoir tué Dupuy. Il n'aura pas le temps de s'en assurer. Une mitrailleuse et des mortiers viennent déchirer l'air, incitant les attaquants à se replier.

Quelque temps plus tard, une trentaine de rebelles dressent une embuscade dans un endroit découvert, le long de la piste qui va de Guentis à Chéria. Ils attaquent deux camions remplis de G.M.P.R. qui encadrent une Renault « Prairie » dans laquelle se trouve Dupuy. L'administrateur saute à terre, se couche sous sa voiture, d'où il tire plusieurs rafales de mitraillette. Mais une partie des G.M.P.R. lèvent les bras pour se rendre. Dupuy dirige son feu contre eux mais il est touché à mort. C'est alors le pillage : les fellagha prennent un matelas, un réchaud à pétrole, différentes affaires, et surtout la sacoche de l'administrateur remplie de nombreux papiers. Ils seront transmis à Chibani qui, comme nous le verrons, les étudiera de très près.

Éléments sous droits d'auteur

Ainsi alternent succès et échecs, griseries et paniques. De ces dernières, les hélicoptères sont le plus souvent responsables : souvent le salut ne réside que dans la fuite. On se cache plusieurs jours, puis on renoue le contact avec les différentes bandes. On apprend aussi que des messagers envoyés à Tripoli ont été presque tous arrêtés et que les survivants ont préféré en faire à leur tête plutôt que de se conformer aux instructions de Chibani. Il y a également ceux qui arrivent de l'étranger. La visite la plus extraordinaire dans ce domaine est celle d'un officier irakien, Mohamed El Riffi, qui se fera arrêter un peu plus tard. Son histoire restera le seul exemple d'une tentative d'emploi d'un spécialiste étranger par les maquis, encore qu'il en soit tenu de nombreux en réserve dans les écoles du Moyen-Orient. Mais c'est, la plupart du temps, une longue aventure que d'aller à Tripoli ou au Caire, ou d'en venir. Certains voyageurs circulent sans arme et seuls, les autres avec une escorte, apportant un fusil ou une mitraillette étincelante pour bien montrer que sur les bords du Nil on ne pense qu'aux maquis. Il arrive qu'on se perde, que l'on meure de soif, qu'on se fasse arrêter... Et le voyage dure des semaines !

Tout le courrier de Chibani sera d'ailleurs saisi par les troupes françaises. C'est ainsi que l'on trouvera une lettre de Ben Bella « faite avec l'accord du « Grand Frère » — autrement dit le colonel Nasser — dans laquelle le chef F.L.N. du Caire donne des explications « pour dissiper les inquiétudes de l'intérieur en ce qui concerne l'extérieur ».

La même opération permettra de découvrir des projets de parachutage d'armes. Des lieux sont indiqués et des codes établis. C'est l'émission « La Voix des Arabes » qui, tous les 25 de chaque mois, est chargée de passer dans son bulletin de 6 h 30 une déclaration conventionnelle. De leur côté, les maquisards doivent mettre en place un balisage lumineux circulaire si tout va bien, triangulaire si les choses se présentent mal.

LE F.L.N. S'ABRITE DANS LES ZONES INTERDITES

Ben Bella, dans une de ses missives, recommandait à tous les responsables de prendre de grandes précautions. Des chefs de région F.L.N. n'ont-ils pas indiqué que

Éléments sous droits d'auteur

l'administration française avait remis des doses de poison à des habitants pour qu'ils les déposent dans les aliments qu'ils seraient amenés à servir aux rebelles ? Chibani transmet scrupuleusement l'avertissement du Caire et le renforce par une décision : « Les responsables de région et de zone ne doivent pas participer en personne aux combats, mais rester en arrière pour préserver les cadres de l'Armée de Libération. » En revanche, Ben Bella donne comme instruction « de liquider toutes les personnalités qui voudraient jouer à l'interlocuteur valable ».

Toujours par la plume de Ben Bella, Chibani va apprendre que l'ancien adjudant Mahsas et « Tebib » (Boudiaf) « sont les seuls responsables et dépositaires de la souveraineté de l'intérieur, les autres n'étant que des exécutants ». Les gens du Caire demandent qu'on leur envoie « trois ou quatre hommes propres, mûrs politiquement, et connaissant bien les langues françaises, arabe et anglaise, pour accomplir un travail politique en Orient ». Mais que peut faire Chibani ? Sa pauvreté en cadres est immense.

Si des « frères » disparaissent — et de diverses façons — il en est d'autres qui montent. Chibani, par exemple, est très satisfait de Fahri Said, dont il s'est pourtant longtemps méfié. Ce personnage, qui a pris le maquis en décembre 1954, a douze hommes sous ses ordres en avril 55, puis cent huit semaines plus tard. Fahri Said, ses frères et ses cousins, sont d'anciens chefs de bandes de voleurs. Mais depuis qu'ils sont dans la rébellion, ils se sont amendés et Chibani ne reçoit aucune plainte les concernant.

Au mois de juillet, l'état-major se déplace :

« L'Armée de la Libération », écrit à ce propos l'infirmier maquisard, « se moque que l'administration évacue des habitants des zones d'insécurité, que ces gens soient déportés ou même enfermés, peu lui importe. Au contraire, cela est un bien pour les fellagha qui jugent qu'ainsi l'administration mécontente et rend malheureux tout le monde, même ses amis. Cela donne du poids à la propagande. D'autre part, ces zones servent aux rebelles de lieu de séjour en toute sécurité, car les troupes françaises n'y viennent pas souvent; l'artillerie ne les bombarde pas, ni l'aviation (cependant, cette dernière a parfois tiré quelques rafales de mitrailleuse, jeté des grenades et des bombes qui n'ont pas fait de victimes). Une fois, à Oued Gharghar, dix-sept chameaux appartenant à des Sahariens,

Éléments sous droits d'auteur

sans relation aucune avec les rebelles, ont été ainsi tués par l'aviation. On a bien ri. Le système des zones d'insécurité permet de se loger dans les maisons vides, de se nourrir avec ce qui se trouve abandonné, d'irriguer les jardins à l'occasion, de tenir des réunions, de se baigner et de laver les vêtements; en bref, de jouir en toute liberté de terres où nous sommes les seuls maîtres et où on ne risque pas d'être dénoncé à l'administration. »

Pendant une bonne partie du mois de juillet, toute l'équipe de Chibani va résider dans une grotte du djebel Onk. Divers groupes viennent l'y rejoindre. On recevra notamment une patrouille composée d'Algériens et d'anciens fellagha tunisiens qui s'occupent du ravitaillement en armes. L'un d'eux affirme venir de la part de Ben Bella. Les nouveaux venus apportent des musettes pleines de munitions et deux fusils modèle 86.

LE RAVITAILLEMENT EN ARMES

Chibani est au courant des tarifs pratiqués : 20 000 francs pour un fusil anglais, 13 000 pour un américain, la même somme pour un français, 20 000 pour une mitraillette. Le chef des Aurès juge ces prix normaux, voire même « compréhensifs ». Mais il ne se leurre pas : il s'agit en effet d'armes de récupération, remises en état. C'est encore ce qui est ramassé au cours des embuscades, ou amené par des déserteurs, qui constitue le meilleur approvisionnement. « C'est tout de même mieux que les envois du Caire ! » déclare à haute voix Chibani. « Laissez l'aide de l'Orient en arrière ! Il n'y a que trois façons de se procurer des armes : les récupérer sur l'ennemi, sur la population, ou les acheter aux trafiquants ou aux gens qui ne veulent pas céder leurs fusils. » Dans ce dernier cas, Chibani réalise que l'argent est un bien meilleur argument que la violence. Un chef F.L.N. avait en effet malmené des paysans tunisiens pour les obliger à indiquer l'endroit où ils cachaient leurs armes. Malgré les brutalités, ils conservèrent leur secret. Chibani décida alors de les appâter par des offres d'achat et obtint plein succès.

Et puis, il y a l'imprévu qui sort de la légende. Chez les Ouled Sidi Abid, un marabout avait autrefois prédit la guerre sainte en Algérie et rédigé à cette intention un certain nombre de livrets, qui furent recopiés dans les

Éléments sous droits d'auteur

douars du Sud-Constantinois. Dans ses écrits, le marabout conseillait de garder les armes jusqu'au grand jour : « Fais attention à ton blé, à ton sel et à ton fusil, éloigne-toi des routes et habite le haut des collines; une simple tente vaut mieux qu'une grande ferme. » S'inspirant de ces conseils, beaucoup de montagnards avaient gardé précieusement leur fusil. On raconte qu'un vieux Lemouchi, très pauvre, avait donné toutes ses économies à un Américain pour qu'il lui cède son « Garant ». L'ayant obtenu, le fellah avait enveloppé l'arme religieusement dans du coton et de la laine. Ce Lemouchi était un grand lecteur du marabout. Avant de mourir, il appela ses deux fils : « Même si vous mourez de faim, ne vendez pas le fusil. Il viendra un jour où notre pays en aura besoin ! Vous le donnerez alors aux moujahidines ! »

Les deux fils travaillaient la terre quand ils rencontrèrent, bien des années plus tard, Maache Messaoud. Ils lui remirent le « Garant » et refusèrent l'argent qu'on leur offrait.

C'est à la même époque que surgit le groupe qui, quelques semaines auparavant, avait encerclé trois camions militaires occupés par des Tirailleurs. Tout avait été incendié, trente prisonniers restaient entre ses mains, mais les attaquants n'en avaient gardé que huit pour aider au transport de leur prise. Tous les autres avaient été relâchés, y compris le chef européen du détachement. La surprise provoquée par cinq rebelles avait joué à plein et leur avait permis de dominer la situation. Naturellement, l'armement avait été récupéré. A l'automne, les Aurès auront ramassé près de 1 500 armes, y compris celles provenant des achats.

Chibani, très expansionniste de tempérament, obnubilé aussi par le renforcement de son arsenal, met à profit le séjour des quelques Tunisiens de passage pour créer « une armée tunisienne placée sous l'autorité de l'armée maghrébine de libération ». Il le fait dans l'espoir de trouver des armes et des hommes dans la Régence.

Il inspecte également les groupes de Hamma Lakdar avant leur départ pour le Souf. Après avoir encerclé une maison où cantonnent des goumiers, ils égorgent leurs prisonniers. Mais l'aviation repère les vainqueurs et les anéantit avec le concours de l'armée de terre. Les survivants, peu nombreux, reviennent vers Chibani. Ils resteront longtemps hébétés de leur mésaventure.

Pendant son séjour dans le djebel Onk, Chibani met au

Éléments sous droits d'auteur

point une tactique contre les interventions héliportées. Elle consiste tout simplement à placer des guetteurs aux quatre points cardinaux, à cinq kilomètres du lieu de rassemblement d'une bande.

Deux estafettes viennent précisément avertir le chef des Aurès que le groupe d'Hadj Salah est encerclé au djebel Zergua par les parachutistes. Quarante volontaires, composés en partie de l'escorte personnelle de Chibani, partent au secours des « frères ». Ils reviennent avec de nombreux blessés et les survivants du groupe Hadj Salah, lequel, dès le départ des troupes françaises, ira réoccuper la zone qu'il avait été contraint d'abandonner.

Le surlendemain, c'est-à-dire le 29 juillet 1955, nouvelle offensive française. Chibani déménage son P.C. et s'installe dans des trous en bordure d'un oued. Plusieurs patrouilles rebelles se replient avec leurs morts et leurs blessés. Au coucher du soleil, les troupes françaises parviennent à la grande grotte que Chibani vient de quitter. Les assaillants y récupèrent une caméra et deux postes radio-récepteurs sur piles, renversent un fût d'huile d'olive, répandent à terre plusieurs sacs de semoule et achèvent un blessé que Chibani n'a pu évacuer. Le chef des Aurès et ses compagnons échappent miraculeusement à leurs poursuivants. Ceux-ci, en effet, visés des collines par des éléments rebelles, ne peuvent franchir la boucle de l'oued, où Chibani s'est terré. Un tank sera incendié grâce au tir d'un fusil mitrailleur américain manipulé par un tirailleur déserteur de Sfax.

A la nuit, tous les rebelles en file indienne évacuent la région. Chibani, en dépit des pertes subies, n'est pas mécontent d'avoir, quelques jours auparavant, fait manœuvrer ensemble près de deux cents hommes. Il en avait profité pour leur montrer comment attaquer silencieusement une sentinelle, réaliser une embuscade contre des camions, monter un dispositif de contre-embuscade, faire progresser une ligne de partisans déployés en tirailleurs et soutenue par une ligne arrière, effectuer un repli dans la même formation. Après quoi Chibani, à coups de sifflet, avait imposé une marche rampante suivie d'une séance de maniement d'armes selon la méthode anglaise. Décidément en pleine forme ce jour-là, Chibani — rentré dans son P.C. — avait ensuite dicté à son infirmier les principes de la tactique de guérilla, puis écrit personnellement à Ben Bella et au colonel Nasser. Cette missive, Chibani en donne lecture à tous les chefs réunis devant lui :

Éléments sous droits d'auteur

« C'est une grande honte et une grande trahison du monde arabo-islamique de laisser tomber l'Algérie. Vous, Gamal Abdel Nasser, vous dites que vous êtes le grand lader des Arabes et des musulmans, prouvez-le nous par des faits ! Si vous désirez que l'Algérie reste verte (musulmane), envoyez-lui l'aide nécessaire; sinon elle sera rouge (communiste). »

Les assistants approuvent : l'aide de l'Égypte est par trop symbolique à leurs yeux.

LE PLAN PARLANGE INQUIETE CHIBANI

Mais revenons à la retraite de Chibani. Des dattes écrasées, récupérées dans une grotte précédemment occupée par des militaires français, constituent l'essentiel de la nourriture des maquisards, en attendant que les hommes envoyés à la recherche du ravitaillement reviennent du dépôt permanent. Ces derniers feront plusieurs dizaines de kilomètres en moins de deux jours, accompagnés à leur retour par le chef Chrait Lazhar qui, après avoir combattu avec les fellagha tunisiens, n'a pas voulu déposer les armes. Lazhar était donc rentré en Algérie et s'était constitué un maquis d'une soixantaine d'hommes dans la région de Tébessa. Mais au printemps 1955, Chibani l'a muté dans les Aurès et placé sous les ordres d'Adjoul-Adjoul, tout en lui promettant de le renvoyer à Tébessa si sa conduite donnait satisfaction. Tel dut être le cas puisqu'en ce mois d'août 1955, l'ancien combattant se présente à Chibani avec des rapports qui lui valent des félicitations. L'entretien le plus sérieux a cependant lieu avec Mohamed Takouti qui arrive de Tripoli où il a rencontré Ben Bella et Boudiaf. Chibani interdira formellement à ses hommes d'adresser la parole au messager de l'extérieur pendant les quelques heures de son séjour au camp.

Le secret de la correspondance se perfectionne. Chibani est maintenant en possession d'un code. Sur une grande feuille de cahier, il trace deux carrés quadrillés. Au-dessous de l'un, il écrit : 1-11-1954 et sur l'autre : 5-7-1830. Puis, s'aidant d'une autre feuille contenant lettres et chiffres, il place dans les cases des carrés quadrillés des chiffres ou des lettres. Des deux dates dont se sert Chibani l'une est celle du déclenchement de l'insurrection, l'autre

celle du débarquement des troupes françaises à Alger sous la Restauration.

Le temps passe ainsi et Chibani reçoit un jour un envoyé de Zighout Youcef, le chef du Nord-Constantinois, qui est à court d'armes et voudrait s'en procurer chez son voisin. C'est au cours des discussions que les Aurésiens apprennent la tentative d'insurrection générale déclenchée par le même Zighout. Certains applaudissent. Chibani, lui, est très mécontent. « Ce sont là », dit-il, « des opérations-suicide ». Le messager de la wilaya 2 renchérit et s'exclame :

— Tout cela s'est fait avec des fusils de chasse et quelques armes de guerre. Donnez-nous du matériel et vous verrez ce que nous sommes capables de faire !...

Il ne repartira pas les mains vides. On récupère des fusils et on lui fait même cadeau d'une trentaine de combattants prélevés sur les groupes. Après quoi le chef des Aurès se remet à la fabrication des tracts et mène sa guerre psychologique. Elle lui apparaît d'autant plus nécessaire qu'il a longuement lu les documents récupérés sur le corps de l'administrateur Dupuy. Un rapport du général Parlange l'a particulièrement frappé. Il en devine les dangers pour l'extension de la rébellion.

Chibani décide donc de supprimer les permissions pour éviter que les moujahidines n'entrent en contact avec leurs familles. Il prend des mesures pour les éloigner de leur région d'origine, examine sévèrement tout candidat au maquis et lui fait passer des épreuves — réaliser par exemple une action dangereuse — pour éprouver sa sincérité. Il crée aussi des commandos-suicide destinés à abattre les officiers qui s'installent dans les postes des Affaires indigènes, enjoint à la population de n'avoir aucun contact avec eux, sous peine de représailles... Contre les caïds, il rédige une mise en garde car il les soupçonne d'avoir été autorisés par l'Administration à ravitailler les rebelles dans le but de pouvoir, un jour, livrer quelque chef important. Les caïds seront finalement invités à démissionner, faute de quoi ils seront abattus. Chibani ordonne la destruction des chantiers, des bordjs, des outils qui servent à confectionner les pistes, condamne à mort les chiens policiers et les gardes forestiers. La création des Harkas, en revanche, ne l'inquiète pas. Il pense en effet pouvoir agir sur les hommes au travers de leurs familles.

Toujours sur sa lancée, Chibani s'attaque « au bourguibisme » des personnalités algériennes déjà prêtes à

Éléments sous droits d'auteur

négocier. Il rédige un appel aux soldats marocains des tabors et des goums et, véritable homme-orchestre, passe ensuite aux problèmes d'état-major. Plusieurs schémas traitant des sujets les plus divers seront confiés au dénommé Ali. Ali a la haute main sur les deux machines à écrire de la bande. Il les transporte à dos de mulet avec un couffin qui contient des rouleaux de rubans, du papier carbone, une dizaine de stylos à bille, des gommes, de la colle, des règles, 3 agrafeuses et leur stock d'agrafes. Le maquis a hérité des traditions bureaucratiques de l'administration française.

On verra réapparaître Ali et son secrétariat ambulant une semaine plus tard, traînant cette fois avec lui cinq musettes frappées chacune du nom d'une ville. Chibani ouvre les colis et montre à l'assistance des paquets de tracts ronéotypés. Il ne reste plus maintenant qu'à les transmettre à leurs destinataires.

Voici, dans son style approximatif et imagé, un type de courrier adressé par Chibani à l'un des chefs de zone, Mohamed Chami, responsable pour Tébessa :

« Je t'envoie les 4 frères à faire passer à Tripoli. Cher frère, fais tout ton possible pour les envoyer d'urgence sans retard et occupe-toi bien d'eux en tout ce qu'il leur faut. A leur départ, vous leur enlevez les mousquetons et vous leur expliquez qu'il ne faut pas de longs fusils pour passer les frontières, mais simplement des revolvers. A chacun tu lui enlèves son mousqueton et à la place tu lui donnes un revolver, sauf Houha, tu lui laisses sa petite mitraillette. Et n'oublie pas de les encourager un peu et de leur relever le moral pour ce voyage. Alors, tu peux utiliser leurs armes en te renforçant avec. Il faut toujours faire ton possible pour renforcer et assainir l'organisation. Tu me prépareras avec soin la liaison avec Djilani et Ferid et les chefs sincères tunisiens pour leur faire une réunion. Quand tu prépareras cette liaison tu viendras et on partira ensemble. N'oublie pas la liaison avec l'état-major. On a fait tous les tracts nécessaires de toutes sortes, prépare-toi et commence à organiser leur distribution. On a envoyé une lettre à ta famille ainsi que l'aide nécessaire. On attend la réponse. Si tu reçois quelque chose ou une liaison d'Orient, tu me les enverras d'urgence. Les affaires vont très bien, la situation est bonne dans le domaine intérieur et extérieur. Maintenant, le problème algérien est international. C'est à nous de continuer nos actions sans arrêt pour prou-

ver au monde que l'Algérie est une nation qui veut et a le droit de vivre libre. Le problème algérien est en bonne voie à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur. »

Chibani charge son destinataire d'adresser « son bonjour » à toute une liste de moujahidines. Il renouvelle ensuite ses « saluts patriotiques et fraternels à tous les frères », puis il ajoute :

« Cher frère, j'écris ces lignes de ma propre main pour te saluer et sois tranquille, je suis toujours à côté de toi pour t'aider. Exécute surtout ce que je souligne. J'attends mon poste. Ton frère qui pense toujours à toi. »

Et il fait suivre sa signature des mots : « café », « sucre », mots de passe convenus entre l'auteur et le chef de Tébessa.

DJEURF : UNE FETE QUI TOURNE MAL

A la mi-septembre, Chibani arrive à Djeurf après deux nuits de marche. Ourtane, avec une quarantaine de ses hommes, avait préparé le campement dans des grottes. A chaque heure, survient un chef et sa bande. Chibani avait prévu un grand spectacle, d'autant plus facile à organiser que l'armée française avait allégé considérablement son dispositif. Trois cents fellagha se trouvent ainsi rassemblés. Le 18 septembre, vers 20 heures, Chibani se présente devant une assistance nombreuse de villageois. Un service d'ordre important assure la sécurité : des gardes entourent les fellahs, d'autres sont postés sur les toits des maisons. Adjoul-Adjoul surveille l'ensemble au large de l'assemblée. Les chefs prennent place sur un grand tapis de chaque côté de Chibani. A sa droite Laghrour Abbès, Guettal, Farhi Saïd et quelques autres. A sa gauche Chami, Ourtane, Zerouali...

En préambule le chef des Aurès déclare :

« Ces hommes qui sont devant vous sont mélangés, de toutes les couches sociales, allant de l'ouvrier à l'intellectuel, des jeunes aux vieux, de l'Algérien au Marocain et au Tunisien. Ce sont ces hommes qui ont fait la révolution du 1er novembre. Ce sont vos fils : ils luttent pour une cause sacrée qui est la vôtre ! »

Puis, pendant trois heures, tour à tour en français ou en arabe, Chibani expose le problème algérien depuis 1830

Éléments sous droits d'auteur

jusqu'à nos jours. Il décrit en détails la phase préparatoire à l'action du 1er novembre 1954, puis évoque ce que sera l'Algérie après la Libération : un État algérien, républicain, élu au suffrage universel où participeront des Français, des israélites au même titre que les musulmans, réforme agraire basée sur le partage des grands domaines ainsi que des terres domaniales et communales, industrialisation intensive du pays, développement de l'enseignement pour supprimer l'analphabétisme, la maladie et la misère.

Chibani recommande aux assistants de désobéir à tous les règlements de l'Administration, de refuser de payer les impôts, de boycotter le tabac, les boissons alcoolisées, les jeux de hasard et toutes les réjouissances. Les chefs placés aux côtés de Chibani présentent les armes pendant toute la durée du discours. Après la réunion, tous les fellagha se retrouvent dans les grottes. Le 19 septembre, Ourtane, le « Maître de Maison », expédie une vingtaine d'hommes au ravitaillement. Ils ne reviendront jamais. Chibani est averti de cette mauvaise nouvelle. Les éléments envoyés à leur recherche se replient immédiatement : les Forces françaises se déploient et menacent Djeurf.

A 22 heures, Chibani ordonne un repli général vers le sud. Mais au bout de dix kilomètres de marche, un violent tir de mortier stoppe la retraite. Il y a des troupes partout. Chibani, après en avoir débattu avec son état-major, décide de revenir dans les grottes de Djeurf. Un dispositif de sécurité est immédiatement mis en place.

Un tireur transgresse la consigne de Chibani de rester silencieux et de laisser entrer les troupes françaises dans la petite vallée qui longe les grottes. Les forces de l'ordre assaillant renforcent leur pression, amènent des canons qui commencent à tirer. Des soldats progressent en rampant pour lancer des grenades. Pendant toute la journée, c'est un feu d'enfer accru par les pièces des chars. Au milieu de l'après-midi, l'encerclement est terminé. Des fantassins montent à l'assaut. Des militaires et des rebelles tombent dans l'action. A la nuit, un char s'avance pour ramasser les cadavres. Le calme revient un peu. La plupart des défenseurs des grottes de l'ouest rejoignent celle de Chibani. Ils traînent avec eux une dizaine de blessés. Pendant les soins, Chibani préside une nouvelle réunion. Une percée est décidée. Le chef des Aurès veille personnellement à la répartition des armes : en avant, les porteurs de mitraillettes (100 à 150 hommes), lui-même et son état-major au centre, à l'arrière-garde, les

Éléments sous droits d'auteur

porteurs de fusils. Tous les hommes se mettent en file indienne, en silence. A peine la colonne s'est-elle ébranlée que les armes se mettent à crépiter pendant 10 minutes. Des fusées lumineuses éclairent toute la vallée. Puis le silence revient.

Une partie des groupes réussit à forcer l'encerclement. Chibani, lui, s'est replié dans une grotte. Après diverses péripéties, les troupes françaises, qui ne parviennent pas à l'explorer complètement, en font sauter l'entrée au moyen d'explosifs. Une issue pourtant est passée inaperçue et Chibani l'emprunte et arrive à fuir.

LA MORT DE CHIBANI

L'opération de Djeurf a coûté fort cher en hommes et en armes aux rebelles. Le prestige de Chibani s'en ressent. On lui reproche aussi d'avoir manqué de courage au cours du combat, refusant en particulier de participer à la percée. Son autorité, très rude, est contestée. Les mutations auxquelles il a dû procéder pour maintenir sa toute-puissance lui ont fait un grand nombre d'ennemis. Deux d'entre eux, Adjoul-Adjoul et Laghrour, finiront par s'unir pour l'éliminer. Les conjurés éloigneront d'abord leur chef des éléments qui lui restent fidèles. Puis tentant le tout pour le tout, ils ouvriront un procès en plein djebel. Chibani, ligoté, sera accusé de pédérastie. Une dizaine de témoins viendront raconter leurs « relations coupables » avec le prisonnier et les deux accusateurs l'accableront en évoquant d'autres « crimes ».

L'assistance a voté la mort. Avant l'exécution, Chibani mange avec Laghrour, qui vient d'obtenir sa tête. Après le repas, trois chefs emmènent le condamné à quelques centaines de mètres de là. Un volontaire, un nommé Soula, lui tire deux balles de colt dans la tête. Dans l'après-midi, les huit hommes qui avaient avoué leurs relations sexuelles avec Chibani connaissent le même sort. Laghrour se proclame chef des Aurès. Mais la grande aventure va dégénérer à présent en une suite de luttes intestines entre les bandes, ponctuées de combats contre les Forces françaises.

Ce sont désormais les Kabyles qui vont prendre la tête de la rébellion.

Éléments sous droits d'auteur

Éléments sous droits d'auteur

CHAPITRE XIII

DE L'ÉMEUTE DU 20 AOUT 1955 A CELLE DU 6 FÉVRIER 1956

Un forgeron soulève le Nord-Constantinois. — Ferhat Abbas est condamné à mort par le F.L.N. — L'étrange silence du State Département. — La motion des soixante et un. — Un rapport pessimiste du général Parlange. — Une énigme : l'évasion de Ben Boulaïd. — Le F.L.N. écrit aux parents de « ses chers prisonniers ». — Où l'Algérie fait les frais de la querelle Edgar Faure-Mendès-France. — Le gouvernement Mollet. — Catroux n'est pas pour l'intégration. — Soustelle quitte Alger. — Ce redoutable 6 février...

Le 20 août 1955, à midi, la wilaya 2 — celle du Nord-Constantinois — déclenche une attaque sur une quarantaine de centres ou de villes importantes comme Constantine et Philippeville. L'ordre vient du Caire. Soustelle n'en est pas autrement surpris. Depuis quelques jours, certains renseignements laissaient prévoir un soulèvement général, en corrélation avec de violentes manifestations qui auraient lieu au Maroc pour le deuxième anniversaire de la déposition du sultan Mohammed V.

C'est un forgeron de Condé-Smendou, Zighout Youcef qui, devenu le chef F.L.N. de cette région, va mener l'offensive. Il lance ses hommes à l'assaut en utilisant comme

Éléments sous droits d'auteur

masse de manœuvre des milliers de fellahs qu'il pousse devant ses maquisards pour attaquer les casernes et les mairies, tuer aussi des travailleurs européens. Cette foule fanatisée ne dispose guère que de faucilles, de couteaux, de haches, de pioches. Mais on lui a dit que l'armée égyptienne allait soutenir son action.

A Philippeville, la découverte de bombes et de bidons d'essence dans une voiture permet aux autorités locales de réduire la portée des préparatifs rebelles. Aux mines d'El-Halia, en revanche, femmes, enfants, vieillards sont massacrés. Au total, 123 personnes, dont 71 Européens, meurent assassinées. Les hôpitaux soignent plusieurs centaines de blessés. L'armée intervient en force, rase les mechtas qui servent de P.C. à l'adversaire, tandis que les habitants — cela est incontestable — exercent des représailles. Soustelle déclarera que les rebelles perdirent 1 273 morts dans cette affaire.

A Constantine, des commandos attaquent des personnalités politiques musulmanes. C'est ainsi qu'un pharmacien, M. Allaoua Abbas, sera abattu à coups de revolver dans son officine. La victime est le neveu du leader de l'U.D.M.A. et, pour de nombreux chroniqueurs, cet attentat sera considéré comme la cause déterminante de la conversion de Ferhat Abbas au F.L.N. Nous avons vu que le premier président du G.P.R.A. avait déjà choisi son camp. Il n'en est pas moins vrai que le pharmacien de Sétif, au travers de son neveu, a pu se sentir visé. Sur les tueurs que l'Armée va exécuter, on découvre, en effet, des ordres d'assassinats concernant le député socialiste Ben Bahmed et Ferhat Abbas lui-même.

Soustelle avertit ce dernier des intentions du F.L.N. et lui envoie un télégramme de sympathie pour la mort de son neveu. Le président de l'U.D.M.A. demande audience au gouverneur général et exprime son indignation :

« Ah ! les salauds ! Les bandits ! » répète-t-il à plusieurs reprises.

Mais quelle n'est pas la stupéfaction de Soustelle quand, dix jours plus tard, il lit dans la *République Algérienne* un article non signé célébrant les mérites d'Allaoua Abbas et imputant sa mort « à une conjuration colonialiste et policière ».

C'est sans doute qu'entre-temps Ferhat Abbas a réfléchi et estimé que l'engagement définitif dans les rangs de la rébellion doublé d'un exil au Caire était somme toute une

Éléments sous droits d'auteur

position plus confortable que celle, équivoque aux yeux de tous, à laquelle sa situation politique à Alger le contraignait. Ce qui est certain, c'est que l'exécution d'Allaoua n'est pas « le point de départ » du virage politique d'Abbas. Il est même possible que cette exécution soit due à une initiative personnelle de Zighout Youcef, car il n'est pas sûr que le forgeron fût au courant des tractations du leader U.D.M.A. avec Abane Ramdane.

Quelle que soit la réalité, Soustelle continue encore de penser que si l'insurrection avait été écrasée dans les mois qui suivirent, Ferhat Abbas — aussi impressionné qu'il ait pu l'être par la violence de l'émeute du 20 août — serait resté dans la ligne politique qui avait été la sienne.

Un détail de cette journée sanglante devait également retenir l'attention du Gouverneur général. A Héliopolis, les fellagha étaient entrés dans le village, porteurs d'un drapeau américain et avaient expliqué à la population que les États-Unis les soutenaient. Prétention absurde bien entendu, mais Soustelle, néanmoins, préoccupé par l'aspect psychologique de l'incident, convoque M. Clarke consul général U.S. à Alger, lui raconte l'affaire et — en conclusion — demande que le Département d'État fasse une déclaration pour protester contre les allégations mensongères du F.L.N.

Le State Departement ne fit jamais cette mise au point. Soustelle apprit par les services spéciaux que Clarke était intervenu à plusieurs reprises auprès de Washington. Mais sans succès.

Indice révélateur du rôle qu'allaient jouer les États-Unis dans la suite du conflit algérien !

On a beaucoup dit et écrit que l'émeute du 20 août opéra une profonde conversion psychologique chez le Gouverneur général. Soustelle affirme que la seule leçon qu'il tire de ces événements fut la révélation du fanatisme et du racisme F.L.N. Mais que, fondamentalement, ils n'avaient rien changé dans son esprit.

LA MOTION DES « 61 »

Outre le pourrissement complet du Nord-Constantinois qu'elle entraîne, l'affaire du 20 août, par la peur qu'elle suscite chez les élites musulmanes, donne au F.L.N. de

Éléments sous droits d'auteur

nouveaux moyens politiques. C'est Abane Ramdane qui en a la plus nette intuition. Il va en tirer d'importantes conséquences. Le chef Kabyle est installé à Alger, il soudoie donc les délégués de l'Assemblée algérienne et leur parle. Le résultat ne se fait pas attendre. Au mois de septembre, les élus musulmans se réunissent à l'instigation de M. Ben Djelloul. Dans les récents débats à l'Assemblée nationale — dont celui qui entraîna la chute de M. Mendès-France — nous l'avions vu s'élever avec une grande violence « contre la férocité de la répression ». Au point que M. Mitterrand avait été obligé d'intervenir « pour ramener les choses à de plus justes proportions ». Le délégué de Constantine est effectivement connu pour son tempérament passionné. Les autorités affirment même qu'il aurait inspiré en 1932 des pogromes antisémites dans la capitale de l'Est algérien.

Or, depuis quelque temps, M. Ben Djelloul se sent dépassé par le F.L.N. comme par Ferhat Abbas. Il prend donc l'initiative de réunir au Palais Carnot des conseillers généraux, des délégués de l'Assemblée algérienne, des députés — en tout soixante et une personnalités autochtones — sous la présidence de M. Sahya Abdelkader, bien connu dans l'Orléansvillois pour ses sentiments nationalistes. Une longue discussion s'instaure en français et bien qu'une partie de l'assistance ait déjà quitté la délibération, une motion est votée. Elle aura un retentissement et un effet considérables.

Farès, grand spécialiste des questions financières et économiques à l'Assemblée algérienne, partisan convaincu de l'intégration qu'il vient encore de défendre avec vigueur au cours d'une inspection du gouverneur général à Chellala, a lui aussi voté le texte des soixante et un. Et déjà, il en éprouve des remords :

« Je me suis rangé à l'avis de la majorité », explique-t-il à Soustelle. « Mais maintenant, devant les répercussions de cette motion, je ne suis plus d'accord. »

Mais comment stopper le mouvement, prévenir une possible récidive ? Il y a heureusement quelques fonds secrets... et lorsque l'un des signataires les plus importants de la motion des 61 viendra demander au Gouverneur général de l'argent pour acheter un appartement à Paris, on ne manquera pas de lui donner satisfaction. Peu importe après tout — comme ce fut le cas en l'occurrence — si c'est pour y loger une danseuse turque !

DANS LES AURES, « LE TEMPS NE TRAVAILLE PAS POUR NOUS »

A la mi-octobre, M. Edgar Faure, toujours président du Conseil, fait à l'Assemblée nationale le plus vif éloge du général Parlange. Le commandant des Aurès vient pourtant de rédiger un nouveau rapport qui n'est guère optimiste. Les rebelles n'ont aucune difficulté de recrutement. Ils se font plus aguerris, plus audacieux et une bonne partie des armes dont ils disposent ont été prises sur nos soldats.

« Il faut bien dire », écrit-il, « que le temps n'a pas travaillé en notre faveur. La population musulmane suit avec sympathie l'action rebelle. La propagande la présente comme une cause juste et nous n'avons pu créer, par un renouvellement brutal des personnes et des institutions, le choc psychologique susceptible de nous rendre la population favorable. Les Européens, sensibilisés à l'extrême tendent, pour une grosse part, à confondre dans un même terme musulmans et rebelles. L'application des réformes, la politique à suivre en matière de rétablissement de l'ordre, sont autant de sujets de discussions et de discordes entre Français. Les élus ont choisi ce moment crucial pour répudier toute idée d'intégration et exalter l'idée nationale algérienne. Seul M. Barakrok a eu le courage d'affirmer ses sentiments loyalistes. Cette manifestation suffit à condamner ces élus fabriqués et le système qui a permis leur élection. La rébellion a atteint son but. Par son action politique, paramilitaire et psychologique, elle a créé la scission entre Européens et musulmans. »

Il y a bien sûr des signes encourageants : des groupes d'autodéfense ont pu être créés par certains officiers A.I., le renseignement s'améliore, la lassitude semble gagner certains maquis et l'opération « Timgad » où 130 rebelles ont été tués, abandonnant une documentation considérable, a été un succès. Mais il reste encore beaucoup de difficultés... Parlange n'a pas la disposition de tous les moyens civils et militaires dans la zone dont il est responsable. Et que de lenteurs ! Il a fallu cinq mois pour obtenir la mise en place d'un personnel valable d'administrateurs à la tête des communes mixtes ! Le sort des familles de rebelles, celui des fellagha qui se rendent n'ont pas encore été réglés. Faute de crédits, les chantiers créés pour résorber le

Éléments sous droits d'auteur

chômage n'atteignent pas leur pleine efficacité. L'assistance médicale a été mise en échec par la mauvaise volonté ou la carence de certains médecins de colonisation. Les moyens militaires sont encore insuffisants. Il faudrait plusieurs bataillons supplémentaires et une trentaine d'hélicoptères.

En bref, la situation « reste critique et grave ». La déclaration de l'Assemblée des Nations Unies venant après la motion des 61 n'a pas arrangé les choses, encore que de nombreuses marques de loyalisme aient été données par les petits élus. « Ce qui importe avant tout », conclut Parlange, « c'est que la population sache que nous ne traiterons pas, que nous ne partirons pas, que nous sommes prêts — par contre — à adapter nos méthodes en conformité avec leur degré d'évolution. »

LA CURIEUSE EVASION DE BEN BOULAÏD

Le 4 novembre, coup de tonnerre à Constantine. Le plus célèbre détenu de la prison, Mostéfa Ben Boulaïd, s'est évadé dans des circonstances incroyables.

Pour beaucoup, il y a là une machination. Certains militaires n'hésitent pas à qualifier cette évasion de « manœuvre officielle ». Ils appuient leur argumentation sur un document F.L.N. que la 10e R.M. vient de déchiffrer et dans lequel il est mentionné une visite qu'aurait faite au prisonnier un membre du cabinet de M. Soustelle. Ben Boulaïd, toujours selon cette source, aurait refusé la discussion proposée. De là à imaginer quelque combinaison machiavélique, il n'y a qu'un pas...

En réalité, un tel roman serait-il si inconcevable ? Ben Khedda — leader nationaliste connu dans l'Algérois — a bien reçu, dans la prison de Barberousse, la visite d'un envoyé spécial de Soustelle avant d'être libéré. Le docteur Lamine Debaghine, compromis dans les contacts de juin 1955 entre Ferhat Abbas et Abane Ramdane, retrouve la liberté et une bonne partie du futur état-major F.L.N. sera remis en circulation, Ferhat Abbas, enfin, est protégé contre les poursuites.

M. Soustelle, il ne faut pas l'oublier, a été le chef du B.C.R.A. et dans ce pays voué à la subversion, il retrouve une atmosphère propice aux manœuvres occultes. « Toute cette affaire d'Algérie » a dit un jour à Spillmann le

commandant Monteil, chef du cabinet militaire du gouverneur, « se limite à la disparition de 300 meneurs et à l'achat de 300 autres ».

Quoi qu'il en soit, l'évasion de Ben Boulaïd paraît invraisemblable à une bonne partie des rebelles des Aurès. Adjoul-Adjoul demande si Ben Boulaïd n'est pas chargé d'une mission par l'Administration. Il est d'autant plus méfiant qu'il apprend que le fondateur de la wilaya des Aurès a pris contact avec des cadres messalistes.

Emu de ce qui se dit à son sujet, Ben Boulaïd, en présence de plusieurs chefs, jurera sur le Coran qu'il est toujours fidèle à la Cause mais il ne profitera pas longtemps de sa liberté : au mois de mars 1956, un émetteur-radio lui parvient. Il ouvre le colis, sort l'appareil, ouvre le bouton et saute avec le poste. Il était bourré de plastic. C'est le 11e choc-régiment de paras spécialement affecté aux besognes des services spéciaux qui a monté l'affaire. La décision a été prise à Paris. Un avion Junker venu de métropole a parachuté des paquets sur un poste des Aurès. Mais le dernier envoi est resté accroché au fuselage de l'appareil. Toute la population a remarqué ce détail. Et puis, finalement, le parachute se libère à 5 kilomètres du poste. Naturellement, des fellahs se précipitent et découvrent le poste radio. Ils l'acheminent en deux semaines vers Ben Boulaïd. Ce dernier, ravi de l'aubaine, branche le récepteur qui explose. Pour donner plus de vérité à ce parachutage « manqué », les soldats du bordj avaient patrouillé pour tenter de retrouver le dernier colis du Junker...

Ce genre d'affaire se renouvellera souvent en Algérie. On a déjà vu que la police disposait comme indicateurs de deux membres importants du C.R.U.A. Il n'est pas impensable que les autorités aient tenté de manipuler Ben Boulaïd. La fin du chef rebelle prouve, au moins, qu'il se dégagea. Les sanctions prises contre les gardiens de la prison de Constantine ne suffisent pas à infirmer la thèse d'une évasion organisée officiellement, et secrètement bien entendu.

Il semble en tout cas évident qu'à cette époque, M. Soustelle tente une opération politique avec des éléments nationalistes. Un tract du F.L.N. va s'en faire l'écho :

« Des bruits courent et se confirment chaque jour au sujet d'entretiens secrets Soustelle-Abbas, c'est-à-dire Monteil-Kiouane avec un envoyé du ministère de l'Intérieur et Messali. L'administration colonialiste se ménage d'ores et

Éléments sous droits d'auteur

déjà une porte de sortie... Dans quelque temps, elle dira à la grosse colonisation : « la méthode forte n'ayant rien donné, essayons maintenant la souplesse ». Elle espère, par l'intermédiaire des Abbas, Kiouane et autres Messali, arrêter l'action de l'A.L.N. moyennant quelques réformes politiques. C'est une erreur grossière ! L'A.L.N. ne reconnaît à personne le droit de parler en son nom ! »

On se souvient qu'après la capture des six hussards parachutistes, Chibani avait autorisé les prisonniers à correspondre avec leurs familles. Il les avait priés également d'écrire à des journaux favorables à la cause de la rébellion. En ce mois de novembre 1955, le commandement F.L.N. prend connaissance de nouvelles lettres. Bernard écrit à ses parents :

« Je ne voudrais surtout pas que l'on me plaigne car je suis extrêmement bien nourri, pratiquement à volonté. J'ai été pris avec ma tenue saharienne, très légère; on m'a chaudement vêtu — de neuf — chaussé fort correctement. Pour la nuit, je ne crains rien, disposant d'un abri chaud, de couverture, d'isolateur. Lorsque je veux boire, ou lorsque je désire quelque chose, je le demande, et dans la mesure du possible on me l'apporte. Je n'ai fait l'objet d'aucun mauvais traitement, bien au contraire. Vous voyez donc qu'il ne faut pas vous faire de souci, ni vous alarmer : vous auriez tort. Je ne suis pas entre des mains de sauvages, mais plutôt de soldats et je suis bien traité. Pour le moment la santé est fort bonne, d'ailleurs si j'étais malade, il y a ici des médicaments et je serais soigné, mais Dieu merci, je n'en ai pas besoin. Je ne peux pas recevoir de vos nouvelles, mais essayez le 10 décembre par Monte-Carlo de me faire parvenir un message m'en donnant. Je vous embrasse. »

Ainsi, la vie des prisonniers est-elle, selon le F.L.N., parfaitement conforme aux règles de la Croix-Rouge internationale. Mieux : elle les améliore... On en vient presque à se demander pourquoi si peu des hommes, qui auront été capturés dans une embuscade, reviendront !

Le F.L.N. joint à la lettre de Bernard une missive pour les parents du prisonnier :

« Nous vous assurons une fois encore que vous pouvez être tranquilles sur son sort. Il est bien traité et il est très gentil, le pauvre petit. Il a conquis tout le monde par sa simplicité. En sorte, il ne lui manque que le plaisir de

Éléments sous droits d'auteur

Vos propos entraînent votre démission. A la suite de quoi, il y a un grand débat à l'Assemblée nationale. Vos amis du R.P.F. votent contre le gouvernement. Edgar Faure démissionne... et ainsi Mendès-France revient au Pouvoir. »

« Je ne ferai pas cela », répond Soustelle, « parce qu'à Alger je ne suis pas un politicien, mais le Gouverneur général. Je ne veux pas transformer ma charge. Je dois un minimum de loyauté à l'égard du chef du gouvernement. J'ai élaboré un plan que j'espère pouvoir mettre en place. Je ne peux donc pas dire que je rencontre des entraves. »

Jusqu'au début de l'automne, Edgar Faure a en effet apporté son appui au plan de réforme de Soustelle. Le chef du gouvernement paraît assez convaincu des vertus politiques de l'intégration que Farès, messager du Gouverneur général, défend aussi auprès de lui, quand brusquement Jacques Chevallier accorde une interview au *Monde* dans laquelle il condamne cette solution.

Soustelle, qui se trouve à Paris, constate au cours d'un déjeuner privé avec le président et Mme Lucie Faure que le chef du gouvernement a changé de position, qu'il est devenu « réticent » alors que quatre jours auparavant il s'était affirmé en plein accord avec son invité. En quittant Edgar Faure, Soustelle pense qu'il n'a jamais vu un pareil retournement ! Pour lui, le tandem Blachette-Chevallier « a travaillé au corps », le président du Conseil, déjà fortement ébranlé par l'opposition de Mendès et ses amis.

Ces louvoiements parisiens n'empêchent pas le Gouverneur général de poursuivre son plan de réforme. Il pense qu'il aura une bonne majorité pour le soutenir à l'Assemblée algérienne, n'ayant contre lui que l'opposition des extrêmes, celle de M. Gratien Faure et de ses amis — autrement dit une poignée négligeable — et celle de M. Ferhat Abbas et du groupuscule de l'U.D.M.A. Cet optimisme est vite déçu : un hebdomadaire publie une déclaration d'un membre de l'Assemblée algérienne hostile aux réformes. Soustelle est persuadé qu'il s'agit là d'une nouvelle manœuvre et que le politicien en question n'existe pas. L'effet est pourtant désastreux dans les milieux politiques parisiens, déjà soumis à une forte propagande des alliés du F.L.N.

Partout Soustelle rencontre hostilité, indifférence ou inertie. Il faut tout faire : trouver des gendarmes, par exemple, mais aussi créer des gendarmeries pour les y

brader l'Algérie. Mais il n'en est pas moins persuadé que les querelles qui opposent le pouvoir civil détenteur de l'autorité et l'armée nuisent considérablement à l'indispensable unité d'action, qu'elles sont un des principaux handicaps de la France et qu'un jour, fatalement, tous les pouvoirs se trouveront réunis entre les mains des militaires. Lorillot pense qu'on les donnera. Mais c'est l'Armée qui les prendra.

Quant à Soustelle, il sait qu'il va quitter la place. Il est passionnément épris de l'Algérie, elle lui est « entrée dans la peau ». Devant les rumeurs qui circulent à Paris sur les intentions politiques de M. Guy Mollet, nouveau président du Conseil, l'antichambre du Gouverneur général ne désemplit plus de personnages inquiets ou furieux. Quelle amère revanche pour Soustelle qui, onze mois plus tôt arrivait à Alger dans une atmosphère glaciale !...

LE MINISTERE DU GENERAL CATROUX

Le 28 janvier dans la matinée, le général Catroux est appelé en consultation au ministère de l'Intérieur par M. Guy Mollet. Le grand chancelier de la Légion d'honneur ne connaît pas le chef de la S.F.I.O. et s'imagine qu'on va lui demander une consultation sur les problèmes d'Afrique du Nord. L'entretien s'ouvre effectivement sur des questions d'ordre général, puis on en arrive à l'Algérie.

Le général Catroux indique que ce qui lui paraît le plus grave, c'est la dégradation dans la masse musulmane des sentiments d'attachement et de respect qu'elle témoignait naguère à la France. Outre les bandes armées, il y a les élus qui refusent leur collaboration, tandis que les foules, désemparées et mal protégées, doutent de notre puissance et de notre souveraineté. « En fait, l'action et les succès des rebelles précipitent et cristallisent une évolution que les observateurs attentifs dénoncent depuis la libération et qui a pour origine la condition politique, sociale et économique discriminatoire dont souffrent les musulmans. Ils aspirent à être des Français de plein droit et de plein exercice; ils ont reçu à plusieurs reprises la promesse solennelle de la France que tel serait leur statut, mais ils n'ont connu que le maintien de fait du *statu quo* et des déceptions successives. Comment n'en naîtrait-il pas un

Éléments sous droits d'auteur

formelle à tous les échelons. Je tiens absolument à ce que toutes les questions d'amour-propre, de préséance, d'âge, d'ancienneté s'effacent devant la nécessité de l'efficacité qui exige l'unité de direction. L'action de destruction du dispositif rebelle, conditionnée par la mise hors d'état de nuire de tous ses membres, devra donc être menée sans réticence par les troupes de « quadrillage » opérant avec le concours des gendarmeries, des éléments de police, des G.M.P.R... A la lumière de l'expérience faite dans certaines zones, j'attends de l'application vigoureuse de cette méthode (et je voudrais que tous partagent ma foi), le desserrement de l'emprise rebelle sur des populations souvent lasses, la reprise de la confiance et du contact, le retour enfin du renseignement en profondeur. »

EMEUTES A BISKRA

En quelques mois, le ministre-résident s'est, comme ses prédécesseurs, extraordinairement attaché à sa mission. Il n'est même pas question qu'il quitte son poste pour se faire opérer d'un rein : les chirurgiens viendront de Paris pour le soigner à Alger. Si, pendant sa convalescence, Lacoste peut se plonger dans les Mémoires de Bugeaud, il doit aussi ouvrir des dossiers. Il y trouve du bon et du mauvais.

Ce qui est mauvais : l'affaire, par exemple, qui vient d'éclater à Biskra à la suite d'un attentat terroriste contre un caporal-chef sénégalais. Vingt-cinq soldats africains se sont rués dans la ville, tirant dans les maisons, lançant des grenades dans les boutiques, allumant partout des foyers d'incendie. Pénétrant dans un cinéma, les Sénégalais ont fait sortir tous les spectateurs, les ont alignés contre un mur. Ils les auraient exécutés si d'autres militaires n'étaient intervenus à temps. Les gradés de l'unité en révolte ont dû faire sortir les autos mitrailleuses pour faire rentrer les Africains à leur cantonnement. Il y a eu 4 tués et 3 blessés. Le lendemain, le colonel Daboval prend un certain nombre de mesures, mais quelques jours plus tard, l'incident se renouvelle : les terroristes attaquent de nouveau les Sénégalais. Un mort et un blessé grave. Les Africains opèrent alors une sortie concertée et ouvrent le feu de façon systématique sur les musulmans. En moins d'une heure, ils tuent vingt-quatre personnes et font onze blessés. La police militaire et les officiers de la place parviennent une

en médecine, est l'adjoint de Louanchi. Il a été auparavant président de l'U.G.E.M.A.

Au cours de ces arrestations, la police va découvrir une documentation extrêmement importante.

Le gouvernement apprend ainsi que les finances de la rébellion ne se portent pas trop mal : l'Egypte et l'Arabie Saoudite doivent verser un million de dollars au C.C.E., la Tunisie 50 millions. Un rapport de Lamine Debaghine révèle que le F.L.N. dispose à Damas de 43 millions, et de 15 autres au Caire. Et ces sommes n'ont naturellement rien à voir avec un compte de 500 millions ouvert au Caire.

De nouvelles filières d'armes sont dévoilées; en Scandinavie, le gouvernement égyptien entretient une mission qui procède aux achats pour le compte du F.L.N. Après leur acquisition, les armes doivent gagner le Maroc sous licence marocaine avec, bien entendu, l'accord du gouvernement de Rabat. L'ambassade chérifienne à Paris se charge même d'effectuer certains règlements. On apprend, en passant, que la wilaya 5 (Oranie) dispose de sommes considérables provenant des milieux officiels marocains. En outre, un document précise que la Syrie a mis 2 000 armes à la disposition du F.L.N., l'Irak autant et l'Egypte 6 000. Une partie de ce matériel est stockée près du Caire. Un autre lot a gagné les wilayas, soit par la Tunisie, soit par le Rif.

La moisson d'informations que recueille la police se révèle plus riche encore. La D.S.T. met la main sur la copie d'un rapport envoyé par des « officiers algériens » de l'armée française au ministre de la Défense nationale et sur une directive concomitante de Ben Bella exigeant que l'action prévue — la désertion de ces mêmes officiers — ait lieu avant l'O.N.U...

A la lecture d'autres papiers, les enquêteurs n'ont plus aucun doute : Farès est le responsable du service de renseignements. Beaucoup, en haut lieu, en étaient convaincus.

Ils ont d'ailleurs vent d'une étrange affaire qui s'est déroulée à Alger et dans laquelle l'ancien président de l'Assemblée algérienne se trouve impliqué.

Un beau matin, à Alger, un commandant d'aviation s'aperçoit qu'un musulman parcourt dans la rue un quotidien d'extrême gauche. Intrigué, l'officier emboîte le pas au lecteur. Les deux hommes arrivent ainsi au G.G. Le commandant, dans le hall du bâtiment, interroge l'huissier. Il apprend ainsi que la personne qu'il suit est interprète

Comme son collègue d'Alger, M. Baret, il énumère un effort gigantesque, pratiquement méconnu ou volontairement ignoré par une bonne partie de la métropole.

DANS LES MAQUIS, ÇA NE VA PAS.

En face des efforts de Lacoste et de ses préfets, en face de l'optimisme de Salan dans son combat contre la rébellion intérieure et des pressions de plus en plus nettes de l'armée, comment réagissent les maquis ?

Le meilleur témoignage, ici encore, est constitué par des documents rebelles.

Dans une lettre au capitaine Si Lakdar, le chef militaire de la wilaya 4, le « colonel » Dehiles Slimane reconnaît « qu'il fallait s'attendre à une pareille offensive de la France. Les villes surtout ont beaucoup souffert, mais le peuple tient bon. »

« Ne fléchissez pas », écrit Slimane, « le cap sera bientôt doublé; cette situation ne pourra durer éternellement. En ce qui concerne les munitions, explique le chef de l'« extérieur », eh bien, mon cher frère, je te prie de croire que nous nous faisons plus de mauvais sang que vous. Nous comprenons l'importance vitale que vous octroyez aux balles, mais impossible en ce moment d'avoir quoi que ce soit. Tout de même », ajoute-t-il, « il ne faut pas désespérer, on fera de notre mieux. »

La population est donc lasse, fatiguée de cette guerre et, notons-le, le moral n'apparaît pas meilleur dans les maquis. Un rapport venant précisément de la wilaya 4 confirme, en effet, les appréhensions du colonel Slimane :

« L'ennemi continue son offensive de démoralisation », écrivent les chefs de l'intérieur à Tunis. « Les colonialistes sont aidés dans leur sauvage tuerie par les renseignements de bon nombre de personnes et aussi par les nombreuses pistes qui traversent toute la région et facilitent les opérations. » On apprend aussi que les recettes ont subi une baisse importante et que les secours distribués sont insuffisants.

Dans une autre région, le responsable du secteur se plaint que ses groupes armés soient « vendus par des

lui reste maintenant à dénicher Yacef Saadi lui-même, Zora Drif, une secrétaire devenue sa maîtresse, Ali-la-Pointe, une assistante sociale, et deux comparses.

C'est à la suite d'une filature que l'abri du chef de la Z.A.A. est repéré. Une première descente a lieu au 3 de la rue Caton. Mais Yacef vient de le quitter. Les soldats manquent de découvrir le reste de l'équipe dont Ali-la-Pointe, dissimulé dans une cache. C'est une vieille habitude pour les clandestins de la zone autonome. Au début de la bataille d'Alger, les paras avaient soigneusement fait « la chasse aux maçons ». Ceux-ci requis par le F.L.N. avaient construit des caches. Les soldats ignoraient que l'ancien souteneur Ali-la-Pointe avait dans sa jeunesse aussi manié la truelle. L'adjoint de Yacef se construisait ainsi des caches personnelles. Après le départ des soldats, le groupe s'enfuit par un passage. La discrète surveillance laissée en place réussit quand même à remarquer une navette entre le 3 et le 4 de la rue Caton. Pour Godard et ses officiers, le voile est levé sur la cache de Yacef. A minuit, un nouveau siège commence, dirigé par le colonel Jean-Pierre du 1er R.E.P. L'immeuble est passé au peigne fin. C'est un légionnaire qui en sondant la maison découvre un faux plafond. Il alerte son chef. Yacef lance une grenade qui blesse le colonel. Et puis, c'est le fameux dialogue entre Godard qui vient de surgir et Yacef. Celui-ci accepte en final de se rendre après avoir demandé qu'on ne fasse aucun mal à sa maîtresse. Entre-temps, Zorah Drif commence à brûler les papiers. La combustion est mauvaise. Les paras saisiront beaucoup de documents.

Reste Ali-la-Pointe. De sa prison, Yacef donne à Godard des précisions sur son ancien adjoint. Quinze jours après, les paras donnent leur dernier assaut. Ali-la-Pointe ne répond pas à l'offre de reddition. Une charge de plastic posée par les militaires fait sauter tout le pâté de maisons, entraînant la mort des gens du F.L.N. et celle des voisins de l'immeuble !

L'arrestation de Yacef permet à Massu d'apprendre un certain nombre de choses concernant la Zone Autonome. A une lettre de Krim Belkacem qui, début septembre, demandait une reprise à tout prix des attentats, Yacef avait répondu en dressant un premier bilan. Le chef de la Zone Autonome indique que la situation a bien changé... Elle n'est plus celle du temps où lui, Krim, vivait à Alger. Les finances ne sont pas brillantes. Les fonds rentrent mal.

PFLIMLIN SUCCEDE A PLEVEN

En dépit de tout ce folklore, Lacoste continue de préparer, comme si de rien n'était, et comme si aussi il devait se succéder à lui-même dans la future combinaison ministérielle, les élections pour les assemblées territoriales provisoires, émanation de la loi-cadre. M. Pleven qui essaie de former le Gouvernement, apprend donc qu'en cas de succès, l'Algérie votera au début de juin.

Alger informe aussi le président du Conseil pressenti qu'aucun des crédits annoncés pour financer de nouveaux travaux sur le barrage tunisien n'a été délégué. Ce retard risque — souligne Lacoste — d'être très préjudiciable. Il oblige déjà à différer la construction des routes d'accès, dont l'établissement doit être assuré par des entreprises privées.

Les problèmes électoraux, ou les questions militaires, si importants soient-ils, ne font pas dissimuler la montée de la tension dans la population. A ce sujet, le ministre, dans un télégramme secret du 6 mai, informe les plus hautes autorités de l'État « du développement de l'atmosphère d'inquiétude qui s'étend sur tous les territoires de l'Algérie ». Pour y parer, le ministre conseille à ses destinataires : « Il est plus que jamais nécessaire que notre politique soit clairement définie, afin de dissiper les équivoques qui semblent peser sur les intentions de la France. » Ce qui se passe à Paris dans les cercles politiques, accapare une grande partie de l'attention. Mais les soucis surgissent aussi d'une conférence qui se tient à Tanger entre les Marocains, les Tunisiens et le F.L.N.

« La population musulmane — avertit toujours Lacoste — est très sensible à la publicité accordée aux travaux de cette réunion, ainsi qu'aux intentions prêtées à certains de nos alliés quant à l'avenir de l'Algérie. » Le ministre tire une sonnette d'alarme : « Le climat psychologique qui va en se détériorant explique dans une large mesure nos difficultés avec certains éléments rebelles ralliés. » Sur ces entrefaites, M. Pleven échoue dans sa mission. Il faut chercher la raison de cet insuccès autour du problème du jour : l'Algérie. L'ancien président du Conseil a longuement consulté Lacoste sur le problème du cessez-le-feu.

Il en a aussi beaucoup discuté avec Ély, Salan et Jouhaud. Il n'ignore pas, en revanche, que son nom reste pour beaucoup de cadres de l'armée, lié à celui de Dien-Bien-Phu. On se souvient qu'au printemps 1954 — quelques mois avant l'éclatement de l'insurrection en Algérie — le ministre avait été violemment pris à partie au cours d'incidents à l'Arc de Triomphe. Aujourd'hui, en mai 1958, le général Ély, éternel pèlerin, a entrepris de convaincre les états-majors de la non-responsabilité de M. Pleven dans le désastre du Tonkin. Le choix de M. André Morice comme titulaire de la Défense nationale, qui peut rassurer l'armée, épouvante par contrecoup les politiciens parisiens favorables à la négociation. M. Pleven ne cède pas au chantage. Et il renonce. Les conditions dans lesquelles il est obligé d'abandonner ne font qu'aggraver la crise, principalement à Alger.

C'est alors que le président Coty fait appel à un M.R.P., M. Pflimlin. Immédiatement, une violente campagne se déclenche, prêtant au nouveau pressenti les plus noirs desseins sur l'avenir de l'Algérie. De plus, sa désignation apparaît comme à l'opposé de celle qui avait été faite avec le président Bidault, un des quatre mousquetaires de l'Algérie française, avec Soustelle, Duchet et Morice. L'élimination des grands tenants d'une politique hostile à toute négociation sur l'Algérie ne fait qu'accroître encore le malaise. Pendant ce temps-là à Alger, tout un groupe de civils : Lagaillarde, Robert Martel, le Dr Lefebvre, Ortiz, se réunit tous les soirs. C'est un autre complot qui s'organise, face à celui monté par les gaullistes.

A RABAT, ENTRETIEN MOHAMMED V - PARODI

La conférence de Tanger vient de se terminer. Le chef F.L.N. Boussouf — un homme qui monte — y a joué un grand rôle. Avant de se séparer, les Tunisiens, les Marocains et les Algériens, proclament le droit du peuple algérien à sa souveraineté et à son indépendance. Rabat et Tunis s'engagent en outre à exiger de Paris l'abandon des bases militaires encore occupées dans les deux anciens protectorats. Il est aussi question de l'avenir d'une fédération maghrébine. Mais ce sont les premières décisions, et surtout

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I. — Le rapport du 23 octobre 1954 et l'aventure d'un légionnaire. 11

CHAPITRE II. — La première manifestation de « l'armée de Libération nationale » 23

CHAPITRE III. — De la révolte des Aurès en 1916 et de quelques autres insurrections 37

CHAPITRE IV. — Cherrière : « Dans les Aurès, c'est la guerre. » 49

CHAPITRE V. — La confession de l'infirmier des premiers maquis 63

CHAPITRE VI. — M. Mendès-France et son gouvernement : « L'Algérie c'est la France. » 75

CHAPITRE VII. — Cherrière et Vaujour veulent assainir les Aurès, mais... on parle autant de M. Soustelle . 91

CHAPITRE VIII. — La chute de Mendès-France et la nomination de Soustelle .. 107

CHAPITRE IX. — M. Soustelle s'installe enfin à Alger et M. Ferhat Abbas invente « L'Algérie française » 123

CHAPITRE X. — Le maréchal Juin : « La situation est très grave... » 137

Éléments sous droits d'auteur